

Chômage: propos acerbes entre Cullen et Broadbent

OTTAWA (d'après CP) — Le ministre de la Main-d'œuvre, Bud Cullen, et le chef du Nouveau parti démocratique, Ed Broadbent, ont échangé des propos acerbes aux Communes hier au sujet de la politique néo-démocrate visant pratiquement à éliminer le chômage d'ici 1980.

M. Broadbent a demandé au ministre d'expliquer pourquoi il avait immédiatement rejeté les propositions de son parti présentées mardi. M. Cullen a déclaré qu'il fallait être irresponsable pour penser que le gouvernement les adopterait sans en connaître les coûts.

M. Cullen a prédit qu'au moins l'une de ces propositions occasionnerait un déficit au gouvernement, le forçant à emprunter de l'argent et ferait alors monter les taux d'intérêt.

Cette proposition consiste à diminuer les impôts sur le revenu des Canadiens à faibles ou moyens revenus, afin de stimuler leur pouvoir d'achat, améliorant ainsi la situation économique et créant des emplois.

Selon M. Cullen, le gouvernement ne peut endosser une telle proposition sans savoir de combien les impôts seraient réduits et quelle proportion du déficit Ottawa devrait assumer.

Il s'agissait là du principal document politique du NPD depuis que M. Broadbent en est devenu le chef, en 1974. Le parti d'opposition proposait cinq moyens de faire baisser le taux de chômage jusqu'à trois p. cent dans quatre ans. Le taux de chômage oscille autour de 7 p. cent depuis plusieurs mois.

Les autres propositions consistaient à faire renaitre d'importants travaux publics financés par Ottawa, à dépenser plus d'argent pour les habitations à loyers modiques et à la constitution de ban-



Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'immigration, Bud Cullen.

MacEachen tentera d'obtenir la liste des ressortissants MacEachen tentera d'obtenir

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Affaires étrangères tentera d'obtenir des autorités judiciaires mexicaines la liste complète de tous les ressortissants canadiens actuellement détenus au Mexique, ainsi que la nature des chefs d'accusation portés contre eux.

Le président du Conseil privé, M. Allan MacEachen, s'y est engagé formellement, hier, devant les membres de la Chambre des communes, en réponse à une question du député conservateur de Calgary Nord, M. Eldon Woolliams, qui s'inquiétait du sort des jeunes touristes

canadiens arrêtés dans ce pays pour un motif ou un autre.

M. Woolliams a appelé le cas d'une jeune fille de Vancouver qui a pu retrouver sa liberté, la semaine dernière, après huit mois de détention dans une prison de Mexico, sans qu'elle ait jamais été trouvée coupable de quoi que ce soit.

M. Woolliams, après avoir fait remarquer qu'elle n'était pas la première dans ce cas au cours des dernières années, a demandé à M. MacEachen de s'enquérir auprès du gouvernement mexicain des "délais inacceptables" entre le moment de l'arrestation et le début du procès.

Le président du Conseil privé a répliqué que ces délais étaient d'actualité à l'intérieur du système judiciaire mexicain.

Il a déploré que plusieurs jeunes voyageant au Mexique fassent usage de drogues, s'exposant ainsi à la rigueur de la justice mexicaine, qui est très sévère à l'égard de ce type de délit.

en bref

Poursuites contre une filiale de la CIP
Les services de protection de l'environnement du Québec ont intenté 27 poursuites contre la compagnie New Brunswick International Paper (N.B.I.P.), filiale de la Compagnie internationale de papier (C.I.P.). Ces poursuites rendent la compagnie passible de \$127,000 d'amendes pour des infractions commises à l'encontre des lois de protection de l'environnement.

On lui reproche d'avoir déposé et déposé des contaminants dans la Rivière Nouvelle (comté Bonaventure) à l'automne 1974 et au printemps de 1975 et d'avoir illégalement entrepris l'exercice d'activités dont il est susceptible de résulter des émissions de contaminants dans l'environnement. Les contaminants déposés dans l'environnement étaient susceptibles de porter préjudice à la faune.

La compagnie New Brunswick International Paper, de Dalhousie (N.B.), qui devra comparaître le 1er novembre, avait détourné une partie du cours de la Rivière Nouvelle et l'avait polluée en y déposant des matières en suspension par l'action des béliers mécaniques dans le lit de la rivière.

A la rescousse des producteurs laitiers
Un comité spécial sera mis sur pied pour trouver le moyen de venir en aide aux producteurs laitiers du Québec.

C'est ce qu'a révélé hier le ministre provincial de l'Agriculture, Kevin Drummond, devant les représentants du Conseil québécois de l'industrie du lait, ajoutant que le comité remettrait son rapport d'ici quatre mois.

Des représentants des groupes de producteurs et du gouvernement en feront partie.

Echange de fonctionnaires
Les gouvernements québécois et canadien ont signé hier un protocole d'entente en vue de favoriser un échange de fonctionnaires dans le cadre des programmes des ressources humaines déjà existante à Québec et Ottawa.

Les programmes sont "Formacadres" et "Renouvellement de la carrière" au Québec et "Echanges-Canada" et "Cours et affectations de perfectionnement" à Ottawa; ils ont comme objectifs la formation, le perfectionnement, le recyclage et le maintien des opérationnel de la langue seconde.

L'entente, qui couvre une période renouvelable de trois ans, est la première du genre conclue entre le gouvernement fédéral et celui d'une province canadienne.



Visiteur jamaïcain

Le premier ministre Trudeau (à gauche) a accueilli hier son homologue de la Jamaïque, Michael Manley, lors de son arrivée à Ottawa pour une visite officielle de trois jours. L'hôte des Caraïbes n'a pas eu droit, cependant, à la traditionnelle salve de 19 coups de canon réservée aux chefs de gouvernement, le canon n'ayant pu être déplacé à temps de la base militaire de Rockliffe à l'aéroport. Il semble que ce soit la circulation intense de l'heure de pointe, vers 16h30, qui ait empêché le canon d'arriver à temps. M. Manley arrivait de New York. Il doit s'entretenir avec M. Trudeau et d'autres ministres du gouvernement. Il prononcera un discours, donnera une conférence de presse et rencontrera les représentants de la communauté jamaïcaine de Toronto avant de rentrer chez lui samedi. On croit que les pourparlers avec M. Trudeau porteront notamment sur le traitement réservé par les agents d'immigration de l'aéroport de Toronto aux touristes jamaïcains. La question de l'apartheid sera également abordée, ainsi que ses effets sur les Jeux du Commonwealth, qui doivent se tenir l'an prochain à Edmonton. Hier soir, M. Manley et sa femme ont été reçus à dîner par le premier ministre. Les entretiens officiels avec M. Trudeau ont lieu aujourd'hui.

(Téléphoto CP)

LA MÉTÉO

La fin des températures sous la normale est proche. Un important cyclone en provenance des territoires du nord-ouest approche le nord du Québec. Une forte circulation du sud-ouest précède ce cyclone et poussera de l'air moins froid sur nos régions d'ici la fin de semaine. Cependant, les cieux demeureront plutôt nuageux sur la plupart du territoire québécois. Seules la vallée de l'Outaouais, la région de Montréal et la basse Côte-Nord jouiront d'un peu plus de soleil que le reste de nos régions, aujourd'hui.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: -4 Maximum: 6
Passages nuageux et venteux
DEMAIN
Nuageux et quelques averses

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-6	4	Ennué, prog. et neige pass.	Nuageux et averses
Outaouais	-4	6	Pass. nuageux et venteux	Nuageux et averses
Laurentides	-4	6	Pass. nuageux et venteux	Nuageux et averses
Contons de l'Est	-4	6	Pass. nuageux et venteux	Nuageux et averses
Mauricie	-6	4	Ennué, prog. et neige pass.	Nuageux et averses
Québec	-4	6	Pass. nuageux et venteux	Nuageux et averses
Lac-Saint-Jean	-4	6	Pass. nuageux et venteux	Nuageux et averses
Rimouski	-8	3	Pass. nuageux et venteux	Nuageux et averses
Gaspésie	-8	3	Pass. nuageux et venteux	Nuageux et averses
Bas-Caraïbe	-8	3	Pass. nuageux et venteux	Nuageux et averses
Sept-Îles	-8	3	Pass. nuageux et venteux	Nuageux et averses

au Canada

RÉGIONS	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	9	13
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	3	15
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	0	15
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	1	8
Ontario	Nuageux	Toronto	1	6
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	6	3
Nouvelle-Écosse	Dégagement	Halifax	2	4
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	3	1
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	0	4

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	1	6	Chicago	2	4	Nlle-Orléans	11	
Washington	-1	6	San Francisco	13	24	Miami	17	24
Boston	-1	6						

vers les capitales

Amsterdam	6	Londres	10	Stockholm	3
Athènes	11	Le Caire	18	Sydney	20
Berlin	3	Lisbonne	10	Tokyo	12
Bruxelles	11	Madrid	7	Tunis	15
Casablanca	16	Moscou	-3	Vienne	2
Genève	10	Paris	9	Varsovie	2
Hong Kong	25	Rome	12		

vers les plages

Acapulco	22	33	Bermudes	22	27
Mexico	11	25	Barbade	25	31
			Nassau	20	29
			Rio de Janeiro	25	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LITEE, 700 rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Coutier de la dernière classe" — Enregistrement numéro 1-400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	REDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1.25	EDITORIAL	285-7070
Samedi seulement	0.50*	PROMOTION	285-7030
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
Nombre de semaines			285-7393
par porteur:	12 24 36	PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Lundi au samedi	\$16.80 \$33.60 \$67.20	Commandes	285-7111
Lundi au vendredi	\$15.00 \$30.00 \$60.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Samedi seulement	\$13.00 \$26.00	Pour changer ou annuler	285-7205
par courriel:		du lundi au vendredi: 9h à 16h30	
Lundi au samedi	\$28.60 \$57.20 \$114.40	GRANDES ANNONCES	
Lundi au vendredi	\$21.45 \$42.90 \$85.80	Détailants	285-7202
Samedi seulement	\$10.01 \$20.02 \$40.04	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
* Minimum de 26 semaines		Carrières et professions, nominations	285-7320
Côte-Nord, par avion, 0.50*		COMPTABILITÉ	
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 18h (Samedi, 9h à 18h)		Grandes annonces	285-6892
285-6911		Petites annonces	285-6901

Chaussures Bata SPÉCIAL 9 JOURS SEULEMENT



Courant \$18.99
ÉCONOMISEZ \$4.99

PORTES PAR LES OFFICIELS
AUX JEUX OLYMPIQUES!

De Style Classique
et Cuir Véritable:
Une Combinaison Gagnante

Choisissez soit un élégant sans-lacet ou un style oxford pour un attrait durable. La semelle intérieure coussinée et la doublure tricot-mousse vous assurent le confort! Hommes 7 à 11.

DÉPÊCHEZ-VOUS! LE SOLDE SE TERMINE LE SAMEDI LE 6 NOVEMBRE!

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

10³/₈%
terme de 5 ans

10¹/₈%
terme de 3 ans

Dépôt minimum de \$500. Intérêt versé annuellement. Autres termes et conditions également disponibles. Renseignez-vous à l'une des 103 succursales de La Banque d'Épargne ou en composant 878-3351.

Ces taux sont sujets à changement sans préavis. Les changements n'affectent pas les certificats déjà émis.

Fiduciaires

de la Cité et du District de Montréal
le "Trust" de La Banque d'Épargne
1253, Av. McGill College, Montréal

Membre de la FADO

Le Barreau d'annonce l'érosion "des libertés individuelles"

"Nous vivons dans une société en évolution constante, où les droits du citoyen, les libertés civiles, l'autonomie et l'indépendance de la justice sont de plus en plus attaqués, compromis ou diminués, d'une façon graduelle et, dans certains cas, difficilement perceptible."

"Nous vivons dans un monde où les exigences simplificatrices de l'ordinateur prévalent de plus en plus sur le respect de l'homme et de ses droits, et c'est contre ce danger évident que le Barreau, pour un, a décidé d'intervenir aussi souvent que la situation l'exigera."

Conférencier invité devant le Kiwanis Saint-Laurent, hier midi, c'est ce qu'a déclaré le bâtonnier général du Québec, Me André Brossard, après avoir fait un tableau particulièrement sombre de l'érosion graduelle de nos libertés civiles.

Erosion principalement favorisée par une série de mesures législatives et réglementaires qui ont donné à l'Etat des pouvoirs de contrôle sur le citoyen qu'il eût été impensable d'imaginer, avant l'avènement de l'ère électronique.

Me Brossard souligne la



André BROSSARD

tentative d'assujettir toutes les corporations professionnelles au contrôle direct de l'Etat, certaines dispositions de la loi des petites créances (une loi par ailleurs très positive) qui interdit à un citoyen de recourir au service d'un avocat pour défendre son point de vue, le choix pas absolument libre d'un procureur de son choix, lorsqu'on confie sa cause à l'Aide juridique, et, surtout, la légalisation de l'é-

coute électronique, effectuée par les forces de l'Etat, sous le contrôle plus théorique que réel des tribunaux.

Désormais, aucun téléphone n'est à l'abri de telles écoutes, aucune conversation n'est effectivement protégée, et tous les citoyens peuvent être atteints, dans les confidences qu'ils peuvent faire à un professionnel, si, d'aventure, ce dernier est soupçonné de quelque délit que ce soit.

Le bâtonnier Brossard soutient qu'il existe un phénomène nouveau dont la portée est encore plus sérieuse. C'est la législation par règlements, le pouvoir du lieutenant-gouverneur étant effectivement remis entre les mains de fonctionnaires.

Ces règlements, qui peuvent restreindre la liberté et les droits de gens, sont conséquemment à l'abri du contrôle démocratique normalement exercé par le Parlement et l'opinion publique, quand ils ne vont pas jusqu'à contredire la loi et prévaloir sur elle.

En dernier lieu, le bâtonnier évoque le nouveau système de collecte de données sociales que l'on veut mettre en place, et

qui, ajouté à ceux que l'on veut obtenir par les services de santé et les services sociaux et à ceux que l'on possède déjà par le dossier cumulatif en vigueur dans le domaine scolaire, pourrait permettre à l'Etat d'avoir à sa disposition la vie entière d'un homme, sur ordinateur, et sans que personne ne protège efficacement la confidentialité de tous ces renseignements privilégiés.

CORRECTION

MIRACLE MART

Dans notre annonce du 26 octobre, le prix des 2 costumes de ski représentés à gauche auraient dû se lire: 39.88

Roulez en tranquillité!

Pas de frais de millage pour aussi \$39.95 peu que



Offrez-vous une voiture en location de vendredi midi au lundi midi.

POUR SEULEMENT:

\$9900* Nous vous offrons une automobile pour une semaine.

* Voiture compacte. Client paie l'essence. Âge minimum 21 ans requis.

RENTOMOBIL
937-8909

1500 Atwater, Plaza Alexis-Nihon
Promenade des boutiques

PAYEZ COMPTANT,
CHARGEX,
MASTER CHARGE,
937-8909

Des appellations contrôlées? Oui madame. À prix très abordables? Oui monsieur.



Comment cela se peut-il?

C'est simple. Nos spécialistes vont en France négocier l'achat de vins directement avec leurs producteurs. Puisque nous en achetons ainsi d'énormes quantités, nous réussissons à obtenir des prix très avantageux. Nous importons alors ces vins dans des containers spéciaux pour les embouteiller ici et vous les présentons sous notre étiquette maison.

C'est donc vous qui en profitez.

Et la qualité? Indiscutable! Nous procédons à plusieurs tests de dégustation ainsi qu'à de nombreuses analyses chimiques. Vous pouvez nous croire, rien n'est laissé au hasard. Des appellations contrôlées, vous dites? Oui madame! Oui monsieur! En France, l'Institut national des ap-

pellations d'origine fait respecter rigoureusement ses critères d'évaluation: aire délimitée de production, encépagement, teneurs minimales en sucre du moût et en alcool du vin, rendement maximal à l'hectare, taille de la vigne, méthodes de culture et de vinification.*

Trois vins nouveaux d'appellation contrôlée vendus à prix abordables. Les amateurs qui connaissent déjà le Nuit St-Jean ont intérêt à essayer le nouveau Saint-Émilion et le nouveau Bordeaux de la Société pour découvrir encore une fois que des vins de qualité ne se vendent pas nécessairement à prix élevé. La qualité n'est pas hors de prix.

*Réf: Dictionnaire des vins, Larousse, édition 1975, p. 49.
Beaujolais
Nuit St-Jean a.c. \$3.85—750 ml
\$2.45—375 ml
Saint-Émilion a.c. \$3.55—750 ml
\$2.15—375 ml
Bordeaux a.c. \$2.95—750 ml
\$1.80—375 ml

POURQUOI des fenêtres, portes et revêtements en ACIER?

Une très bonne question!

La principale raison pour laquelle on se sert d'acier dans la fabrication des fenêtres, portes et revêtements chez Rusco, c'est que l'acier les rend plus solides, plus durables et plus économiques.

La qualité y est intégrée, encastree, pour leur conférer une durée et un aspect de luxe pour des années — et des années!

Disponibles dans un vaste choix de couleurs décoratives



AU SERVICE DES PROPRIÉTAIRES QUÉBÉCOIS DEPUIS 1952
Plus de 45.000 clients satisfaits à Montréal

RUSCO HOME SPECIALTIES (1962) INC.

• Residential • Industrial • Commercial

2015, boul. Thimens, Saint-Laurent, Québec 333-1000

Service téléphonique 24 heures par jour, 7 jours par semaine

Les joies de Noël

CROSS
Établi en 1846

Un cadeau de prestige. Un stylo fantaisie, un stylo-bille, un stylo à pointe douce, un ensemble stylo et stylo-bille en or de 14 ou 18 carats, en double, sterling ou chrome lustré. Comme ce cadeau d'affaires ou comme récompense spéciale, on fait ajouter un emblème particulier ou l'inscription de son choix.

Liste des marchands de la région offerte chez:
Le distributeur canadien
Watt & Wallace Ltd.
44 ouest, rue King
Toronto, Ont. M5H 1E2
Tél.: (416) 366-2165

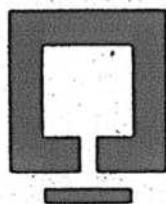
LIBRAIRIE BEAUCHAMP ENRG.
135 St-Charles ouest
LONGUEUIL
679-3220

LOMBARDI'S JEWELLERY
CENTRE D'ACHAT VILLE MT-ROYAL
2362 LUCERNE
735-1401

LA MAISON DU STYLO PEEL INC.
1212 UNION
MONTREAL
866-1340
Gravure, service de 24 heures

WILLSON OFFICE SPECIALTY LTÉE
Place Bonaventure
389 St-Jacques O.
Le Carrefour Laval
861-1578
849-5761
861-6427

Honni soit qui mal y boit.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC



Bob KEATON

La "manoeuvre" Mackasey

"Les gens de Notre-Dame-de-Grâce ne seront pas dupes de la manoeuvre du PLQ. Ils savent qu'en avançant Mackasey, c'est Bourassa qu'ils aident", affirme le candidat de l'Alliance démocratique dans Notre-Dame-de-Grâce, M. Bob Keaton (conseiller municipal élu sous la bannière du RCM), à propos de l'entrée en scène de Bryce Mackasey.

"M. Mackasey a été parachuté ici pour gagner un siège pour un PLQ désespéré, mais non pas pour être un vrai représentant des citoyens", a-t-il ajouté. M. Keaton soutient qu'il est qualifié, en tant que conseiller municipal, pour amener les préoccupations concrètes des électeurs du comté à l'Assemblée nationale — le logement pour les pauvres et les vieillards, les taxes municipales, le transport en commun — alors que M. Mackasey n'y connaît pas grand-chose et ne s'en occupe guère.

"Cher Eugène" et les élections

Lors de l'émission "Cher Eugène", diffusée demain à 22 heures sur les ondes de Radio-Québec, Eugène tentera de répondre à des questions comme: Qu'est-ce que le droit de vote? qui peut voter? où et pourquoi voter?

Eugène personnifiera pour la circonstance un politicien des plus chevronnés qui s'efforcera d'expliquer à ses fidèles partisans les rudiments d'une bonne élection, tels que prescrits par la loi sur les élections.

André Bernard, du département de science politique de l'UQAM, répondra en outre aux questions de l'animatrice Lise Lebel au sujet du système électoral du Québec.

14 candidats communistes

Le Parti communiste présentait hier ses 14 candidats. Ce sont Vittorio Bronzati (Bourassa), militante du mouvement de l'égalité des femmes; Claire Demers (Crémazie), rédactrice du journal "Combat"; Bernadette Lebrun (Jeanne-Mance), pionnière du mouvement au Québec; Gloria Mallaroni (Laurier), photographe; Samuel Walsh (Maison-Neuve), président du parti; Guy Desautels (Mercier), libraire; Richard Ducharme (Mont-Royal), travailleur; Denis Gervais (Outremont), militant syndicaliste dans le milieu hospitalier; David Johnston (Sainte-Anne), Hervé Fuyet (Saint-Jacques), enseignant et militant au sein de la CSN; Jeannette Walsh (Saint-Louis), pionnière du mouvement; Mario Brentani (Sauvé), artiste réputé pour ses oeuvres sur les Inuits; Claude Demers (Mille-Isles), militant des Jeunesses communistes; Julien Bilo-deau (Limoulu), étudiant en sciences politiques.

La "conscience" de René Lévesque

Accusant le chef du Parti québécois de ne pas pouvoir répondre à des questions précises, le président du Parti libéral, Ben Payeur, a décidé de devenir la conscience de René Lévesque et de le pourchasser "jusque dans ses retranchements les plus éloignés". M. Payeur n'a pas précisé, lors d'une assemblée dans Taillon, comment il comptait parvenir à ses fins.

L'oiseau jaune de Bourassa

L'avion qui transportera le premier ministre Robert Bourassa et les journalistes qui accompagnent le chef libéral dans sa campagne électorale ne passera pas inaperçu: il s'agit d'un bimoteur FH 748 tout peinturé d'un jaune absoluement criant, flanqué de bandes noires, oranges et rouges. Comme si cela n'attirait pas suffisamment l'attention, on a ajouté sur la partie avant de la carlingue le slogan: "Bourassa, notre garantie".

Six ou sept chômeurs

Le Club de réforme de Montréal Inc. employait 6 ou 7 personnes, en incluant le gardien de nuit, avant de devoir déclarer faillite le 2 novembre 1972.

C'est ce qu'a déclaré hier l'ex-président du fameux club social des partisans du Parti libéral, Me Gabriel Lapointe.

En 1971, le Club de réforme perdait de l'argent à tous les mois en raison du manque d'assiduité des membres.

L'assemblée des actionnaires a donc décidé en février 1972 d'envoyer un avis de liquidation à tous les créanciers.

Si le Club de réforme avait réussi à vendre son immeuble au prix de \$175,000, a expliqué Me Lapointe, il aurait réussi à payer toutes ses dettes malgré les dépenses importantes comme les salaires de 6 ou 7 personnes, les taxes, le chauffage, l'approvisionnement et surtout la salle à manger.

Paiement reste neutre

Le maire de Laval, M. Lucien Paiement, demeurera neutre à l'occasion de la présente élection.

"Je travaillerai avec les gens que les citoyens de Laval choisiront, qu'ils soient libéraux, péquistes ou autres", a-t-il précisé à LA PRESSE.

Il a fait observer que des membres de son conseil de même que de son organisation travaillaient pour les deux principaux partis en lice, mais qu'il s'agissait d'une option personnelle.

"Je ne suis pas intervenu sur la scène politique provinciale et je compte bien rester dans la même ligne de pensée."



Fernand BLANCHARD

Libéral dans Taillon

Une centaine de personnes ont choisi, hier soir, M. Fernand Blanchard, candidat libéral du comté de Taillon pour faire la lutte au chef du Parti Québécois, René Lévesque.

Inconnu du public, M. Blanchard a été l'organisateur politique du député Guy Leduc lors des élections de 1966 et 1970, ainsi que son agent officiel lors de la dernière campagne électorale de 1973.

La dernière élection devait lui occasionner certains problèmes, puisque le candidat péquiste Guy Bisailon porta contre lui des accusations de manoeuvres frauduleuses devant les tribunaux. Au bout d'un an de démarches judiciaires, il fut finalement acquitté.

Parlant de cet épisode, M. Blanchard a déclaré que M. Bisailon s'était sauvé du comté pour laisser la place à son chef qui continuera d'accuser à tort et à travers.

Toujours contre son "bon ami"

M. Carl O'Malley est bien décidé à briser les suffrages pour le PNP contre son "bon ami" Bryce Mackasey. Maintenant que ce dernier a choisi de se présenter dans NDG, M. O'Malley tentera d'obtenir la bénédiction de M. Choquette. Jadis, M. O'Malley avait même accepté une candidature créditiste au fédéral pour faire la lutte à son bon ami de Verdun, Bryce Mackasey.

Un créditiste candidat UN

Le choix par l'Union nationale d'un créditiste connu comme son candidat dans Rouyn-Noranda vient mêler les cartes dans le comté du chef créditiste Camil Samson.

La venue de M. Jean-Claude Chevalier réjouit surtout les libéraux. Leur candidat, Henri Miljours, défait en 1973, compte sur la division du vote créditiste pour l'emporter cette année.

Il faut comprendre que MM. Caouette et Samson sont brouillés depuis quelques années et M. Chevalier est de tendance "caouettiste".

Quant au PQ qui présente un jeune candidat, Réal Roy, il compte également sur cette division pour battre Samson.

Le "no fault" complet

Lévesque promet une régie de l'assurance-automobile

par Pierre-Paul GAGNÉ
envoyé spécial de LA PRESSE

CHICOUTIMI — Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, s'est engagé, hier, à mettre sur pied, dès l'accession de son parti au pouvoir, une régie québécoise de l'assurance-automobile.

Cette régie devrait, au cours des mois suivant sa création, lancer un régime d'assurance-automobile de base auquel tous les automobilistes seraient obligés d'adhérer pour pouvoir conduire un véhicule moteur.

Une des principales caractéristiques de ce régime serait d'épouser le système d'indemnisation sans égard à la responsabilité (no fault complet) tel que le préconise le rapport Gauvin, rendu public au début de 1974.

De plus, l'existence de ce régime de base n'empêcherait pas les automobilistes de s'assurer de façon plus complète en faisant appel aux compagnies privées.

le "racket organisé"

Dénouant l'inaction du gouvernement Bourassa face à ce qu'il a appelé le "racket organisé" de l'assurance-automobile, M. Lévesque s'est engagé par deux fois, hier, à Chicoutimi, à créer une régie de l'assuran-

ce-automobile et à la rendre complètement opérationnelle avant la fin d'un premier mandat péquiste.

60 p. cent

Selon M. Lévesque, les primes d'assurance-automobile ont augmenté de 60 p. cent au Québec au cours des trois dernières années sans que le gouvernement Bourassa n'ose intervenir de quelque façon que ce soit.

A titre d'exemple, M. Lévesque a rappelé qu'un chauffeur québécois, classé dans la catégorie dite la moins risquée, paie à Montréal \$392 par année pour s'assurer, alors que le même conducteur ne débourse que \$243 à Toronto.

Qui plus est, le chef péquiste a soutenu que l'inefficacité du système actuel, combinée à l'incurie gouvernementale, ont coûté en trop aux automobilistes québécois la jolie somme de plus de \$300 millions depuis 1973.

Pourtant, a-t-il poursuivi, le Cabinet avait reconnu, dès 1971, l'urgence de la situation lorsqu'il avait formé la Commission Gauvin. Pourquoi, s'est-il demandé, le gouvernement n'a-t-il pas agi puisque le rapport de cette commission a été déposé depuis bientôt trois ans?

Pour la bonne raison, a-t-il dit, que le gouvernement, une

fois de plus, a cédé aux pressions des amis du régime, bureaux d'avocats et compagnies d'assurances, qui n'avaient pas intérêt à ce que la situation actuelle change.

"D'ailleurs, a-t-il lancé ironiquement, où pensez-vous qu'il est allé ce \$300 millions que les quelque deux millions de conducteurs québécois ont payé en trop depuis trois ans?"

Basé sur le rapport Gauvin

Dans l'esprit de M. Lévesque, le projet péquiste respecterait le rapport Gauvin dans ses grandes lignes, du moins en ce qui a trait à l'obligation de s'assurer, ainsi qu'au système d'indemnisation sans égard à la responsabilité.

Quant au régime étatique d'assurance-automobile de base, il servirait à couvrir un certain seuil minimum d'indemnités se rapportant tant aux dommages matériels que corporels. Ce qui n'empêcherait donc pas les automobilistes d'ajouter à ce régime de base d'autres assurances venant de l'entreprise privée.

De son côté, la régie gouvernementale aurait non seulement à administrer le régime de base, mais elle superviserait l'ensemble des opérations dans le secteur de l'assurance-automobile.

C'est ainsi qu'on étudierait les mécanismes qui pourraient permettre une diminution des frais généraux des compagnies d'assurances, ainsi que des évaluations qui sont effectuées en cas d'accident.

Des régimes plus complets

A la limite, a dit M. Lévesque, la régie pourrait en venir un jour à proposer aux automobilistes québécois des régimes plus complets d'assurance-automobile si elle en venait à la conclusion qu'elle pourrait arriver à des coûts moins élevés que ceux de l'entreprise privée.

Interrogé par les journalistes, il a refusé de voir là quelque forme que ce soit d'étatisation des compagnies d'assurances.

Hier, M. Lévesque a refusé de donner des détails chiffrés sur les avantages que pourrait comporter l'ensemble de la proposition péquiste, affirmant qu'il faudrait au préalable faire étudier toute la question par des actuaires.

Il a cependant affirmé que la Régie d'assurance-automobile pourrait fonctionner un peu sur le même modèle que celui de l'assurance-maladie, une régie qui, somme toute, à son avis, se débrouille assez bien.

IBERVILLE

Une lutte à trois dont on ne peut deviner l'issue

par Jean-Guy DUGUAY

Iberville est un de ces comtés où un revirement de quelques centaines de votes, à la toute dernière minute, pourrait faire pencher la balance en faveur de l'un ou l'autre des partis en lice et sur lequel le Parti québécois fonde de très grands espoirs.

Lors des dernières élections, le député libéral sortant, et candidat actuel, M. Jacques Tremblay, avait remporté la victoire avec 38 pour cent des votes, 10,688 sur un total de 25,586. Le candidat créditiste Paul-Yvon Hamel l'avait talonné de très près, et avait réussi à obtenir 33 pour cent des suffrages exprimés. Le candidat unioniste, et ancien député du comté, M. Alfred Croisetière, avait dû se contenter de 14 pour cent des votes, 4,132.

La machine créditiste pourtant bien organisée en 1973, brille par son absence cette année. Les créditistes n'ont pas encore nommé de candidat en vue du prochain scrutin, et rien n'indique qu'ils aient l'intention d'en nommer un.

Un conseiller de Biron

Les unionistes, après leur déconfiture de 73 ont choisi M. Urbain Morin, spécialiste en relations de travail, et principal conseiller de M. Rodrigue Biron en matière de relations ouvrières, comme candidat. Assez bien connu dans le comté et bien appuyé par une organisation qui semblait sommeiller depuis quelques années, il pourrait faire une lutte plus qu'honnête et réussir à rallier une forte proportion des brebis égarées de femmes créditistes en 1973.

Les libéraux et les péquistes s'accordent pour dire que ce troisième larron unioniste pourrait bien venir mêler les cartes et fausser les analyses de ceux qui prédisaient une lutte à deux dans cet ancien château-fort de l'Union nationale. Les unionistes, eux aussi, vont piger dans le lot des 8,259 partisans créditistes abandonnés à leur sort.

Les péquistes

Les péquistes comptent aussi trouver les quelques milliers de voix qui pourraient leur assurer la victoire dans cette clientèle créditiste.

Ils sont si importants, en fait, ces abandonnés créditistes que le Parti québécois aurait bien aimé leur présenter un de leurs anciens candidats au fédéral, l'actuel maire de Sainte-Brigide, un cultivateur par surcroît, M. Jean-Paul Lasnier, pour porter les couleurs péquistes cette année. Il s'était présenté dans le comté de Brome-Missisquoi aux élections fédérales de 1972, et avait réussi à récolter plus de 9,000 votes.

Le vote des partisans péquistes réunis à Mariville samedi soir dernier a toutefois fait avorter cette stratégie. Un professeur de Sainte-Césaire, M. Jacques Beau-



séjour, militant de la première heure et ancien président de l'association péquiste du comté, a été choisi.

Si le Parti québécois, très présent et en excellente santé, le nombre de ses membres est passé de 400 en 1973 à plus de 1,300 cette année réussissant à aller chercher quelques milliers de votes chez les laissés pour compte créditistes, tout en enlevant un pourcentage important des libéraux non contents on pourrait assister à une lutte très serrée entre les trois partis en lice.

Des reproches

Car des insatisfaits libéraux, il y en a. On reproche à M. Tremblay son silence des trois dernières années et l'apparition soudaine de sa photo dans les hebdomadaires locaux le montrant distribuant les chèques de subventions gouvernementales à l'approche des élections.

L'affaire du foyer de Farnham, comme on se plaît à l'appeler dans le comté, n'a pas non plus eu l'heur

de plaire aux militants libéraux. Cette "affaire" pourrait venir hanter les nuits du député sortant, elle a fait beaucoup de bruit et toutes les questions à son sujet n'ont pas été élucidées.

On accuse M. Tremblay d'avoir favorisé un de ses organisateurs politiques, l'entrepreneur Isidore Barabée, lors de la distribution des contrats de démolition d'un bâtiment devant être remplacé par le foyer pour personnes âgées de Farnham. Pour ne pas avoir à demander de soumissions publiques pour la démolition de cette bâtisse, le gouvernement aurait accordé deux contrats distincts d'un montant inférieur à \$50,000 et les deux contrats ont été accordés à l'organisateur de M. Tremblay.

La baisse du revenu des producteurs laitiers, occasionnée par les coupures dans les quotas de production de lait, la conservation des terres agricoles et la question du zonage agricole seront les thèmes les plus chaudement débattus pendant cette campagne électorale.



Lise PAYETTE

Dans un autre rôle

Parce qu'elle est candidate péquiste, il est peu probable que Mme Lise Payette revienne à la télévision de Radio-Canada après les élections québécoises, à l'indiqué hier aux Communales, le secrétaire d'Etat, M. John Roberts.

Elle n'a pas été congédiée, précise-t-on à la direction de Radio-Canada.

"Selon nos politiques, elle ne peut pas revenir à l'émission "Appelez-moi Lise". Elle pourrait revenir, si le fait d'avoir été candidate n'entame pas sa crédibilité, dans un autre rôle, comme par exemple documentaliste ou animatrice pour une émission scientifique", indique M. Raymond David, vice-président pour le réseau français.

Biron veut éviter une grève

Quelques heures à peine après avoir affirmé qu'il n'avait aucune intention d'intervenir dans le conflit ouvrier qui menace d'éclater dans l'entreprise de la famille à Sainte-Croix-de-Lotbinière, M. Rodrigue Biron a pris contact avec les deux parties en cause pour tenter de hâter la venue d'un règlement.

Tout en avouant sa réticence à s'immiscer dans les négociations aux fonderies Sainte-Croix, "pour ne pas politiser le conflit", le chef unioniste a indiqué avoir eu des discussions, tôt hier matin, avec les représentants du syndicat, qui menacent de se mettre en grève, et ceux de la direction, pour susciter un rapprochement.

M. Biron n'occupe plus, toutefois, aucun poste administratif au sein de l'entreprise familiale depuis la fin de l'été. Quant aux actions qu'il détenait, explique-t-il, il en a cédé une partie à son père, qui a repris en main le contrôle des opérations, et il négocie actuellement la vente de ses autres droits de propriété à son frère.

Dans un état d'ébriété avancée

(AFP) — Le pilote du ferry boat qui a coulé la semaine dernière sur le Mississippi à la suite d'une collision était en état d'ébriété, a révélé l'autop-

sie de son cadavre. Une centaine de personnes ont trouvé la mort au cours de cet accident. Le rapport du médecin légiste a été remis à l'ad-

ministration des garde-côtes qui est chargée de déterminer les causes de cette catastrophe survenue au petit matin.

radio-télévision

PAR LOUISE COUSINEAU

Retomber en enfance avec Strogoff et les Muppets

Si dans votre enfance vous avez voyagé en troïka avec Nadia et Michel, pourchassés par les Tartares dans la steppe russe, vous avez peut-être comme moi éprouvé une certaine appréhension à regarder "Michel Strogoff", de peur de voir vos beaux souvenirs rapetissés par la perception raisonnable des choses, qui est hélas un des vices de l'âge adulte.

Finalement, c'est une série bien charmante que cette coproduction de six pays européens, où l'on n'a pas lésiné sur les extérieurs ni sur les extra. Et si Raimund Harmstorf, qui interprète Strogoff, n'est pas aussi beau que j'imaginais le vrai, celui du livre, au moins il se bat comme un lion, et d'une façon très convaincante, et il a une vitalité plutôt excitante. Le pire, c'est que l'histoire n'a pas vieilli. Non, c'est moi qui, dans mon enfance, n'avais jamais douté une seconde que Michel soit le bon et Ivan Ogareff,

chef des Tartares, le méchant qui se révolte contre le merveilleux tsar. Et voilà que l'âge des certitudes s'est envolé et que les Tartares, qui veulent l'autonomie de leur pays, me semblent tout à fait dans leurs droits.

Par respect pour mes souvenirs d'enfance, je ne vais pas ficher mon héros en bas de son piédestal. Mes yeux vont peut-être pleurer quand les siens vont se faire brûler, même si je me rappelle qu'il n'avait pas vraiment perdu la vue, ses larmes l'ayant sauvé.

Ma consolation viendra du fait que les Tartares ont finalement obtenu leur république, même si ce n'est pas celle qu'ils avaient désirée, puisqu'elle fait partie des républiques soviétiques.

Entre-temps, je vais suivre cet "Hors Série" avec plaisir, avec Nadia, la femme libérée avant son époque et qui court les routes, et ces deux journalistes drôles comme ils ne le sont plus souvent.

Un copain m'avait recommandé cette nouvelle série américaine dont les héros sont sortis tout droit de "Sesame Street". Les premières fois, je me suis posé de sérieuses questions sur leur drôlerie, et puis cette semaine j'ai succombé. Il s'agit d'une bande de marionnettes qui dansent et chantent. Chaque émission a un invité en chair et en os. La semaine dernière, c'était Joel Gray le mec de "Cabaret". C'est imaginaire et plein de gaieté, avec les marionnettes qui racontent parfois de vieilles blagues racontées par leur présentation originale.

On a même le choix de deux heures pour voir ça. Le lundi, c'est à 19h au canal 6, pendant les reprises de "La petite semaine". Le mercredi, c'est à 19h30 au 5, pendant "Chère Isabelle". "The Muppets" est une émission pour enfants, mais elle est parfois plus drôle que nos deux comédies destinées, en principe, aux adultes.

Incendie dans une usine d'armes nucléaires de l'Union Carbide

(AFP) — Environ deux cents ouvriers d'une usine d'Union Carbide produisant des armes nucléaires à Oak Ridge (Tennessee) ont été évacués mercredi à la suite d'un incendie.

Aucune personne n'a été blessée mais, selon un porte-parole de la compagnie, tous les employés ayant inhalé de la fumée vont devoir subir des examens médicaux.



Officier en commençant.

Tu as un D.E.C. ou un BAC? Ou tu termines tes études universitaires cette année? Les Forces armées canadiennes ont une tenue d'officier pour toi et tous les avantages qui s'en suivent: salaire fort avantageux selon les capacités, un minimum de 4 semaines de congé payées dès la première année, possibilité de voyages et d'études post-universitaires, responsabilités stimulantes...

Conditions avantageuses. Une armée de volontaires comme la nôtre offre bien des avantages car elle est en concurrence avec l'industrie lorsqu'il s'agit de l'engagement de diplômés et de spécialistes comme toi et moi. Nous jouissons donc d'une grande liberté d'action... en plus d'avantages matériels certains.



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

SI LA VIE T'INTÉRESSE

Pourriez-vous, sans obligation de ma part, me faire parvenir plus de renseignements sur les carrières offertes par les Forces armées canadiennes.

Nom: _____
 Age: _____ Sexe: _____
 Adresse: _____
 Ville: _____ Prov.: _____ Code postal: _____
 Adresse ce coupon à: Centre de recrutement des Forces armées canadiennes, 1254, rue Bishop, Montréal, H3G 2E3
 N.B.: Tu peux aussi téléphoner (à frais virés) à 283-6516

P.D.E.G.

La Ville d'Ottawa s'apprête à régler l'usage du tabac

OTTAWA (PC) — Un règlement radical interdisant de fumer dans de nombreux endroits publics a reçu l'aval du bureau du commissaire, mardi, et deviendra loi si le conseil municipal l'approuve.

Le règlement proposé interdit de fumer dans les boutiques, les ascenseurs, les escaliers mécaniques,

les escaliers, les hôpitaux, les guichets des banques, les compagnies fiduciaires et les services municipaux, les salles publiques et les taxis.

Les amendes minimales seront de \$25, \$75 et \$150 pour les première, seconde et troisième contraventions, et les boutiquiers seront tenus de faire res-

pecter la loi s'ils ne veulent pas se voir eux aussi infliger une amende.

L'application de la loi reposera aussi sur les réclamations des non-fumeurs auprès de la police contre ceux qui y contrevennent. Le conseil municipal est unanime pour dire que le règlement n'est en fait guère impossible.

Tout est affaire de synchronisme

Au bon endroit au bon moment

Air Canada dessert les destinations canadiennes avec une ponctualité et une fréquence exemplaires. Il y a, par exemple, six vols quotidiens Montréal-Vancouver. Bien répartis, à travers la journée, ces vols se font parfois sans escale, parfois en 727 ou en L1011 avec cinéma. Le service de réservations de vingt-quatre heures vous réservera sur-le-champ une voiture, une chambre d'hôtel et votre place à bord d'un vol d'affaires.

L'art de bien voyager

Air Canada offre encore plus aux gens d'affaires: le plaisir de bien voyager, sous le signe de l'hospitalité et de la courtoisie. Pourquoi ne pas profiter des tarifs excursion? Votre voyage d'affaires devient alors une aventure touristique, à prix réduit. Loisir bien mérité! Votre agent de voyage connaît tous les détails des tarifs excursion.

Vancouver

- Six vols quotidiens: deux le matin, dont un en L1011 avec cinéma, deux l'après-midi, deux le soir dont un sans escale et un en 727

Calgary

- Trois vols quotidiens: deux le matin dont un sans escale, un le soir en 727

Edmonton

- Deux vols quotidiens: un le matin, un le soir en 727

Winnipeg

- Six vols quotidiens: trois le matin dont un sans escale, deux l'après-midi, un le soir sans escale en 727

Horaires en vigueur le 31 octobre 1976



Ony va?
Ony va!

AIR CANADA



La vodka Kalinka se prend avec...

- du jus d'orange
- des amis
- du jus de tomate
- de la glace
- sa blonde
- une tasse (lorsqu'on manque de verre)
- sa main droite
- son jus préféré
- etc...

...plaisir!

40 onces 369-1 \$10.25
25 onces 369-H \$ 6.65



Distribué et embouteillé au Québec depuis 1928.

Gardien de prison pris comme otage

DORCHESTER, N.-B. Trois détenus du pénitencier de Dorchester détiennent en otage depuis hier un gardien du nom de John Gabriel, de Springhill, Nouvelle-Écosse. D'autre part, à la demande des mutins, un journaliste de la télévision de Radio-Canada, John Steeves, s'est rendu à l'intérieur de la prison, mais il ne servira pas de médiateur tant que sa sécurité ne sera pas garantie.

Dans une entrevue pour le service radio de Radio-Canada, M. Steeves s'est déclaré convaincu que les mutins relâcheraient leur otage dès qu'il-même ressortirait, car leur demande primordiale était qu'on donne une certaine publicité à ce qui avait motivé leur action.

M. Tom Epp, directeur adjoint du pénitencier, a fait savoir également que M. James Letcher, avocat éminent de Moncton, avait agi comme intermédiaire dans les négociations entre les détenus tenant le gardien en otage et les administrateurs de la prison.

M. Epp a déclaré: "Nous sommes parvenus à un point crucial et tout peut se régler en quelques heures ou bien, si tout va mal, prendre deux jours."

Les prisonniers détenant le gardien avaient demandé qu'on leur envoie un journaliste et M. Steeves a été alors admis à l'intérieur de la prison, mais pas encore autorisé à servir de médiateur, a ajouté M. Epp.

"Une fois que nous serons convaincus que les deux parties sont prêtes à

négoier en toute bonne foi, il commencera. Nous voulons garantir sa sécurité."

Les détenus ont permis hier aux responsables de la prison de voir l'otage et de se rendre compte qu'il était bien portant. Le gardien captif a également pu s'entretenir par téléphone avec un membre de la direction de l'institution.

Vers l'heure du souper, une liste d'exigences a été remise aux autorités par les trois mutins qui détenaient leur otage dans l'aile du pénitencier réservée aux détenus les plus récalcitrants.

D'autres détenus ont raconté qu'à un moment donné l'un des mutins tenait un objet de métal plutôt pointu sous la gorge du gardien.

"On aurait dit un couteau de fabrication artisanale, mais les détenus qui l'ont vu ne peuvent pas se prononcer de façon catégorique. Ils se sont empressés de déguerpir", a fait remarquer M. Epp.

Plus tard, en soirée, on a fait porter du café et des sandwiches au gardien et à ses ravisseurs.

M. Epp a précisé que les exigences des mutins étaient diverses, les unes importantes et les autres secondaires.

Toujours selon M. Epp, les trois individus en question sont considérés comme dangereux. Il a également fait savoir que l'un d'entre eux avait été transféré à Dorchester d'une prison située dans une autre région et qu'aucun des trois mutins ne purgeaient une peine de plus de dix ans d'emprisonnement.

Vol du siècle... raté à New York

NEW YORK (UPI, Reuter, AP) — Trois hommes, un chauffeur de taxi, un expert en électronique et un individu ayant des liens avec la Mafia, ont été arrêtés hier à l'aéroport Kennedy de New York ratant ainsi le cambriolage du siècle.

La police a en effet appréhendé les trois voleurs qui s'approprièrent à dérober un butin de \$80 millions en billets, or et diamants, dans la chambre forte de la compagnie Swissair.

Les trois hommes ont été trahis par un garde privé dont ils pendaient avoir acheté la complicité avec la promesse de \$2.5 millions.

Equipés de matériel perfectionné pour neutraliser les systèmes d'alarme, ils sont arrivés dans le hangar de fret de la Swissair, à l'écart de l'aéroport, mais 22 policiers les y attendaient. L'argent et les valeurs contenus dans la chambre forte devaient partir pour des banques suisses.

La police a révélé l'identité des trois hommes. Il s'agit de Michael Belvedere, 47 ans, qui a ses entrées dans le monde interlope. Le chauffeur de taxi est Cosmo Mazzapella, 52 ans, de Brooklyn, et l'expert en électronique est Ralph Leichtweis, 47 ans, un citoyen d'origine allemande.

Hydro: nouvelle rencontre avec Cournoyer

par Andrée LEBEL

Suite à de nouveaux développements survenus hier dans le conflit de l'Hydro-Québec, le syndicat rencontrera aujourd'hui le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer. La discussion portera vraisemblablement sur les cinq points du rapport Cournoyer que l'administration de l'Hydro juge inacceptables.

Un numéro spécial de l'Hydro-Press (journal interne de la compagnie) a été publié hier et on y fait état des principales améliorations aux conditions de travail pour l'ensemble des employés syndiqués. De plus, l'Hydro-Québec explique sa position sur les cinq recommandations rejetées.

Au niveau des salaires, la clause de réouverture si la loi anti-inflation est abolie et le 6 pour cent d'augmentation à compter du 15 octobre 1978 sont refusés.

Il en est de même de la proposition d'évaluer les postes d'opérateurs de la région Maisonneuve selon la classe d'opérateur la plus élevée et de la prime de remplacement pour les dépanneurs.

Au chapitre de l'ancienneté, alors que le rapport Cournoyer propose l'ancienneté comme critère de sélection lorsque plusieurs employés sont en mesure de satisfaire aux exigences normales, l'Hydro-

Québec maintient les exigences requises et la compétence. Enfin, la direction de l'Hydro refuse les modifications de M. Cournoyer au plan de carrière des techniciens.

Dans la même publication, l'Hydro-Québec établit quelques comparaisons entre la convention collective de 1975 et celle prévue pour les trois prochaines années. Outre les salaires qui subiront une augmentation moyenne de 12 pour cent à la signature de la convention et de 8 pour cent en 1977, on ajoute un régime supplémentaire de sécurité-salaire et un régime d'assurance-salaire en cas d'invalidité de longue durée.

Pour les congés de maternité, deux semaines de salaire seront payées avant le début des prestations de l'assurance-chômage et la possibilité d'un congé de maternité sans solde est prolongée de deux mois à un an.

Des améliorations sensibles sont aussi apportées aux chapitres des vacances, des frais de déplacement, de la rémunération du surtemps, des repas et des primes de quart.

Même si l'Hydro-Québec accepte l'ensemble du rapport Cournoyer, son refus de cinq points demeure une pierre d'achoppement au règlement du conflit.

Admirables! Confortables! Transformables! Abordables!

Ce sont les meubles de House of Braemore!

la **3aie**
D'HUDSON



A Admirables... parce qu'ils ont été créés selon de hauts critères de qualité et d'esthétique. Ils sont recouverts de tweed Olefin* (17% polyester/25% viscose/58% coton), tissu de qualité supérieure.

Confortables... parce qu'ils répondent vraiment à vos besoins de détente. Leurs coussins de siège et de dossier sont d'un confort incomparable.

*Marque déposée



A. "Groupe-confort" 2 sections
Il est recouvert d'un très beau tweed "Frontier" rouille-gris-beige et a des roulettes sur le devant.

Pouf assorti (hors-photo)
Monté sur 4 roulettes.

B. Canapé-lit de style Parson
Modèle à 4 coussins amovibles. Joli tissu tweedé d'aspect cachemire.

C. Canapé-lit contemporain
Modèle recouvert de tissu Linden de couleur hûtre. Devant monté sur roulettes.

Achats en magasin seulement. Meubles remboursés, rayon 511, au sixième étage, centre-ville. Place Vertu, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

799⁰⁰
ch.

Facilités de paiement sur demande

99⁰⁰
ch.

Facilités de paiement sur demande

399⁰⁰
ch.

Facilités de paiement sur demande

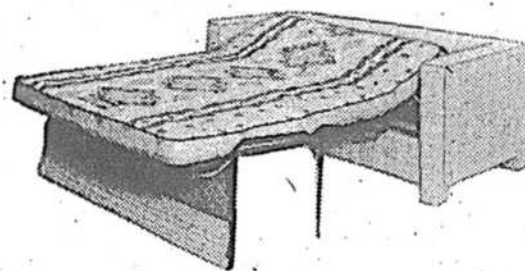
379⁰⁰
ch.

Facilités de paiement sur demande

Transformables... parce qu'ils peuvent se transformer "comme par magie" en lits pour les invités, pour se détendre, regarder la télévision, lire, etc...

Abordables... parce que les prix ont été étudiés de manière à ce que vous obteniez ce qui se fait de mieux en payant le minimum.

Matelas "Flex-o-pedic" pour plus de confort.



1. Appui-tête pour regarder la télé, lire, se détendre...
2. Siège façon sellier. Les ressorts à boudes et les barres encastrées assurent un confort "naturel" aux deux extrémités.
3. La courbe naturelle du siège permet une excellente position assise.
4. Le meuble bascule vers l'avant pour faciliter le nettoyage en dessous.
5. Un dispositif de réglage varie la tension pour faciliter l'ouverture et la fermeture du lit.
6. Des attaches gainées spéciales maintiennent fermement l'aire de repos.
7. Tube de traverse supplémentaire pour supporter le matelas et renforcer la stabilité latérale.
8. L'élément se referme sans laisser d'espace.
9. Les attaches gainées et les spirales de support sont en métal plaqué.
10. C'est partout que l'on retrouve la qualité Braemore.

AVEZ-VOUS
LE BON NUMÉRO?
281-4422

Notre numéro est désormais 281-4422 au lieu de 844-1515. Notez bien que le numéro pour les commandes téléphoniques reste le même:

842-6261

Demandez-nous n'importe quoi... ou presque

Un étrange Maheu ouvre le Festival de cinéma 16mm

6^{ème} FESTIVAL INTERNATIONAL
CINÉMA EN 16mm

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
1700 rue St-Denis — Inf.: 523-2816 (avant les projections)
285-9582 (pendant) Adm: \$2

19h30: CINÉMA INDÉPENDANT DE VANCOUVER
Plastic Surgery — A Little While More Yet — Coopera-
go — A Night in the Movies — Eye Identified Image —
Olympus.

21h30: THE BAKER de Michel Veilleux

LISTEN LISTEN LISTEN de Barbara Greene (en an-
glais) "un film sur des gens qui n'ont pas leur place en
société et sur leur apprentissage d'une nouvelle forme
de compréhension".

DEMAIN: 2 POUCES EN HAUT DE LA CARTE et WAITING
FOR FIDEL

Ouverture hier soir du sixième Festival international du cinéma 16mm, à la Bibliothèque nationale, avec trois films québécois et un court métrage américain. Ce festival non compétitif et pauvre — c'est un secret de polichinelle que ses organisateurs tirent le diable par la queue — fonctionne grâce à l'entêtement d'un petit groupe qui entend montrer des films que ne présentent jamais les circuits commerciaux. Un cinéma, en somme, plus audacieux par sa forme ou ses thèmes.

Plusieurs films québécois seront présentés pendant les cinq jours que durera le Festival. Il y avait hier soir, notamment, l'interdit, de Pierre Maheu, un curieux film sur un psychiatre doutant des vertus thérapeutiques de son art; installé à la campagne, dans une commune où il reçoit des "malades", il croit plus à la chaleur humaine qu'à la traditionnelle "objectivité" psychiatrique pour établir des contacts profonds — et salutaires — avec les personnes vivant avec lui. Le film sera officiellement présenté en première mondiale le 9 novembre à l'Université de Montréal, dans le cadre d'une Semaine de la folie où, sans doute, il ne paraîtra pas insolite.

Et le Festival se terminera, dimanche soir, par Une semaine dans la vie des camarades, un très long métrage de Jean Gagné

(240 min.), vivement attendu par ceux qui savent un peu de quoi il traite.

Entre-temps, on verra bout du monde de Bruno Carrière, Christian Chazet, Pierre Girard et Marcel Sabourin (jeudi à 19h30), 2 pouces en haut de la carte de Daniel LeSautier et Jacques Augustin (demain à 20h), la Veillée des veillées, de Bernard Gosselin (samedi à 21h30) précédé de Chéri, ôte tes raquettes, d'André Leduc.

A cela s'ajoutent une série de films de Vancouver (ce soir à 19h30), une rétrospective Werner Nekes (samedi à 14h et à 16h), une rétrospective de Peter Kubelka (dimanche à 14h) et une rétrospective Robert Nelson (dimanche à 16h).

Outre le film de Maheu, on a pu voir hier soir un court métrage de Jean

Salvy, Vivre pour soi, et un reportage sur quatre Cubains quinze ans après la révolution: Buenas dias companeras: les femmes de Cuba, d'Aviva Slesin.

Le programme du Festi-

val se complète avec un long métrage de Barbara Greene, Listen Listen Listen (ce soir à 21h30), un court métrage de Kim Cross, Surreal, suivi d'un moyen métrage de Michael Rub-

bo, Waiting For Fidel (demain à 21h30). On verra samedi soir à 19h30, Faces, de Lois Siegel, et Dyn Amo du Britannique Stephen Dwoskin.

Ce festival international

qualité égale. Il vaut la peine, cependant, qu'on aille y jeter un coup d'oeil — ou même davantage — car on peut y faire des découvertes intéressantes.

S.D.

LES CULBUTEUSES 18 ANS Adultes

...de mieux en mieux!

ELISABETH VOLKMAN
RINALDO TADAMONTI
COLETTA

L'infidélité est le seul lien qui unit encore
certaines femmes à leur mari

Infidélités
un film de Jean François Davy

avec ALBANE NAVIZET

DÈS DEMAIN!

CHATEAU 2 271-1103
GREENFIELD PARK 1 671-6129

Un film de JEAN GIRAULT **POUR TOUS**

L'ANNÉE SAINTE

une histoire pas très catholique

avec Jean Gabin,
Jean-Claude Brialy, Danielle Darrieux

RIVOLI & GREENFIELD SEULEMENT

CATHERINE DENEUE **LA GRANDE BOURGEOISE**

DÈS DEMAIN! **GREENFIELD PARK 3** 671-6129
PL. GREENFIELD PARK

Le PARISIEN 1 **RIVOLI 2**
486 STE-CATHERINE O. 866-3856 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

PARISIEN: 1:40, 3:40, 5:40, 7:40, 9:40. SAMEDI, DERNIER PROGRAMME
COMPLÉT 11:40. RIVOLI: 1:25, 3:20, 5:20, 7:10. GREENFIELD: SUR SEMAINE DES
7:00. SAMEDI & DIMANCHE 1:30, 3:15, 5:05.

APRÈS LE SUSPENSE DE "WESTWORLD"
NOUS PÉNÉTRONS DANS LE "FUTUREWORLD"

Prix d'entrée: \$1,200 par jour
Prix de sortie: VOTRE VIE!

POUR TOUS

DEMAIN!

Samuel Z Arkoff présente une production Aubrey Company Paul J. Leduc III
PETER FONDA **BLITHE DANNER**

Les "FUTUREWORLD"
Un film AMERICAN INTERNATIONAL PICTURE
narrant aussi en vedette **ARTHUR HILL**
STUART MARGOLIN **JOHN RYAN**

Producteur exécutif **YUL BRYNNER** dans le rôle du "Tutor"

Production **SAMUEL Z. ARKOFF** **PAUL N. LAZARUS** et **JAMES T. AUBREY**
Scénario **MAYO SIMON** et **GEORGE SCHENCK** Réalisation **RICHARD T. HEFFRON**

PALACE 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 **DORVAL 1** 260 AVE DORVAL 831-8586
LAVAL 2 688-7776 **Cinéparc DOLLARD 2** 35 684-8442

PALACE: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. DORVAL: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. LAVAL: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. DOLLARD: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. DERNIER PROGRAMME COMPLÉT 11:30. DOLLARD: 2 départs: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Quoi de neuf

Robert Charlebois a terminé, dimanche dernier, sa série de spectacles à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Il s'envolera très bientôt pour l'Europe où il présentera son "dernier show rock" pendant quelques semaines.

Jean-Pierre Ferland, lui, est toujours à l'affiche de la salle Maisonneuve (jusqu'au 17 novembre) avec son spectacle "Ce soir-là".

L'événement à Montréal pour les trois prochaines semaines est sans contredit l'admirable spectacle que Monique Leyrac consacre à Félix Leclerc. Ça se passe au Patriote. Il est peut-être intéressant de noter que c'est également au Patriote que Monique Leyrac avait présenté son spectacle Nelligan, l'an dernier. Yves Blais et Percival Bloomfield avaient été les seuls à croire à la rentabilité de ce spectacle.

Par ailleurs, Roger Gravel et ses musiciens sont au Nelson jusqu'à dimanche inclusivement, tandis qu'un nouveau groupe, Arcanes, présente son spectacle en face, à l'Imprévu.

Deux choses à surveiller la semaine prochaine: Francoeur (Aut'Chose au Nelson) et Mahogany Rush qui sera au Grand Salon du Domaine Mascouche, à compter de mardi, pour célébrer le premier anniversaire de l'établissement.

Disons également que le trio "Paul et Paul" sera à l'Imprévu, également à compter de mardi.

Tenons-nous bien, les Français s'en viennent. Daniel Guichard, tout d'abord ("La tendresse", "Faut pas pleurer comme ça" et on ne sait pas trop quoi par la suite) fera la salle Wilfrid-Pelletier les 23 et 24 novembre. Nicole Croisille, elle, sera à Maisonneuve du 26 au 28.

Auparavant, du 18 au 25 novembre, la même salle Maisonneuve accueillera la très belle Louise Forestier. Nous en reparlerons d'ailleurs la semaine prochaine.

Plusieurs Américains seront également dans nos murs au cours des prochaines semaines: Telly Savalas (Kojak, le 14 (salle Wilfrid-Pelletier), la grande vedette disco Tina Charles, à la même salle, les 15 et 16, Al Stewart, au Plateau, également le soir des élections.

Mais auparavant, on aura droit aux Doobie Brothers, jeudi prochain au Forum et à l'extravagant Frank Zappa, également au Forum, le 10 novembre.

TENSION

si forte,
si terrifiante,
si insupportable,
que vous serez
cloués sur
votre siège!

COULEUR
BRENDA VACCARO dans



...elle essayait juste de rester en vie

CHATEAU 2 CHATEAU: 1:20, 4:35, 7:50.
51 DAVENEL 271-1103

Scénas LAVAL 6 LAVAL: sem., 6h20 et 8h.
CENTRE LAVAL 776-7776

VERSAILLES VERSAILLES: sem., 6h et 7h40.
7555 SHEPPARD 353-7880

ELECTRA ELECTRA: 12h, 3:10, 6:25, 8:05.
50 CATH & JAMMET 522-9117

GREENFIELD PK. GREENFIELD: sem., 6:10 et 7h45.
1000 E. DUNDAS 671-5124

2^e Grand Film dans chaque Cinéma

CPA Air annonce ses nouveaux tarifs de vols nolisés pour le Canada.

Dès le 1^{er} février 1977, ces nouveaux tarifs de vols intérieurs vous feront économiser de l'argent. Tout comme les tarifs de vols nolisés vers l'Europe.

	Winnipeg	Toronto/Hamilton	Ottawa	Montréal
Vancouver	\$144	\$209	\$218	\$223
Calgary	\$112	\$181	\$189	\$194
Edmonton	\$112	\$181	\$189	\$194
Winnipeg	—	\$127	\$135	\$141

Pour calculer les tarifs aller-retour de vols nolisés, on prend les tarifs simples ordinaires de vols en classe économique et on y ajoute la somme de \$31.
(Ces prix ne comprennent pas la taxe canadienne de transport jusqu'à concurrence de \$8 par personne).
Ces tarifs sont sujets à l'approbation du gouvernement.

Nos nouveaux tarifs de vols nolisés, qui seront en vigueur à compter du 1^{er} février 1977, vaudront pour les voyages à l'extérieur d'une province et entre les villes canadiennes distantes de plus de 700 milles l'une de l'autre (Nous ne pouvons pas en faire autant pour les courts trajets en raison des coûts élevés).

La durée du séjour a été fixée à un minimum de 10 jours et à un maximum de 30 jours.

Il vous faut compléter vos réservations de vol et acquitter le montant intégral du billet au moins 2 mois à l'avance. (Les frais d'annulation sont de \$20).

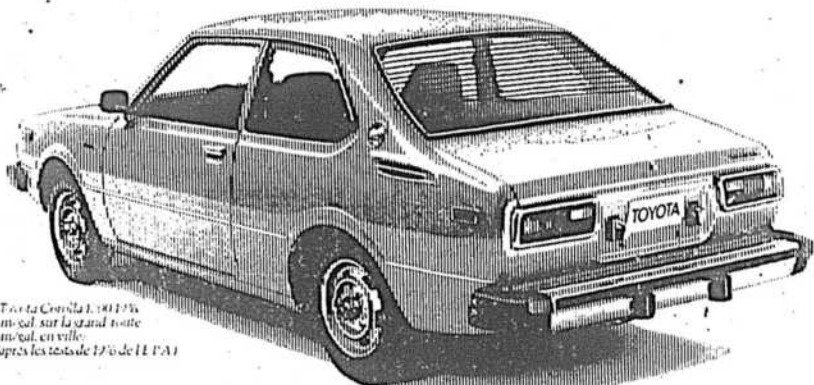
Si vous désirez faire vos réservations plus de 2 mois à l'avance, nous vous demanderons d'aller chercher vous-même votre billet et d'en régler le prix dans les 7 jours qui suivent la date de réservations.

Pour certains de ces vols, vous feriez bien de retenir votre place sans tarder. Ne serait-ce pas une bonne idée d'appeler votre agent de voyages ou CPA Air dès maintenant?



C'est l'Orange qui nous mène en haut
CPA Air

CETTE VOITURE EST L'UNE DES MOINS CHÈRES ET AUSSI L'UNE DES MIEUX ÉQUIPÉES AU CANADA!



La Toyota Corolla 1200 1700
4x4 motor, sur la grande route
3x motor, en ville
(D'après les tests de l'ILPA)

La Toyota Corolla est la voiture qui se vend le plus au monde. Et même si ce n'est pas (tout à fait) la moins chère que vous puissiez acheter, elle coûte quand même plusieurs centaines de dollars de moins que la plupart des voitures vendues aujourd'hui.

Son équipement est si complet que les seuls éléments facultatifs à y ajouter sont une radio et des pneus radiaux.

Elle est si méticuleusement construite et si complètement vérifiée que huit sur 10 de toutes les Toyota Corolla vendues au Canada depuis 10 ans roulent encore.

De plus, elle est régulièrement testée dans le Grand Nord canadien. De là sa remarquable valeur de revente. En ce moment, vous pouvez vous procurer une Toyota Corolla 1200 en profitant d'une allocation spéciale d'échange. Toute une offre, car la Toyota Corolla 1200 est déjà l'une des voitures les moins chères au Canada! Vous voulez vous acheter une auto? Allez voir d'abord pourquoi il se vend plus de Toyota Corolla à travers le monde que de tout autre modèle de voiture. Il nous étonnerait beaucoup que vous reveniez à pied!

TOYOTA

LA TOYOTA COROLLA 1200, LA DURE À BATTRE. DEPUIS 40 ANS!

ALLEZ VOIR UN CONCESSIONNAIRE TOYOTA. C'EST UN EXPERT EN PETITE VOITURES.

Etudiants en technique: protestation contre une directive de Québec

par Mariane FAVREAU

Une levée de boucliers est à s'organiser contre une directive du ministère de l'Éducation obligeant les étudiants de certaines techniques, au collégial, à prendre quatre cours complémentaires dans des matières autres que celles de leur "concentration".

C'est en électrotechnique que la contestation semble le mieux organisée et elle rallie non seulement les étudiants, mais également les professeurs, le Conseil du patronat, la Corporation des électroniciens et celle des techniciens professionnels.

Une réunion avait d'ailleurs lieu à Montréal, hier soir, pour aviser. Car la Direction générale de l'enseignement collégial du ministère assure que ce nouveau profil est obligatoire à partir du 1er décembre, qu'on soit d'accord ou non.

Or, personne n'est contre le principe même de cours qui élargissent les horizons des futurs techniciens, surtout que l'étudiant serait tout à fait libre de prendre les cours de son choix.

Mais on assure que le programme est déjà surchargé en électrotechnique (et dans d'autres techniques) et qu'il est impensable de rajouter quatre cours sans couper dans les cours indispensables.

Et c'est à ce titre que les corporations professionnelles et le Conseil du patronat s'intéressent à la question puisqu'une modification du régime pédagogique aurait des effets sur la formation même du futur technicien.

Selon un professeur à qui nous avons parlé, il faudrait rajouter une année de cégep en électrotechnique si on rajoutait les quatre cours complémentaires, car le programme est déjà surchargé.

Les professeurs voudraient retarder d'un an l'application de cette directive afin d'analyser auparavant les besoins du programme (qui n'aurait jamais été modifié, mais seulement rapiécé).

Cette exigence de la DIGEC n'est pas nouvelle mais l'électrotechnique et d'autres techniques jouissaient d'un sursis pour son application. Sursis qui prendrait fin en décembre.

Cette année glissez une photo dans vos cartes...



vous verrez comme ça fait plaisir!

Envoyez à tous ceux qui vous sont chers des cartes de Noël plus personnelles en y joignant une photo de vous ou de votre famille. Ça fait plaisir et c'est facile.

Votre finisseur photo se fera un plaisir de vous préparer autant d'épreuves que vous le désirez, à partir d'une photo, d'une diapositive ou du négatif de votre choix. Vous obtiendrez pour cela un bon prix chez la plupart des finisseurs.

Soyez prêt pour Noël! Choisissez une photo, voyez votre détaillant photo dès aujourd'hui et demandez qu'on tire vos épreuves sur papier Kodak.



Sur papier Kodak
c'est réellement
beau.

Thomas Thomas Thomas Thomas Thomas



\$995 et plus
(non illustré)

CANADIAN NO 144

2 claviers de 44 notes, 10 rythmes automatiques, 8 jeux indépendants. Accords et pédales automatiques. Balance des claviers. Reverberation. Finition noyer, blanc inclus. 5 ans de garantie, pièces et service. 6 leçons à domicile. Entrée pour écouteurs et cassettes.



Carrefour Laval
688-1633

Les Galeries
d'Anjou
354-9171

Centre Fairview
695-7471

Mail Champlain
Brossard
465-1931

un
Maxi
dry?
Oui "Maxi" beaucoup!

66.6 onces	181 F.	\$16.15
40 onces	182	\$ 9.90
25 onces	181	\$ 6.45

Melchers
Maxi Dry
Gin
LONDON DRY GIN
66.61oz fl.oz. 1.99L 47%alc./vol.
MELCHERS DISTILLERS LIMITED
MONTREAL, CANADA

Melchers
Distillerie et embouteillage au Québec depuis 1858



Téléphoto UPI

Oh la belle neige!

Robert Deane Sandlin, 4 ans, goûte à la première neige de la saison à Denver, Colorado. La première tempête de neige de l'année a déversé quatre pouces de neige sur les Rocheuses américaines. Les routes de la région sont dangereuses et plusieurs écoles de Denver ont été fermées.

Bijoux reçus d'un bijoutier en faillite

Jean-Paul Dubois, l'un des membres de la famille que l'on sait, a présenté hier, devant le juge Jacques Lessard, sa défense à l'accusation de recel de bijoux portés contre lui, il y a trois ans, suite à son acquittement de la part d'un bijoutier de ses amis.

Interrogé par le procureur du prévenu, Me Sydney Leithman, un autre résident de Saint-Henri a déclaré que c'était lui qui avait apporté les bijoux trouvés au domicile de Dubois, et ce, de la part d'un bijoutier de ses amis. Ce dernier était sur le point de faire faillite, semble-t-il, et il voulait apparemment soustraire une partie de son stock à cette déconfiture financière.

Ce bijoutier, qui se serait appelé Réal Lévesque (mais qui n'a pas été entendu) voulait avoir quelques milliers de dollars pour sa marchandise.

Un autre bijoutier, celui-là du quartier Saint-Henri, a été pressenti par la suite pour évaluer les bijoux et comme il connaissait Dubois depuis une quinzaine d'années, il a fait ce travail gratuitement. Il a dit que le tout pouvait valoir \$5,000, et, effectivement, il a attaché une étiquette à chaque pièce pour en établir la valeur individuelle.

Puis, ces deux témoins entendus, le tribunal a ajourné les plaidoiries du 10 novembre. Me Leithman soutenant avoir besoin de ce délai pour préparer son argumentation.

Navire péruvien coupable d'avoir pollué le fleuve

Le navire péruvien "Sabogal", a été déclaré coupable, hier par le juge Raymond Bernier, d'avoir pollué le fleuve en y déversant des hydrocarbures en grande quantité, le 23 juin dernier.

A cette date, un inspecteur fédéral, qui patrouillait en avion, au-dessus du Saint-Laurent, avait noté une trace bleuâtre derrière le navire, trace qui s'étendait sur une distance d'environ quatre milles.

On tenta alors de se mettre en contact avec l'équipage, mais ce fut peine perdue.

Un examen du navire, le lendemain, devait révéler que la pompe de la salle des machines avait été récemment utilisée.

La sentence du navire (car c'est celui-ci qui est effectivement accusé) a été reportée au 12 novembre prochain.

L'amende impossible, on le sait, peut s'élever jusqu'à \$100,000.

La compagnie Commercial Union Insurance veut récupérer la Camaro de Réjean Duff

par Léopold Lizotte

Le vol commis aux dépens de la compagnie Brink's, le 30 mars dernier, dans une ruelle du quartier financier de Montréal, n'en est apparemment pas à son dernier rebondissement.

En fait, au cours de la seule journée d'hier, il en est survenu deux, devant les Cours.

Dans un premier temps, deux jeunes gens et une jeune fille qui avaient été mêlés, il y a quelques mois, à des voies de fait fort graves sur deux policiers lancés sur la piste de ceux qu'ils croyaient être les auteurs de ce "coup de maître" ont été condamnés à des peines de prison fort réduites, après avoir été trouvés coupables d'accusations moindres que celles qui avaient tout d'abord été portées contre eux.

Alors que la Couronne réclamait contre Thomas O'Neill, son frère Edward et leur compagne Sheila Dalpe des peines se rapprochant du maximum de dix ans qui pouvaient leur être imposées, le juge Benjamin Schecter a prononcé des sentences de six semaines de détention contre les deux

hommes, et de dix jours contre la jeune fille de 29 ans, qui aurait été incidemment celle qui avait asséné un coup de bouteille sur la tête de l'agent Kevin McCarr, dont le crâne avait été fracturé, à cette occasion.

Compte tenu, évidemment, du temps que les prévenus avaient déjà passé en détention, depuis l'incident du bar "Molly Mc Guire".

Autre facette de leur sentence: les prévenus devront garder la paix pendant deux ans, et ils ne pourront plus fréquenter cet établissement de la rue Sainte-Catherine ouest, où, selon le tribunal, ces incidents ne se seraient peut-être pas produits si les policiers impliqués avaient été plus expérimentés, et n'avaient par ailleurs pas interpellé les accusés de la façon dont ils l'ont fait, en entrant dans la place.

L'un des jeunes gens, en effet, aurait été fort offensé, dans les circonstances, de se faire qualifier de "gros".

En fin d'après-midi, par ailleurs, la compagnie Commercial Union Insurance a présenté devant la Cour supé-

rieure une requête de saisie avant jugement d'une voiture Camaro qu'un certain Réjean Duff, maintenant recherché par la police de tout le pays, aurait achetée avec sa part du butin du vol de la Brink's.

Assureur de la Brink's et de son camion volé avec son chargement, ruelle Dollard, le 30 mars dernier, elle a été amenée à verser la très exacte somme de \$2,775,884 à sa cliente, dans les jours qui ont suivi l'agression à la super-mitrailleuse, dans le centre de Montréal.

Pour établir son point, la compagnie d'assurance soutient que la voiture saisie par les policiers de la CUM a été achetée avec une partie de la part remise à Duff, pour ce vol, et que si on veut la récupérer immédiatement, c'est qu'on craint tout d'abord qu'elle se détériore, à la fourrière municipale, ou même qu'elle soit remise à une autre partie, lors d'un accident de parcours ou de procédure toujours possible.

La compagnie appuie ses prétentions sur le fait que l'auto a été achetée par Duff avec



Réjean DUFF
recherché par la police de tous les pays

l'argent de la Brink's, à la fois sur une déclaration qu'il aurait lui-même faite aux policiers et sur les dires d'un de ses oncles, qui avait gardé sa part pendant un certain temps.

On sait que Duff a été libéré dès son enquête préliminaire des accusations tout d'abord portées contre lui, le

tribunal écartant sa confession aux policiers comme n'ayant pas été libre et volontaire.

Quelques semaines plus tard, il n'était plus là pour témoigner contre Roger Provençal et Michel Pilon, eux-mêmes accusés du hold-up proprement dit.

Et ceux-ci ont été libérés à leur tour...

les Obligations d'Epargne du Canada

Un solide gage de profit et de sécurité

Personne ne peut prédire l'avenir mais tout le monde peut le préparer. Comment? En achetant des Obligations d'Epargne du Canada. Elles rapportent bien: leur rendement annuel moyen est de 9.13% à l'échéance. Ainsi, une obligation de \$100 rapporte \$8.50 la première année et \$9.25 les huit années suivantes. Encaissables en tout temps, elles sont sûres, rentables et flexibles. Les Obligations d'Epargne du Canada, un solide gage de profit et de sécurité pour des années à venir.

Qui peut en acheter?

Les résidents canadiens, adultes ou mineurs, et leur succession peuvent acheter des Obligations d'Epargne du Canada. De plus, tel qu'indiqué dans la formule de souscription, les régimes enregistrés d'épargne-retraite, d'épargne-logement ou de pension ainsi que les régimes de participation différée aux bénéfices peuvent en acheter sous certaines conditions.

Où en acheter?

Vous pouvez les acheter au comptant ou par versements de toute banque, caisse populaire, société de fiducie ou de tout courtier en valeurs mobilières, agréé comme vendeur.

Leur prix?

Jusqu'au 15 novembre 1976 inclusivement, le prix des obligations achetées au comptant sera leur valeur nominale sans l'intérêt couru. Par la suite, un intérêt au taux de 9.13% l'an sera ajouté du 1er novembre à la fin du mois de l'achat.

Encaissables en tout temps

Oui, vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Pour obtenir votre argent, vous n'avez qu'à présenter vos obligations à votre banque et produire des pièces d'identité satisfaisantes.

Deux types d'Obligations d'Epargne du Canada

Les obligations entièrement nominatives. Ces obligations sont immatriculées quant au capital et à l'intérêt. L'intérêt est payé automatiquement par chèque le 1er novembre de chaque année. Elles sont disponibles en coupures de \$500, \$1 000 et \$5 000.

Les obligations avec coupons. Ces obligations, au capital immatriculé, ont des coupons d'intérêt payables au porteur. Elles sont disponibles en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1 000 et \$5 000.

Période de vente

Le ministre des Finances peut, sans préavis, mettre fin à la vente de cette émission en tout temps après le 5 novembre 1976.



Téléphoto UPI

Grâce à sa foi nouvelle

Bruce Collins, 23 ans, de Walnut Creek, Cal., parvient malgré tout à sourire au cours de la conférence de presse qu'il a donnée dans un hôpital de San Francisco. Collins, qui a survécu après avoir passé 27 jours sur un radeau, en pleine mer, sans nourriture, et a vu ses deux compagnons mourir, a déclaré qu'il avait réussi à tenir le coup grâce à sa foi nouvelle, à l'eau de pluie et à la faculté de pouvoir dormir dans les pires circonstances.

elles
ont de
l'avenir

9.13%
rendement
annuel moyen
à l'échéance



Quelque 70.000 personnes ont envahi, hier, le quartier de la confection de New York pour entendre le candidat démocrate Jimmy Carter dans une véritable ambiance de kermesse. On n'avait pas vu ça depuis la campagne de John Kennedy, en 1960.

Crise au sein du Labour; Callaghan fait une colère

LONDRES (Reuter, AFP) — Attaqué de toutes parts et soumis à des pressions contradictoires, le premier ministre britannique, M. James Callaghan, a quitté hier dans un geste de colère une réunion du parti travailliste, alors que s'est poursuivie sur le marché des changes la chute vertigineuse de la livre.

Toutefois, les bruits de démission imminente du gouvernement travailliste ont été catégoriquement démentis. "C'est de la pure sottise et cela n'a pas de sens," a dit avec agacement le porte-parole de 10 Downing Street. La rumeur s'était répandue comme une traînée de poudre en fin d'après-midi au marché des changes, où elle a immédiatement provoqué une rechute de la livre sterling.

Les milieux officiels ont également démenti les informations publiées par certains journaux sur le remplacement prochain de M. Denis Healey, ministre des Finances, par M. Edmund Dell, ministre du Commerce. Le chancelier de l'Echiquier avait été accueilli il y a quelques jours aux Communes par des cris de "démission".

Nouveau revers

La saute d'humeur du premier ministre s'est produite alors que M. Callaghan assistait à une réunion du comité exécutif national du parti, organe dominé largement par l'aile gauche qui cherche à bloquer le projet du gouvernement de réduire d'un milliard de livres les dépenses publiques.

Rhodésie: climat peu encourageant à Genève

d'après AFP, UPI, Reuter

GENÈVE — La conférence de Genève sur la Rhodésie, qui doit ouvrir la voie au pouvoir noir dans l'ex-colonie britannique, débute cette après-midi à Genève dans une atmosphère assez sombre, le premier ministre Ian Smith s'étant tenu rigoureusement à l'écart des ultimes négociations préliminaires.

D'ailleurs à la veille de la conférence, M. Ian Smith a refusé de libérer les détenus politiques nationalistes tant que les dirigeants nationalistes n'auront pas renoncé au terrorisme. Si l'attitude apparemment intransigeante de M. Smith, retiré sous sa tente, semble de mauvais augure pour la conférence, les dispositions prises pour l'ouverture officielle de la conférence ne suggèrent pas non plus que la tâche de M. Ivor Richard sera facile.

En dehors des cinq premières minutes pour les photographes, la séance aura lieu à huis-clos. Toutefois de source officielle britannique, on n'exclut pas totalement la possibilité que le président, M. Ivor Richard, fasse une déclaration avant le départ des journalistes.

Les journalistes ont été mis en présence, hier, d'un document que Mgr Abel Muzorewa affirme être un résumé du plan de négociation de M. Ian Smith. Selon ce document — qualifié de "fraude gigantesque pour confondre l'opinion mondiale" — l'objectif de Ian Smith est d'obtenir pour son gouvernement minoritaire blanc de désigner les membres d'un Conseil d'Etat qui serait l'instance suprême dans le cadre d'un éventuel gouvernement intérimaire rhodésien présidé par M. Smith lui-même. Pour la délégation de M. Smith, ce plan est "un produit de l'imagination de M. Muzorewa".

Par ailleurs, M. Henry Kissinger a déclaré que si la conférence de Genève aboutissait à une impasse, les Etats-Unis s'efforceraient de la relancer. Le secrétaire d'Etat a souligné qu'il ne prévoyait pas un échec des travaux de cette conférence mais que l'administration américaine ferait de son mieux pour contribuer à leur réussite. Il n'a pas mentionné la possibilité pour lui-même de se rendre à Genève ou d'effectuer un nouveau voyage en Afrique australe.

New York acclame Carter dans une atmosphère de kermesse

d'après AFP, UPI et Reuter

L'aspirant présidentiel démocrate Jimmy Carter a reçu hier dans le quartier de la confection (Garment District) de New York un accueil d'un enthousiasme tel que l'on n'avait pas vu depuis le délirant meeting de John Kennedy dans les dernières semaines de la campagne de 1960.

Une marée humaine de 60.000 à 70.000 personnes, bravant une température hivernale, s'étaient rendues au meeting traditionnellement organisé en faveur du ticket démocrate par le Syndicat des ouvriers de la confection. Peu auparavant, quelque 10.000 à 15.000 personnes alignées le long de la 5e Avenue, avaient acclamé Carter.

C'était une véritable ambiance de kermesse dans le quartier, à l'heure du déjeuner, lorsque la voiture découverte de Carter est arrivée sous une pluie de confettis et suivie d'une cavalcade colorée et bruyante.

Devant la cathédrale Saint-Patrick, un retraité emmitouffé dans un vieux pardessus a lâché une demi-douzaine de colombes blanches, tandis qu'une classe entière de jeunes filles poussaient des cris hystériques saluant leur "Jimmy", debout dans sa limousine, comme une vedette pop.

"Peanut Power" proclamaient les pancartes. Plusieurs orchestres de jazz entretenaient l'ambiance. Dans la 42e Rue, un groupe folk chantait "Nous voulons Jimmy". "Les jours heureux sont de retour", la rengaine qui fit gagner Roosevelt en 1936 était sur toutes les lèvres démocrates.

Dans son discours, Carter a appelé ses compatriotes à l'unité et à la confiance, et il a promis de ne pas abandonner la métropole américaine en proie à des difficultés financières.

Le candidat démocrate a également rencontré le cardinal Terence

Cooke, archevêque de New York, et l'on pense que la question de l'avortement, qui inquiète l'électorat catholique, a été évoquée.

Lutte serrée

Il a cependant appris une mauvaise nouvelle: un sondage du New York Daily News indique que son avance de la semaine dernière dans l'état de New York (41 votes électoraux), qui était de 53 contre 44 pour Ford, est tombée à 52 contre 46.

C'est à ce niveau que semble se dérouler la lutte, ont indiqué de leur côté les spécialistes de sondages Georges Gallup et Louis Harris devant le National Press Club, de Washington. Les deux hommes, qui donnaient à Carter une avance de 30 à 35 points au début de l'été, affirment maintenant que cette avance est tombée à moins de six points.

"Personne n'a encore gagné cette élection", ont-ils dit.

"La remontée de Ford est sans précédent", a ajouté Gallup, qui effectue des sondages depuis 1936.

M. Ford, qui faisait campagne hier au New Jersey, affirme que l'élan est de son côté. "Il y a neuf états décisifs, a-t-il dit. New York, New Jersey, Pennsylvanie, Illinois, Indiana, Michigan, Ohio, Texas et Californie, qui représentent 241 votes électoraux. C'est là que se jouera la partie."

Il a ajouté que si la tendance actuelle se maintient, il espérait bien rééditer l'exploit de Harry Truman, "l'une de mes idoles", qui tint mentir les sondages, en 1948, en battant le favori Thomas Dewey.

Pour Harris et Gallup, les débats télévisés ont ranimé l'intérêt de l'électorat et semblent avoir avantage M. Ford.

Le rapprochement entre Palestiniens et Syriens au Liban inquiète Israël

d'après Reuter, AFP, UPI et AP

Inimaginable il y a encore deux semaines, un rapprochement soudain se dessine entre Palestiniens et Syriens dans le Sud-Liban, provoquant la méfiance des chrétiens et menaçant de relancer de plus belle la guerre civile, surtout que la force de paix de 30.000 hommes décidée au sommet de Riad n'est pas encore constituée.

Plus grave encore est le risque d'une nouvelle guerre israélo-arabe, puisque au rapprochement OLP-Damas vient s'ajouter, selon le ministre israélien de la Défense Shimon Peres, une réconciliation entre la Syrie et l'Egypte "sur la base de leur hostilité commune envers Israël".

Pendant que l'exécutif de l'OLP se réunit au Caire, le journaliste James Anderson, de l'agence Reuter, écrivant de Kfar, dans le Sud-Liban, fait état du renforcement des bases de la Résistance palestinienne dans ce qui reste du Fatahland "avec le soutien évident de la Syrie".

"Les Syriens nous aident maintenant parce qu'un facteur nouveau s'est manifesté: Israël. Nous combattons ensemble les Israéliens", a déclaré le commandant local des fédéyins, Abou Rabah.

De plus, rapporte le journaliste, d'importantes forces palestiniennes, jusqu'à tout récemment encore bloquées en Syrie, arrivent dans le Sud-Liban par la vallée de la Bekaa contrôlée par les troupes de Damas. Certains ont reçu de nouveaux uniformes d'hiver.

Un journaliste libanais, qui rapporte pour sa part le massacre d'une cinquantaine de miliciens de gauche par les forces chrétiennes après la prise de la ville de Marjayoun en guise de représailles contre le massacre de soldats de la droite par la gauche, la semaine dernière, après la chute de la ville d'Alchiya, précise que les renforts palestiniens sont des hommes de la Saika syrienne.

Quoi qu'il en soit, il paraît clair que la prise de Marjayoun par la

droite, avec l'aide d'Israël, a isolé les bases palestiniennes du Fatahland, et la Syrie a décidé de briser cet isolement.

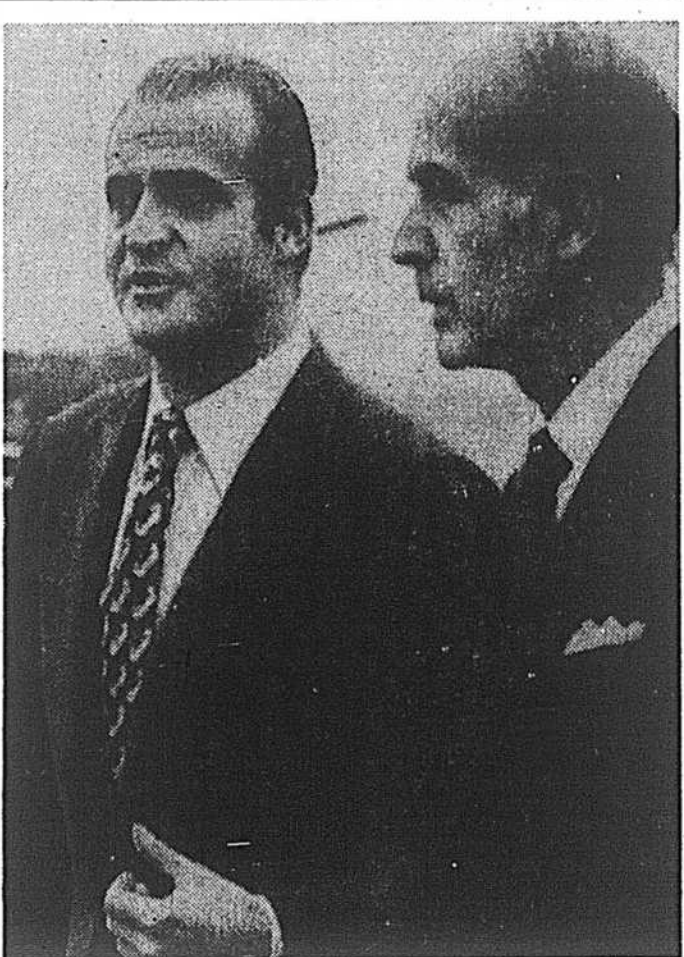
Une longue guerre

Devant la tournure des événements, le leader chrétien Camille Chamoun a affirmé que la force de paix interarabe ne serait pas autorisée à pénétrer dans les secteurs sous contrôle de la droite.

Le commandant phalangiste Béchir Gemayel a ajouté que les forces de droite "élimineraient par la force" tous les camps de réfugiés si les Palestiniens refusent de se soumettre à l'autorité de l'Etat libanais.

Moscou réduit son budget militaire

MOSCOU (AFP, UPI) — Le gouvernement soviétique a annoncé hier une réduction de 1,15 pour cent dans son budget militaire, tout en soulignant qu'il est obligé de "renforcer ses défenses". Le ministre des Finances, M. Vassili Garbouzov, a présenté au Soviet suprême un budget militaire de \$22,3 milliards pour 1977, comparativement à \$22,6 milliards en 1975 et 1976. Ces dépenses représentent 7,2 pour cent du budget total de \$301 milliards.



Le président Giscard d'Estaing accueille le roi d'Espagne à l'aéroport d'Orly.

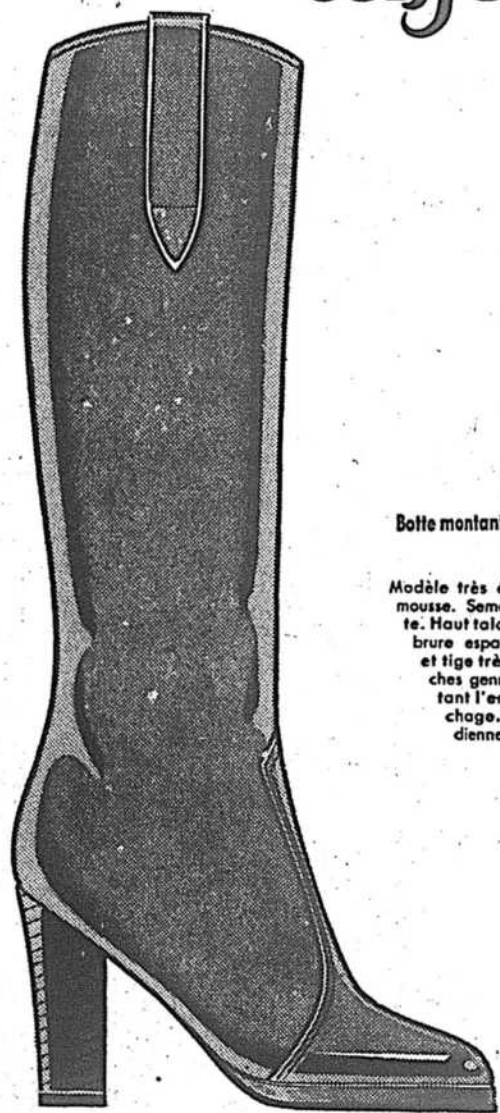
Le roi d'Espagne à Paris

PARIS (AFP-Reuter) — Le roi Juan Carlos et son épouse, la reine Sophie, sont arrivés hier après-midi à Paris pour une visite officielle de trois jours en France, la première du souverain espagnol dans un pays européen depuis son accession au trône en novembre dernier.

Le gouvernement au complet était à l'aéroport pour accueillir les souverains qui ont ensuite gagné le centre de Paris en hélicoptère. De l'esplanade des Invalides, le cortège a gagné l'hôtel

Marigny où résidera le roi qui a ensuite eu un premier entretien avec le président français. La conversation a consisté en un échange de vues d'une extrême cordialité sur les problèmes bilatéraux et internationaux, en particulier l'Europe, la Méditerranée et le Tiers-Monde. Le président français s'est félicité du processus d'avènement des libertés en cours en Espagne en saluant "l'Espagne des temps modernes". La visite a provoqué diverses manifestations de gau-

vers le confort...



Boite montante, style cosaque, en cuir brun.

Modèle très élégant, doublé mousse. Semelle antidérapante. Haut talon bottier. Cambrure espagnole. Empeigne et tige très souples. Attaches genre "étrier" facilitant l'enfilage ou le séchage. Création canadienne.

\$80



FX. LA SALLE

Galerias d'Anjou — Carrefour Laval — Places Versailles

Un voisin de cellule affirme que Girard a été battu par les gardiens

par Georges LAMON

Même si des surveillants ont catégoriquement nié, lundi et hier, à la réouverture de l'enquête sur la mort de M. Léopold Girard, que ce dernier ait été battu durant son séjour, un voisin de cellule est pourtant venu affirmer le contraire.

"Ils (les surveillants) étaient trois ou quatre dessus à le maganer parce qu'il (Girard) avait fait déborder la toilette", a relaté le témoin Alain Guay, âgé de 21 ans, détenu de-

puis le 22 janvier à Parthenais en attendant son procès. "Les gardiens ont voulu le menotter, il (Girard) a refusé et les gardiens ont sauté dessus. Il criait."

Le témoin Guay, qui doit subir son procès pour vol d'auto, précise d'ailleurs que M. Girard aurait crié: "Lâchez-moi, lâchez-moi!" à ses gardiens qui voulaient le transférer à l'infirmerie.

Cela se passait le 9 mai, vers 15h30.

Par ailleurs, le même témoin est également venu

contredire les surveillants sur la question de l'usage des cellules d'isolement capitonnées sises au quatrième étage et servant à héberger les prévenus récalcitrants.

"Les cellules isolées, c'est toujours bien plein, précise Alain Guay, j'y suis d'ailleurs déjà allé moi-même. D'après moi, ils l'ont amené dans la cellule capitonnée."

Pourtant, le surveillant Jean-Claude Landry assure que ces mêmes cellules ne sont jamais utilisées

pour les détenus du quatrième étage. Son collègue, Ghislain Ouellette, prétend n'y avoir jamais vu de prévenus non plus, et surtout pas M. Girard entre 16 et 18 heures le 9 mai. Dans le cas de détenus "agités", on les transfère, selon M. Ouellette, aux étages supérieurs, notamment au 10^e étage.

Tout au plus, aurait-on maîtrisé le prévenu Girard qui voulait s'enfuir. "On l'a saisi par le bras, précise M. Ouellette, mais on ne lui a pas donné de

coups. On n'a pas eu de difficulté à le maîtriser, d'ailleurs."

Rappelons que M. Léopold Girard, ex-gérant du "Petit Ritz", avait été tenu criminellement responsable le 13 avril de la mort de Mlle Nicole Biron, une serveuse de l'établissement, tuée à coups de couteau et brûlée ensuite dans son appartement.

M. Girard avait été écroué sous mandat de coroner au centre Parthenais le 6 mai; il devait cependant y mourir de

"mort naturelle" le 9 mai. Du moins, c'est à cette conclusion que le coroner Maurice Laniel en était arrivé le 18 juin.

À la demande de la famille Girard et de la Ligue des droits de l'homme, non satisfaites des résultats de l'enquête, celle-ci avait été rouverte sur ordonnance du Solliciteur général du Québec, Me Fernand Lalonde.

Depuis la réouverture de l'enquête, douze témoins ont jusqu'ici été entendus par Me Laniel, qui préside

cette nouvelle enquête.

Il ressort des témoignages entendus au cours des deux journées que le prévenu Léopold Girard était effrayé, il avait très peur "de quelque chose".

"Il voyait seulement des bandits partout avec des couteaux, des mitraillettes", a fait remarquer, hier, le témoin Ouellette.

"Selon mon expérience, ajoute le surveillant Landry, il n'était même pas au courant qu'il était en prison, il avait l'air d'un fou. Il avait des sueurs de peur.

Mais il n'en voulait pas à nous.

"Si on a décidé d'enchaîner M. Girard (pieds et mains) c'est, selon M. Landry, pour sa protection et la nôtre."

La journée d'hier a fait renaître de nouvelles contradictions de la part des témoins, notamment sur la question des heures.

À la demande des parties en cause, Me Laniel a reporté l'enquête au 5 novembre pour entendre une dizaine d'autres témoins relativement à cette affaire.

EATON

Beau cuir! Bas prix!

Prix Eaton

26⁹⁹

chacun

Eaton vous offre toute une collection de sacs de qualité à un seul bas prix ce qui en fait des achats très avantageux. L'automne est avec nous, vous jetez un coup d'oeil à votre garde-robe et constatez qu'un sac ajouterait cette note d'élégance si recherchée? Profitez de cette occasion, faites votre choix. 1. Sac à double poignée, bandoulière amovible, 2 compartiments extérieurs, fermeture à glissière dessus, et aussi à la pochette intérieure. Noir, brun, havane. 2. Sac élégant avec poignée de métal ton or, bandoulière amovible et pochette intérieure. Noir, brun, havane. 3. Modèle avec fermoir à pression, monture à l'intérieur, devant plissé, double poignée et garniture de métal ton or. Noir, brun, havane. 4. Modèle à rabat avec bandoulière réglable, 2 compartiments dont un avec glissière à l'intérieur et grande pochette. Noir, brun, marine. 5. Modèle original avec double poignée, bandoulière réglable et 3 compartiments avec monture intérieure. Noir, brun, marine.

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) et à ou par tous les autres magasins Eaton. Venez ou téléphonez 842-9211. Frais de manutention de .50 (taxe comprise) sur les commandes de 3.00 ou moins et les commandes payables sur livraison. Utilisez votre carte-comptable Eaton.

Une

AUBAINE

Eaton Canada

Grâce à son imposant pouvoir d'achat d'un littoral à l'autre, Eaton vous assure la meilleure qualité au plus bas prix possible. L'effort le plus sincère qu'Eaton puisse faire pour vous garantir économie et satisfaction porte ce nom: Aubaine Eaton Canada.

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur
JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DOUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Faut-il refaire la structure fédérale?

L'ancien ministre fédéral des Finances M. John Turner a déclaré lundi au Canadian Club de Toronto qu'il faudra probablement reviser la structure fédérale du pays. Il a souligné que l'Ontario a été la principale bénéficiaire de la Confédération, qui a créé un marché commun d'un océan à l'autre. L'Ontario a concentré, en effet, sur son territoire la production manufacturière et la puissance financière du Canada. M. Turner s'est demandé si le temps n'est pas venu d'envisager des amendements constitutionnels pour effectuer une décentralisation économique et politique.

Dans sa causerie, l'ancien ministre libéral a été très prudent, puisqu'il prépare apparemment son retour à la politique. Mais M. Turner a noté avec justesse que les principaux griefs contre le fédéralisme actuel viennent du Québec et de l'Ouest canadien. Il a fait remarquer que si l'on accordait plus d'importance à des priorités provinciales légitimes, le Québec comme l'Ouest auraient la possibilité de jouer un rôle plus important dans le gouvernement du pays. Ce qui aurait naturellement pour effet de dissiper leur hostilité à l'égard du pouvoir central. C'est pourquoi M. Turner s'oppose au rapatriement unilatéral de la Constitution par le fédéral, sans qu'une formule d'amendement soit

préalablement acceptée par les provinces et le fédéral.

L'approche économique de M. Turner concernant le fédéralisme canadien est remarquablement intéressante. Il est évident, en effet, que si le Canada connaît tant de tiraillements, c'est que les partenaires de cette fédération, c'est-à-dire les provinces, sont trop inégales. Non seulement géographiquement mais surtout économiquement. Elles ont donc un poids très inégal dans la détermination des priorités des orientations et des politiques qui en découlent pour le pays. Même l'aspect culturel et linguistique est soumis à cette primauté de l'économique. Car si le Québec, par exemple, avait la supériorité industrielle et financière de l'Ontario, la question du bilinguisme serait résolue depuis longtemps. Tous les postes bilingues de la fonction publique fédérale seraient occupés par des francophones. Les anglophones d'aucune province n'auraient osé, en effet, disputer au Québec, qui défraierait la majeure partie de l'administration fédérale, ce droit légitime.

Dans quelle mesure, cependant, peut-on reviser la structure fédérale du pays? Là est toute la question, comme semble l'avoir compris M. Turner. Il

est évident que l'attitude de certaines provinces de l'Ouest, en particulier l'Alberta à cause de son pétrole et la Saskatchewan à cause de sa potasse, a bien évolué à l'égard du fédéralisme. Avant l'exploitation réussie de leurs richesses naturelles, elles ne comprenaient pas l'attitude autonomiste du Québec, qu'elles traitaient avec mépris. Elles font maintenant front commun avec le Québec contre "les empiétements du fédéral sur le domaine des provinces". Mais ce processus est très lent, puisque les provinces doivent attendre d'avoir suffisamment développé leur stature économique avant d'atteindre une certaine stature politique. Les petites provinces, par exemple, ne peuvent discuter sérieusement les politiques du fédéral, et à plus forte raison s'y opposer, puisque le gouvernement central les tient presque à bout de bras.

Comme le Canada est un pays invraisemblable, où il n'y a à peu près rien de rationnel, tout est presque à refaire dans le domaine constitutionnel. On a l'impression, par exemple, que le découpage et la superficie des provinces ont été faits par des enfants qui jouaient au colin-maillard. Il faut, bien sûr, tenir compte de l'histoire. Mais ces divisions territoriales, qui sont en même temps des limites politiques, seront toujours l'une des principales

pierres d'achoppement du fédéralisme canadien. D'autant plus que les frontières des provinces ne retiennent pas leurs populations respectives, qui vont grossir démesurément certains centres urbains. Les démographes prévoient que dans une génération les trois quarts de la population du Canada seront concentrés dans une demi-douzaine de super-villes. Faudra-t-il alors remplacer les dix pouvoirs provinciaux par six super-pouvoirs municipaux?

De toute façon, le rapatriement de la Constitution est un leurre. Il ne réglera rien, sinon les complexes d'infériorité de certains citoyens. Les provinces d'ailleurs mettront beaucoup de temps à faire l'unanimité sur un nombre décroissant de problèmes, puisque ceux-ci changent constamment avec l'évolution de l'économie et la migration de la population. Il n'en reste pas moins que des ententes provisoires doivent être conclues entre les provinces et le fédéral dans un esprit strictement pratique. C'est dans ce sens qu'il faut reviser la "structure fédérale". Les constitutions sont, hélas! des instruments largement désuets qui deviennent périmés avant même que l'encre de leurs parchemins soit séchée. Surtout dans le monde moderne.

Ivan GUAY

bloc-notes

L'étrange logique politique de la FTQ

Messieurs Louis Laberge et Fernand Daoust ont déclaré que la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) appuierait le Parti québécois au prochain scrutin. Ce qui prouve bien que l'incohérence ne gêne nullement les politiques de cette Fédération. Le feu de l'action peut parfois conduire des chefs syndicaux à des paroles ou des gestes démesurés. Mais dans des moments où la réflexion est permise et nécessaire, les dirigeants de la FTQ devraient s'obliger à une plus grande logique.

Il faut se rappeler que pendant plusieurs années, lors de nombreuses campagnes, la FTQ a officiellement appuyé le Nouveau parti démocratique au plan fédéral. Elle savait que son geste était symbolique et pratiquement inutile: le NPD n'a jamais approché le pouvoir. Aujourd'hui, en se rangeant du côté du Parti québécois, le geste demeure aussi inutile tout en perdant de sa noblesse. Car on sait bien que ce ne sont pas les options fondamentales du Parti québécois qui peuvent séduire la FTQ.

M. Laberge avoue lui-même qu'il refuse la thèse de l'indépendance. Ce qui signifie peut-être qu'il a rapidement été touché par la tactique de M. René Lévesque qui consiste à mettre en veilleuse, si ce n'est dans le noir, la question fondamentale de l'indépendance du Québec.

M. Laberge affirme qu'au moment du référendum dont parle M. Lévesque, il fera alors connaître clairement ses positions. On risque donc de ne jamais savoir ce que sont les options politiques de M. Laberge, si ce n'est sa foi en M. Lévesque.

A moins que la FTQ ne soit tentée de soutenir les mesures socialisantes proposées par le Parti québécois. Ce qui signifierait un grand changement dans les options premières de la FTQ, qui ne nous a pas habitués à des combats de gauche. On dirait que subitement, la FTQ se sent des élans de CSN ou de CEO. Il va falloir encore répéter qu'elle tressaie grand entre les politiques de l'exécutif et les préoccupations de la base.

Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, affirme pourtant que cet appui au PQ a fait l'objet d'une résolution au dernier congrès de la centrale et que l'exécutif avait reçu le mandat de poser un tel geste. Mais comme on sait la division qui existe présentement, par exemple, entre les divers métiers de la construction, on doute du genre d'unanimité que peut recueillir une telle proposition.

D'autant plus que le dernier conflit de la construction nous a bien montré que les membres de la FTQ en ont assez de recevoir des ordres et des mots d'ordre. Alors comment

un exécutif peut-il ordonner à ses membres de voter pour tel parti? Au Québec, l'adhésion syndicale est censée demeurer libre de l'engagement politique. Espérons qu'il y a assez de syndiqués indépendants et capables de faire leur choix politique sans la recommandation d'un frère directeur qui se mêle de ce qui ne le regarde pas.

A moins que n'apparaisse une formation politique totalement orientée vers la défense des syndiqués, formée de militants qui acceptent de prendre des risques et de s'engager à défendre au niveau politique les demandes des centrales syndicales. Or, ce parti existe depuis l'alliance du NPD (Québec) et du Regroupement des militants syndicaux (RMS). Voilà un parti qui refuse toute atteinte au droit de négociation et toute limite au droit de grève, qui réclame même la pleine reconnaissance du droit de grève pour tous les travailleurs et en tout temps. Ce qui devrait satisfaire tous les chefs syndicaux. Pourtant, le NPD-RSM n'a reçu aucun appui des centrales du Québec.

En fait, on comprend les centrales d'entretenir des réserves sur le sérieux d'une telle coalition et d'un tel combat. Pourtant, ses dirigeants donnent l'image d'être conséquents avec eux-mêmes. Tandis que ceux de la FTQ semblent manquer de logique de façon fort manifeste.

Jean-Guy DUBUC

THIS MAN TALKS
YOUR LANGUAGE

I SPEAK WHITE
AND FRENCH!



Droits réservés

Bonjour M. le percepteur!

Il existe déjà de nombreuses ententes particulières en vertu desquelles le propriétaire inclut la taxe d'eau payable à la municipalité dans le prix du loyer. Mais il s'agit d'ententes de gré à gré.

La Ville de Montréal voudrait officialiser cette pratique en faisant du propriétaire le percepteur de la taxe d'eau. La taxe d'eau serait intégrée à l'impôt foncier, et le propriétaire n'omettrait pas naturellement d'en refiler le montant au locataire.

Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour saisir tous les avantages que la trésorerie municipale retirerait de pareil arrangement. Tout d'abord, elle se trouve à réquisitionner d'office et sans solde une armée d'agents. En outre, elle s'épargne l'odieuse de la perception directe et quelquelfois de poursuites. Les administrations publiques ont toujours intérêt à recourir aux bons offices d'intermédiaires pour extraire diligemment des sous de la poche des administrés. Enfin, les instigateurs d'un projet qui peut devenir réalité par voie d'amendements à la charte font valoir que l'adite innovation peut éliminer tout un appareil administratif. Qu'est-ce que cela veut dire exactement? Ce changement "technologique" va-t-il entraîner des mises à pied chez le personnel de l'hôtel de ville? C'est plus que douteux.

Certes, les agents plus ou moins déguisés du fisc sont déjà fort nombreux dans notre société, et leur présence quotidienne ne soulève pas de controverse. Votre mar-

chand est un agent du fisc dans la mesure où, au nom du gouvernement, il perçoit une taxe sur les articles qu'il vous vend. Votre employeur perçoit votre impôt à la source et souvent votre cotisation syndicale.

Que ces pratiques aient émaillé le sens de la responsabilité personnelle chez un grand nombre de nos contemporains ne fait aucun doute. Nous sommes tous des assistés. Seulement, il y en a qui sont moins assistés que d'autres. Ce sont ceux qui paient personnellement et spontanément leurs dus.

Dans le cas qui nous occupe, il est assez évident que la Ville est préoccupée, et préoccupée à bon droit! par l'évasion fiscale imputable à l'insouciance, à l'irresponsabilité, ou tout simplement à l'impossibilité objective de payer une taxe. Beaucoup de locataires sont volatiles, disparaissent dans la nature sans laisser de trace. Mais les inconvénients découlant pour la Ville de ces comportements ne sont-ils pas éprouvés également par l'Hydro-Québec, qui ne met pas, d'autre part, un zèle excessif à procéder au relevé des compteurs? Le propriétaire deviendra-t-il un jour percepteur au nom de l'Hydro-Québec?

Tout l'argent venant de la même poche, seule une simplification de la fiscalité, qui tiendra rigoureusement compte des besoins objectifs des municipalités, abolira certaines absurdités.

Guy CORMIER

"L'information-cassette"

MM. Paul-M. Lapointe, chef de l'information à la radio de Radio-Canada, et Louis Martin, chef de l'information du côté télévision, ont tenu à expliquer pourquoi la société a refusé de diffuser le message pré-enregistré dans lequel le premier ministre Bourassa annonçait la tenue des élections. Voici de larges extraits de leur déclaration.

Nous avons appris lundi matin, le 18 octobre, l'intention du premier ministre Bourassa d'annoncer par message pré-enregistré la tenue du scrutin du 15 novembre.

Nous avons décidé de faire parvenir au président du Parti libéral du Québec, M. Ben Payeur, un télégramme enquérant de la tenue éventuelle ce jour-là d'une conférence de presse au cours de laquelle le premier ministre annoncerait sa décision de décréter une élection. Nous signalons en même temps à M. Payeur, que notre politique éditoriale était de ne pas diffuser de messages pré-enregistrés. Nous n'avons reçu aucune réponse.

Par contre, dans l'après-midi, le PLQ informait par TELBEC les stations de radio et de télévision de la façon dont allaient être acheminés en fin d'après-midi les messages pré-enregistrés du premier ministre.

Vers 17h30, ayant entendu et visionné ce message pré-enregistré, nous avons décidé de nous en tenir à notre politique éditoriale: il ne serait pas diffusé comme tel, mais servirait de base, étant la seule source disponible, à la rédaction par nos journalistes d'une information journalistique de notre cru, de façon que soit transmise au public, à la radio et à la télévision, la décision du premier ministre de décréter une élection.

Les auditeurs et téléspectateurs de Radio-Canada ont donc été informés, à la suite de cette décision éditoriale, dans les formes journalistiques appropriées et avec objectivité, de la nouvelle que constituait l'annonce de l'élection par le premier ministre (...)

Nous déplorons que le public ait pu être frustré, dans les circonstances, de la possibilité de voir et d'entendre M. Bourassa. Mais, il s'agissait pour nous d'une question de principe, dont les conséquences, à long terme, ne sauraient être minimisées au profit d'un intérêt immédiat.

En choisissant de ne pas utiliser ce message pré-enregistré, nous refusons de nous laisser entraîner dans une conception de l'information qui relève de la publicité, sinon de la propagande pure; nous refusons une pratique (même si elle se répand) qui menace, à notre point de vue, l'exercice de la profession journalistique et remet en question la conception même d'une presse libre.

La conférence de presse, dans les pays démocratiques, est la façon normale qu'acceptent les hommes publics, dans des circonstances normales, pour annoncer des événements d'intérêt public. Il est de pratique habituelle que le journaliste puisse poser des questions, demander des éclaircissements, situer l'information dans son contexte (...)

Le message pré-enregistré n'est en effet qu'un "message". Dans la mesure où il se veut adressé directement au peuple, dans son intégralité et sa substance mêmes, il relève de la publicité, de la vente, de la propagande. Tant au plan de la forme

qu'au plan de l'éthique, le message pré-enregistré est en soi le contraire d'une information journalistique. (A ce propos, le CRTC, dans sa circulaire no 223 du 20 octobre 1976 — GUIDE RELATIF À LA RADIO-DIFFUSION EN PÉRIODE ÉLECTORALE — rappelle aux titulaires de licence d'entreprise de radiodiffusion leurs obligations en période électorale. Le GUIDE signale par exemple, au par. 10, que: "les documents sonores ou audiovisuels produits par les différents partis politiques, les candidats ou leurs agents, quelle que soit la forme de leur présentation, seront présumés de nature partisane jusqu'à preuve du contraire".)

Le message pré-enregistré ne peut pas être assimilé à un simple communiqué de presse, dans la mesure où son utilisation "obligatoire" sur les ondes constitue une négation de la liberté journalistique qui existe dans la presse écrite de "partir" du communiqué de presse pour constituer une véritable information journalistique; de réécrire, etc. (...)

Certains prétendent que si le journaliste diffuse des extraits de discours, il devrait aussi pouvoir diffuser des extraits de messages pré-enregistrés et même des messages pré-enregistrés au complet. Oui, peut-être, si le message pré-enregistré n'était qu'un élément parmi d'autres, permettant au journaliste d'élaborer une information complète sur un sujet donné. Non, sans doute, s'il est conçu comme la seule façon de transmettre cette information.

Dans son esprit, dans sa forme, dans ses conséquences mêmes, le

message pré-enregistré doit alors être considéré comme un refus de la démarche journalistique normale au profit d'une utilisation directe des ondes, d'une sorte de réquisition des ondes.

Il n'est pas inconcevable — il arrive même qu'un chef d'Etat réquisitionne les ondes pour s'adresser à la nation. Mais cette réquisition des ondes est exceptionnelle. Elle est d'ailleurs régie par des politiques précises de la Société Radio-Canada en ce qui concerne l'équilibre et la justice, et suivie si nécessaire d'une réplique accordée aux partis d'opposition (...)

Qu'il s'agisse de périodes réquisitionnées, de périodes gratuites allouées aux partis, de périodes vouées à la publicité payée ou de périodes gratuites consacrées à la diffusion de messages d'intérêt public, ces périodes ne sauraient être confondues, ni par ceux qui les conçoivent, ni par le public, avec les périodes consacrées à l'information journalistique: radio-journaux, télé-journaux, bulletins d'information, émissions d'actualités, d'affaires publiques, dont la préparation est confiée à un personnel journalistique: journalistes, interviewers, animateurs, réalisateurs, etc. (...)

Nous considérons que la pression pour imposer le message pré-enregistré comme substitut à la conférence de presse, ou à toute autre forme d'information journalistique, constitue un rejet de la médiation journalistique. Il est non seulement une négation du rôle de la presse dans un pays démocratique mais aussi, et de ce fait, une négation explicite du droit du public à l'information.

Editorial injuste pour M. Clark

Monsieur Yvan Guay
éditorialiste à La Presse
Cher Monsieur Guay,

Votre éditorial du 20 octobre 1976 (titre: "Joe Clark, homme de petite stature" m'a franchement choqué tant il me semble injuste et pour Monsieur Clark et pour ceux qui militent dans son parti, en particulier au Québec.

Au début de votre éditorial, vous dites bien que le caucus conservateur s'était réuni à Québec dans le but de prendre conscience des particularités du Québec. Vous avez raison, c'est bien pour cela que ces gens se sont rencontrés à Québec. Mais au paragraphe suivant, vous reprochez vertement à M. Clark de ne pas avoir saisi ce moment pour exprimer aux Québécois sa position sur le problème du bilinguisme, etc.

Essayons de nous entendre, Monsieur Guay. Par exemple, niez-vous à un chef et à son parti le droit de décider qu'un jour ils vont se contenter d'écouter sans avoir quelques heures plus tard à fournir la démonstration qu'ils ont tout écouté, tout compris et surtout tout solutionné.

Il est vrai que M. Clark a bien dit que pour le moment, il ne formulait pas de politique, mais, et c'est une précision importante, il n'a jamais dit ou même laissé entendre qu'il se présenterait devant l'électorat dans deux ans ou enfin à une date qu'il n'a pas le privilège de choisir, sans avoir dit ce que le parti conservateur fera lorsqu'il se verra confier la tâche de gouverner le pays.

Si les Conservateurs mettent tant d'efforts à écouter, à consulter, à réfléchir, enfin à préparer un programme pour 1978, il me semble raisonnable de penser qu'un jour ils se donneront la peine de montrer le fruit de leurs efforts et de leurs réflexions à leurs concitoyens.

Enfin, Monsieur Guay, Joe Clark n'est chef du Parti conservateur que depuis quelques mois. Vous voudriez que sur-le-champ il vous annonce son programme électoral pour une élection à venir dans deux ans. Et la consultation, qu'en faites-vous?

Vous écrivez à un certain endroit: "Cependant, ce qu'il y a de scandaleux dans l'attitude de M. Joe Clark, c'est qu'il avoue carrément qu'il n'y a rien d'autre qui importe à ses yeux que la prise du pouvoir. L'intérêt général des citoyens, c'est de la bricole." Evidemment, Joe Clark n'a jamais dit cela. C'est vous qui avez conclu ainsi parce que pour une raison qui me dépasse, vous avez vu un gel permanent d'énoncés de politiques alors que de toute évidence, M. Clark parlait d'un gel temporaire.

Que M. Clark vise le pouvoir vous scandalise. Moi, cela ne me scandalise pas du tout. Je serais même terriblement inquiet s'il n'ambitionnait pas de le détenir un jour et je serais alors des premiers à lui suggérer de retourner au journalisme qu'il a, paraît-il, déjà touché.

Je conviens avec vous qu'un parti politique d'opposition ne doit pas de façon continue et systématique se contenter de critiquer et de souligner les déficiences et les mauvais coups du gouvernement. Mais n'est-ce pas là quand même, non seulement un de ses privilèges, mais même un de ses devoirs? Alors donc, M. Clark ne peut-il pas pour un temps mettre l'accent sur la critique sans qu'on lui tape dessus en allant jusqu'à dire qu'il fait montre de cynisme?

Un peu plus loin dans votre article, vous devenez franchement méchant. Vous écrivez ceci: "Dans la conjoncture actuelle, alors que le Canada anglophone, en particulier

l'ouest du pays d'où vient M. Clark, est hostile au bilinguisme, le chef du Parti conservateur refuse de se prononcer sur cette question si importante pour les Québécois. Il cherche au contraire à tirer profit du ressac contre le premier ministre Trudeau, promoteur de cette politique du bilinguisme. La vérité, c'est que M. Clark n'a pas le courage d'aff-



M. Joe CLARK.

ficher ses couleurs. Car s'il est favorable au bilinguisme, il ne veut pas le proclamer de crainte de perdre des votes dans l'Ouest."

Mais, Monsieur Guay, où étiez-vous donc ces dernières années? M. Clark, à la Chambre des Communes, dans ses discours à travers le pays, et encore à Québec il y a à peine une semaine, a de façon con-

stante et claire réaffirmé son support personnel et le support de son parti pour la loi des langues officielles. Il dépasse mon entendement que vous n'ayez pas lu ça quelque part.

J'ai eu le privilège de travailler au bureau de Monsieur Stanfield en même temps que M. Clark. J'ai pour l'un et l'autre beaucoup de respect et je connais l'un et l'autre quand même assez bien, sûrement mieux que vous. Je suis absolument convaincu que sur les questions qui touchent le Québec, M. Clark sera en tout temps et en tout lieu un élève digne du maître qu'aura été pour lui M. Stanfield. Evidemment, ce témoignage de ma part n'est pas tout à fait impartial, je m'en rends fort bien compte. Mais, au moins, il ne fait de mal à personne. Vous, de façon sommaire, manifestement sans aucun examen, vous tentez de discréditer au départ les efforts faits par M. Clark, ses députés, ses supporters, pour qu'enfin les citoyens de la province de Québec aient réellement un choix au niveau fédéral.

Convainquez pour un "vieux" militant comme moi, c'est plutôt désespérant. Les Conservateurs n'ont sûrement pas le droit de réclamer un traitement de faveur. Mais ils ont sûrement le droit d'exiger de ceux dont c'est le rôle de guider l'opinion qu'ils s'abstiennent de le faire de façon trop sommaire. Dans le cas présent, Monsieur Guay, je pense que vous avez manqué au plus élémentaire "fair play".

Incidentement, Monsieur Guay, le nouveau porte-étendard des anti-bilinguisme n'est pas un membre du caucus conservateur. Ne pensez-vous pas que Joe Clark y est pour quelque chose?

BERNARD FLYNN,
Montréal

L'enseignement de l'anglais au Québec

Madame Thérèse Lavoie-Roux,
présidente
Commission des Ecoles Catholiques
de Montréal

La mise en application de la Loi 22 sur la langue d'enseignement a suscité beaucoup de controverses depuis un an et aucune solution mise de l'avant jusqu'à présent ne semble rallier les parties.

A titre de fils d'ouvrier d'une nombreuse famille, père de trois enfants au niveau CEGEP, j'aimerais vous apporter mon propre témoignage et proposer des éléments qui pourront peut-être apporter une solution au conflit qui dure depuis trop longtemps déjà.

J'occupe en tant que Québécois francophone le poste d'assistant gérant de crédit au sein d'une multinationale, non à cause d'une scolarité très grande, mais à cause de l'expérience acquise après de nombreuses années de service et surtout du fait que je pouvais m'exprimer aussi facilement en anglais qu'en français. Nous ne sommes que trois francophones au siège social à occuper un poste de commande parce que nous sommes bilingues. Tous les jours nous avons à transiger avec le Canada anglais et les Etats-Unis.

Mes enfants ont fréquenté l'école française pendant 11 ans avant leur entrée au CEGEP. Ils ont reçu des cours d'anglais depuis leur 5e année scolaire. Aujourd'hui, aucun d'eux ne parle anglais, sinon pour dire "How are you" et "Fine, thank you".

Je déplore vivement, pour diverses raisons, leur incapacité à s'exprimer en anglais après tant d'années consacrées à l'étude de l'anglais. Je trouve qu'ils sont maintenant handicapés à cause de cette carence.

Je tiens à préciser que mon épouse et moi sommes des Québécois convaincus. Toutefois la connaissance des deux langues est pour nous une source d'enrichissement et constitue très certainement un apport indéniable, tant personnel que social: nous regardons des émissions de télévision en français et en anglais, nous lisons dans les deux langues, nous voyons des pièces de théâtre en français et en anglais, nous voyageons au Québec, au Canada anglais et aux Etats-Unis; je travaille dans un milieu anglais et mon épouse en milieu français, mais nos amis appartiennent aux deux cultures.

Madame, je m'adresse à vous à titre de présidente de la plus grosse commission scolaire du Québec et du Canada. Devant le désir manifeste des parents francophones pour un enseignement de l'anglais en bas âge (sondage fait par l'Université de Montréal à la CECM en 1976), devant les nombreux programmes d'immersion dont jouissent des milliers d'enfants anglophones du Québec et à travers le pays, je vous demande de bien vouloir considérer la proposition suivante: la création d'une école secondaire bilingue à Montréal où seraient réunis des élèves des deux langues, et dont le programme scolaire serait à 50% français et à 50% anglais.

J'ai suivi depuis plusieurs années les débats au sujet de l'apprentissage précoce d'une langue seconde. Les inquiétudes de ceux qui craignent que la qualité de la langue maternelle puisse souffrir pourraient être éliminées si on prévoyait un tel projet d'école bilingue à titre expérimental, au secondaire seule-

ment. D'ailleurs, seuls les enfants dont les parents en feraient la demande pourraient fréquenter une telle école.

Si une telle expérience s'avérait concluante, les Néo-Canadiens d'origine italienne qui refusent présentement l'école française parce que l'on ne peut garantir que leurs enfants parleront anglais à la fin de leurs études secondaires ne verseraient sûrement aucune objection à les envoyer à l'école française à l'élémentaire.

Madame la Présidente, il ne s'agit pas ici de rendre l'école secondaire bilingue à travers le Québec, mais si la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, située géographiquement au cœur du problème, innovait en ce sens, plusieurs conflits regrettables pourraient s'éliminer.

Le Canada anglais a pris les devants depuis plusieurs années: l'apprentissage du français se fait en bas âge et le nombre de classes d'immersion augmente à chaque année. Qu'attend donc la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal pour que les élèves qui lui sont confiés puissent bénéficier des mêmes privilèges? Une école secondaire bilingue à Montréal, est-ce trop demander?

J'ose espérer, Madame, que ma demande sera prise en considération.

Gilles Béliveau
Montréal

Le gouvernement du Québec a proclamé le français prioritaire partout et c'est bien ainsi... il était temps. Maintenant, il reste à appliquer et à faire respecter cette loi!

Au ministère de l'Éducation, tout le monde est un peu complexe, personne ne veut déplaire à l'autre... Cette attitude est le résultat du traumatisme infligé par les anglophones à notre peuple... Mais les séquelles se sont estompées; aujourd'hui nous sommes forts, conscients de nos possibilités et nous entendons nous faire respecter.

Ainsi, finit deux secteurs d'éducation publics au Québec... Un seul, et français, avec des cours d'histoire du Canada obligatoires; de cette façon, des Néo-Québécois pourraient apprendre quels sont les droits des autochtones et le privilège que nous leur consentons; en leur donnant l'occasion de vivre décemment (ce que leur pays d'origine ne pouvait leur offrir).

Deuxièmement: l'enseignement de la langue seconde (l'anglais) obligatoire pour tous au niveau supérieur et pour une année complète. Un bain d'immersion, quoi! De cette manière, celui ou celle qui voudrait passer au secteur de son choix, le ferait en toute connaissance de cause puisqu'il aurait atteint 15-16 ou 17 ans, mais il aurait d'abord reçu son instruction en français, la langue de la majorité ET TOUT LE MONDE SERAIT EGAL. Pour les fanatiques il resterait le secteur privé (et payant).

Avec ce système, malgré tout simple, nous ferions preuve de maturité en tant que peuple qui sait donner, mais aussi se faire respecter... Les moutons resteront dans les prés.

Mireille Tétrault
Montréal

En bref

Réponse à une infirmière

Chère petite fille,

J'ai lu avec grand intérêt ta lettre parue le 12 octobre ("Lettre d'une infirmière à une grand-maman"). Serais-tu émotive, par hasard?

Lors de mon hospitalisation, toute l'équipe magnifique ne m'a montré que patience, humanité, sourire venant du cœur, propreté, efficacité, dévouement, le cabaret chaud arrivant toujours à l'heure (tour de force quand on sait que les fourneaux sont au 1er étage). Un lit blanc changé au besoin, un ruban à la tête du lit pour de l'aide pressée, quoi demander de plus? Tout cela gratuitement. Radio, téléphone, TV à la portée de la main. Un pot d'eau, avec glaçons s.v.p. Ah! mais quel service! Grandes fenêtres baignées dans le soleil, aux pieds desquelles l'or, le jade, la pourpre du splendide parc Lafontaine.

L'équipe de médecins était impeccable au 8e Nord, chère Monique. Je vais m'en souvenir longtemps parce que les quinze jours passés à cet endroit ont ensoleillé ma vie. J'ai fait à l'occasion des caricatures de tous ceux qui m'entouraient. On a rigolé ensemble.

Et voilà que grand-maman est de retour au foyer. Et je m'ennuie beaucoup du 8e Nord. Et de toute l'équipe...

Aujourd'hui, le temps est gris, les feuilles tombent, c'est l'automne de la vie, mais le soleil brillera demain, dans les jours froids de mon pays.

Bonjour Monique. Et sois certaine que les grands-mamans ne s'ennuient pas toutes. Nous comprenons que les gardes-malades n'ont pas toujours le temps de faire la lecture et d'écouter l'histoire de notre vie.

Grand-maman Edith
(Mme Georges Reeves,
Pointe-aux-Trembles)



L'exemple de la France

M. Yvon Charbonneau
Président de la CEQ
Monsieur,

Vous ne perdez jamais une occasion de ranimer votre hostilité à l'égard de l'école privée dans le Québec.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un pays comme la France possède aussi ce que vous appelez ici des régimes "parallèles". La différence, c'est qu'au lieu de deux systèmes la France en possède trois: enseignement public, enseignement privé laïc et enseignement privé catholique. Tandis que vous et votre clique, avec la largeur de vue qui vous caractérise vous voudriez nous confiner à une seule formule. Mais il y a bien plus.

Dans un article d'information publié en France "Science et vie", (octobre 1976, page 151), j'apprends des choses intéressantes que je por-

te à votre attention:

1 L'esprit trop "politisé" qui règne dans certains lycées a incité bien des parents à envoyer leurs enfants dans les établissements où la discipline remplace la politique.

2 L'auteur de l'article arrive à une conclusion que vous devriez méditer: "Il est bon que subsistent en France plusieurs formes d'éducation d'abord parce que la majorité des expériences pédagogiques naissent en milieu privé (...) ensuite parce que les parents doivent pouvoir choisir le type d'éducation qu'ils désirent donner à leurs enfants."

3 L'enseignement privé religieux est moins cher et aussi bon que les deux autres (en France).

Un professeur,
Gilles BEAUDET
Montréal

Des prix trop élevés

Au mois d'août 1976, j'ai eu des problèmes de filtre à essence sur ma voiture Chevrolet 1972; ces problèmes étaient causés par des saletés dans le réservoir à essence. Un premier filtre, changé par le garage où je fais faire mes réparations, me fut facturé à un dollar (\$1.00).

Le lendemain, le 12 août 1976, la station-service A. Beaudry Esso, sise au 1565 rue de Lorimier à Montréal, me chargea \$4.35 pour un filtre identique et y ajouta \$2.00 en frais d'installation. Le lendemain, la station-service Lanthier Gulf de Repentigny me chargea \$1.05 plus \$1.00 pour l'installation d'un filtre identique.

J'écrivis donc à Imperial Oil Limited pour leur signaler l'abus apparent de leur dépositaire A. Beaudry Esso. Le 25 août je recevais un accusé de réception signé par M. Laurent L. Lauzon d'Imperial Oil. Après plusieurs appels à M. Lauzon, celui-ci m'informa le 18 octobre 1976, que "les prix d'A. Beaudry Esso sont compatibles avec ceux des autres dépositaires d'Imperial Oil Limited".

A nous, vulgaires victimes de cette politique, de prendre note (...)

Gabriel Côté
Repentigny,

"Le Pour et le Contre"

Le programme télédiffusé "Le Pour et le Contre" sur le syndicalisme, du 8 octobre dernier, aura fait la preuve que la très grande majorité des citoyens en ont soupé de toutes ces grèves sur le dos des étudiants, des vieillards, des malades et de la population en général. Le peuple ordinaire ne voit pas de commune mesure entre la revendication d'un dix sous pour le stationnement de sa voiture et la souffrance des malades. Si des intérêts aussi mesquins prennent le dessus sur les droits les plus élémentaires, c'est que notre société est gravement malade.

Le syndicalisme, si important, qu'il puisse être, est en fonction d'un groupe déterminé et restera toujours un service de la société. Le bien général de la collectivité a pré-

séance sur le bien des groupes d'indiv-

idus. Les porte-parole à cette émission n'ont pas été des plus convaincants. Pour des gens qui s'arrogent le droit de construire la société!

Il y a une grande différence entre réclamer et se donner. On ne construit pas une société sur des revendications, mais sur des services. Par ailleurs, pour estimer justement les services, il faut garder en vue la dimension religieuse de la vie. De tous les participants à l'émission, personne n'a fait allusion à cette transcendence du religieux sur le temporel. Pourtant, l'Écriture nous avertit qu'à moins que Dieu n'édifie la cité, c'est en vain que travaillent ceux qui s'emploient à la construire (Ps. 126. 1).

J.-Alphonse BEAULIEU, prêtre
Mont-Joli.

Une seule taxe municipale

La Ville de Montréal se débat, depuis des années, avec son problème de «taxe d'eau».

Il serait intéressant de connaître les réponses qu'elle pourrait donner aux questions suivantes:

1. Combien y a-t-il d'employés affectés à la perception?
2. Quel est le montant du budget affecté à cette taxe: salaire du personnel, frais de poste, enquêtes, recherches, saisies, frais légaux, etc.?
3. Quelle somme porte-t-elle, chaque année, aux mauvaises créances, pour les comptes irrécouvrables?

La Ville a pourtant un moyen bien simple de régler cet épineux problème, en ajoutant sa «taxe d'eau» aux autres taxes qu'un propriétaire doit payer. On en voit tout de suite les avantages pour la Ville:

- diminution importante dans le personnel
- réduction considérable dans les frais de poste et autres
- assurance d'une perception plus élevée

• garantie d'un immeuble contre toute mauvaise créance

Le propriétaire, au lieu de payer cette taxe, séparément, la paierait avec ses autres taxes. S'il a des locataires, il en tiendrait compte dans son loyer. Et si les gouvernements fédéral et provincial en venaient à permettre la déduction des taxes foncières et spéciales à 100% de leurs rapports d'impôts, locataires comme propriétaires en profiteraient. En effet, il n'y a pas de raison valable pour que la propriété foncière soit la seule, pratiquement, qui doive assurer les finances municipales: tous les citoyens bénéficient des services qu'ils reçoivent, et ce n'est pas le fait d'être propriétaire ou locataire qui doit servir de critère, mais bien la fortune que l'on possède. Si c'est déjà le critère qui sert à financer les gouvernements supérieurs, pourquoi ferions-nous exception pour les municipalités?

François DESMARAIS
Outremont

N.D.L.R.

LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: "Lettre des lecteurs", Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

LEONARD

Barker
of Earls Barton

Le souci du détail caractérise la fabrication des chaussures Barker. Formée et finie à la main, chaque paire est le résultat d'un soin particulier.

Fabriquée en Angleterre en veau glacé brun ou noir.

Largeurs: AA, B, & D.
Pointures: 6 à 13.

\$65.00

AUTRES SOULIERS POUR HOMMES EN POINTURES JUSQU'À 14 LARGEURS À PARTIR DE AA

Pointures: 12½ à 14
\$4.00 en sus.

PLACE BONAVENTURE
878-1140

COMPLEXE DES JARDINS
288-3435

J. R. LÉONARD

Guy Toupin nommé adjoint au directeur René Daigneault

par Michel AUGER

La nomination de M. Guy Toupin au poste de directeur adjoint de la police de la CUM, annoncée hier soir, risque d'apaiser, du moins temporairement, les disputes pour la succession éventuelle du directeur René Daigneault, qui devrait prendre sa retraite dans les prochains mois.

Cette nomination annoncée par le président du Conseil de sécurité publique de la CUM, Me Paul-Emile L'Ecuyer, assemble-t-il, déçu plusieurs haut gradés de la police qui s'attendaient à obtenir ce poste fort convoité.

Le directeur Daigneault, il y a deux ans, recommandait l'abolition du poste de directeur adjoint au moment où il était en pleine guerre personnelle avec celui qui occupait le poste à l'époque, M. André Guay. Il était finalement revenu sur ses recommandations, il y a deux semaines.

M. Guay, ayant depuis pris sa retraite après avoir été placé sur une "tablette", à Verdun, le directeur est revenu devant le conseil pour demander de recréer ce poste.

Depuis trois ans, M. Toupin avait assumé le poste de coordonnateur de

la sécurité olympique. Il était reconnu pour ne faire partie d'aucun clan à l'état-major de la police, ce qui, de toute évidence, a joué en sa faveur. De plus, il avait acquis le puissant appui de l'administration Drapeau-Niding qui jouit d'une forte influence au sein de la direction de la CUM.

Pour Me L'Ecuyer, le président du Conseil de sécurité, la nomination de M. Toupin accélérera sûrement l'application du Plan Daigneault qui prône une décentralisation de la police, afin de rapprocher la direction du service des citoyens.

Le président L'Ecuyer a aussi fait savoir que le cabinet des ministres avait adopté, plus tôt cette semaine, un arrêté en conseil qui facilitera la décentralisation des effectifs de police à travers l'île. Cet arrêté ministériel confie plus de pouvoir au Conseil de sécurité dans la surveillance et les décisions touchant la mise en application du Plan Daigneault.

Selon le président, il ne reste plus maintenant qu'à choisir un comité de policiers et d'experts qui seront appelés à surveiller les travaux de décentralisation et aussi d'adopter un échéancier.

S'exprimer sans mots

L'éclat d'une pierre précieuse peut dire tant de choses sur vos sentiments, vos aspirations les plus profondes.

Mappins sait allier la beauté iridescente d'une pierre à une monture joliment travaillée.

Choisissez la vôtre parmi plusieurs modèles: des solitaires, des chatons à plusieurs pierres.

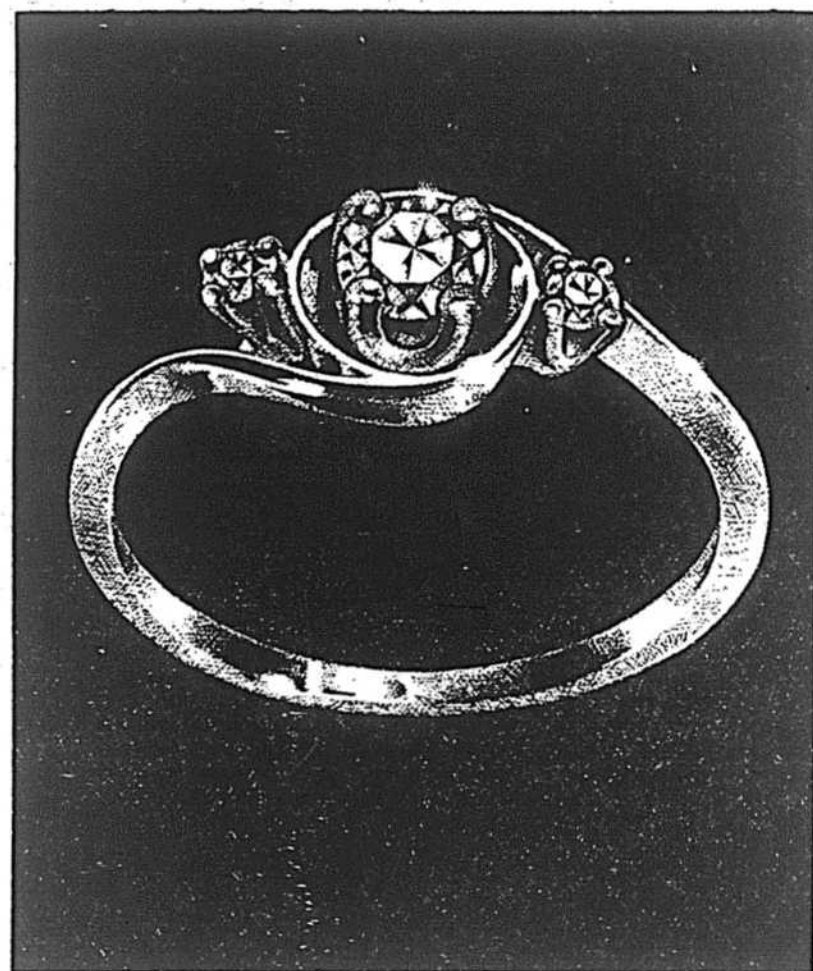
Elle lui dira quelque chose de vous.

Mappins
Quel que soit votre choix.

1000 ouest, rue Sainte-Catherine 866-7431

3131, chemin Côte-Vertu, Ville St-Laurent

Les Terrasses - Montréal



La bague illustrée se vend \$450.00.

FAUCHER vous présente la plus vaste gamme de MOBILIERS DE STYLE COLONIAL

Tous les ensembles fabriqués par Roxton, St-Barthélemy, Ouellet, Kroehler, Peppier, etc., vous sont offerts aux plus bas prix.



MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR

L'ensemble comprend un grand canapé et un fauteuil de fabrication identique. Les deux pièces sont pourvues de hauts dossiers très confortables. Coussins et dossiers sont d'une épaisseur peu commune. Le châssis est de type springedge doublé à rebord mou, qui procure un support des plus moelleux. Les coussins sont rembourrés de dacron royal et contenus dans une enveloppe munie d'une fermeture à glissière. Canapé et fauteuil sont tous deux recouverts de polypropylène durable et facile à entretenir. Les pièces de bois rapportées et les jupes plissées ajoutent encore à l'élégance de cet ensemble qui constitue, à ce bas prix, une occasion imbattable.

BAS PRIX DE FAUCHER

\$549⁹⁵

les 2 pièces

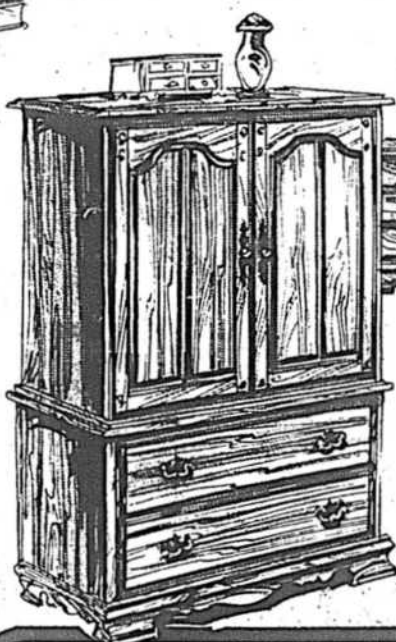


CUISINE

Une table rectangulaire et quatre chaises assorties. La table, large de 36 po et longue de 48 po, peut être agrandie à 72 po grâce à deux rallonges escamotables. Son piètement, celui des chaises et les barreaux de leur dossier ont été façonnés au tour et sont d'une épaisseur peu commune. L'ensemble est en merisier massif fini "Rocktown" et solidement construit.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

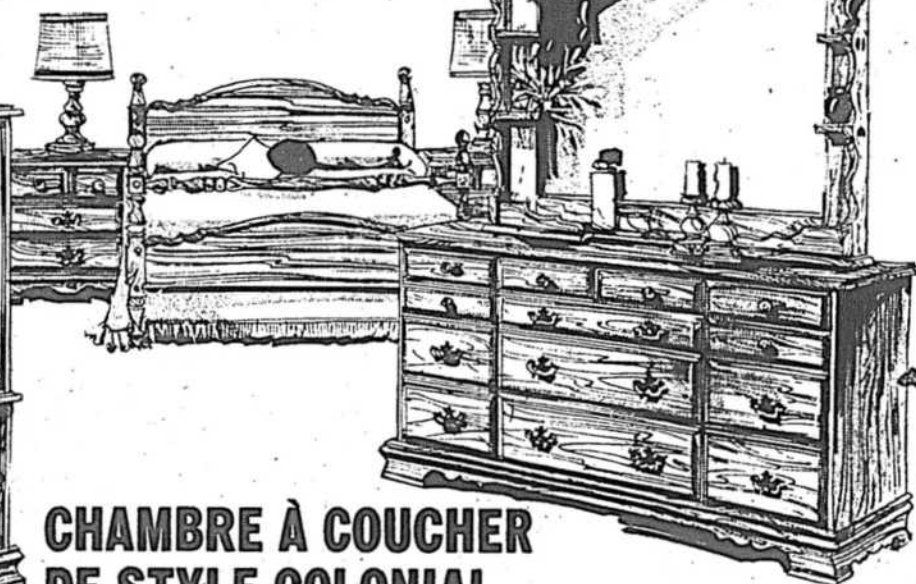
279⁹⁵



CHAMBRE À COUCHER DE STYLE COLONIAL

ATTENTION

Afin de servir encore mieux sa nombreuse clientèle, FAUCHER ouvrira bientôt un nouveau magasin-entrepôt géant d'une superficie de 165 000 pieds carrés à Boucherville sur la Rive sud, en bordure de la Transcanadienne (autoroute 20).



Ensemble comprenant une commode basse à trois compartiments contenant 9 tiroirs, surmontée d'une grande glace à cadre sculpté doté de petites tablettes, une commode haute, garde-robe, une tête et un pied de lit de 54 ou 60 po de largeur, et deux tables de chevet à 3 tiroirs. La commode basse a une longueur de 60 po. Le corps inférieur de la commode haute (36 x 18 x 54 po) renferme deux grands tiroirs, tandis que le corps supérieur est muni de deux portes qui dissimulent des tablettes et des tiroirs. Les bois de lit sont munis de pieds sculptés au tour surmontés de boules type "boulet de canon". L'ensemble est en merisier massif fini "Rocktown". Tous les tiroirs fabriqués dans le mode d'assemblage à queue d'aronde. Les poignées sont en cuivre façon antique.

BAS PRIX DE FAUCHER

649⁹⁵

Les tables de chevet s'obtiennent moyennant supplément.

les 5 pièces

FAUCHER S'AGRANDIT:

Bientôt, à notre magasin de Laval, ouverture de la nouvelle boutique de mobiliers modernes "FAUCHER PLUS" qui occupera une superficie de 12 000 pieds carrés.



PRODUITS DE MARQUES RÉPUTÉES:

Kroehler, Peppier, Lazy Boy, Roxton, Burlington, American of Martinsville, Sklar, Thomasville, House of Braemore, Singer, Dama, Princeville, Brayhill, Gagnon, Ouellet, Victoriaville.



48, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval

384-0590



FAITES
RÉSERVER DES MAINTENANT
VOS CADEAUX DE NOËL
ET DU PREMIER DE L'AN

- Marchandise réservée sans frais moyennant acompte.
- Livraison rapide et gratuite dans un rayon de 50 milles de Montréal.
- Stationnement facile et gratuit.

Le boom fantastique du tennis social!

Du tennis hot-dog au tennis-caviar

par François BÉLIVEAU

L'engouement fantastique des Québécois pour le tennis, l'hiver, est un phénomène relativement nouveau qui a des implications sociales et financières qu'on a peine à imaginer.

Et pourtant, on n'en retirera pas nécessairement une meilleure élite. Pire que ça, on ne créera pas vraiment le goût du tennis chez la nouvelle génération puisque la jeunesse est, à toutes fins pratiques, exclue. Les courts sont chers et peu disponibles.

En somme, on maintient, par les centres de tennis intérieurs, une certaine forme physique chez les personnes d'âge moyen qui ont le temps et les possibilités financières de les fréquenter et surtout, on améliore leurs relations sociales.

Bref, ces centres sont devenus de grands parcs d'amusement pour adultes, à l'image de bien des clubs privés de caractère anglosaxon consacrés au squash, au curling, au badminton, etc. Et chacun de ces centres a son style, son degré de richesse, son snobisme. Certains sont plus ouverts que d'autres, moins sophistiqués, mais la tendance est vers un luxe exagéré.

L'image type de celui qui fréquente un club de tennis intérieur n'est pas facile à fixer mais elle se rapproche surtout du jeune professionnel, du cadre d'industrie de l'instituteur, du financier, et il n'est pas rare de retrouver plus de médecins à la fois sur les courts de Sani-Sport, à Boucherville, qu'il en reste dans des cliniques à deux milles à la ronde.

Les mordus du tennis ne veulent pas payer trop cher fréquentent ce genre de clubs tôt le matin, avant 9h. Ensuite, c'est l'invasion, encore un peu mitigée, des femmes. Celles-ci délaissent maintenant leurs petites réunions de thé, leurs parties de cartes pour se retrouver sur les courts. Ce sont là leurs nouvelles activités sociales, pimentées parfois de rencontres avec le jeune et séduisant professionnel du club.

Ce dernier, qui devient de plus en plus animateur, négligeant l'aspect d'enseignement (c'est pour quoi on ne recherche plus les grands noms du tennis), a d'ailleurs un rôle très commercial à remplir pour attirer toujours de plus en plus de clients.

Enfin, le soir et les week-ends, la gent masculine envahit les lieux, quand il ne s'agit pas de rencontres mixtes.

Par mesure d'économie, la majorité du temps quatre joueurs à la fois s'affrontent sur le court, dont le prix varie entre \$8 et \$15 de l'heure. Les plus en forme réservent généralement pour deux heures.

"Ça coûte peut-être un peu cher, mais quand ce n'est qu'une fois la semaine, ça en vaut le coup, commente Gilles Dussault, un graphiste de LA PRESSE qui adore ce sport. Je pratique le tennis depuis une vingtaine d'années et quand les clubs intérieurs sont apparus, je n'ai pas hésité à m'y inscrire. Une soirée, à quatre joueurs, peut nous coûter \$10 chacun à cause des autres services (bar, restaurant). Par contre, tout en dépensant pour un sport que nous aimons, cela nous permet de nous maintenir en excellente forme."

Soulignons que Gilles Dussault et sa femme Paulette sont demeurés sveltes et n'ont jamais senti le besoin, à cause du tennis de recourir à des cours de conditionnement physique. Ce ne sont pas des champions et ils ne jouent pas dans un but de compétition, mais leur calibre de jeu est nettement au-dessus de la moyenne.

Nous atteignons le double but de nous distraire tout en faisant de l'exercice, commente Paulette. D'autres femmes diraient même qu'elles parviennent à quatre buts en même temps puisqu'elles peuvent aussi s'asseoir et dialoguer avec des amis, après les matches en plus de parader avec leurs nouvelles jupes.

Du hot-dog au caviar

Tout a été pensé pour favoriser la clientèle et c'est ce qui choque un peu Richard Marcotte, le directeur technique de la Fédération de lawn-tennis du Québec.

"D'un côté, dit-il, le dénuement complet des clubs de tennis à ciel

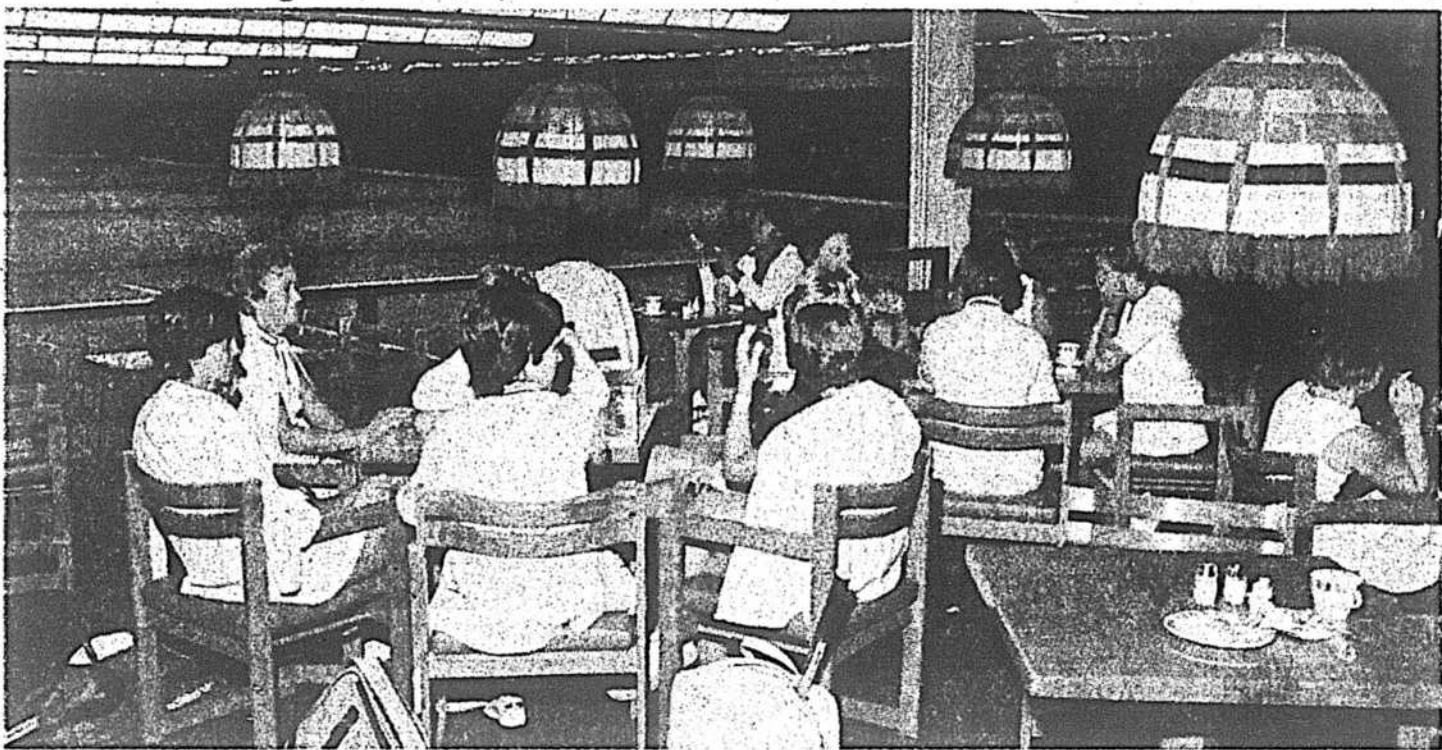
ouvert dans la région de Montréal où votre femme, votre petite amie doivent se changer dans votre voiture.

"C'est, poursuit-il, ce que j'appelle le tennis-hot-dog où, parfois, on ne peut même pas se rafraîchir après une rencontre. C'est tout de même un peu ridicule quand on songe aux quelque 300 terrains tout nus, à ciel ouvert, dans la région de Montréal (160 dans la métropole). Il en coûte environ \$30,000 par court. C'est suffisant, je crois, pour qu'on songe un peu à les rendre plus attrayants par de petits éléments de service comme des douches, des abreuvoirs, etc.

"Par contre, c'est diamétralement l'opposé pour les clubs de tennis intérieurs. C'est, disons, le tennis-caviar ou le tennis all dressed! Le grand luxe, parfois le super grand luxe si on songe, par exemple, au club Mirabel, l'oeuvre d'une multinationale, qui est sûrement le plus beau en Amérique du Nord.

"Cependant, entre le tennis-hot-dog et le tennis-caviar, termine Marcotte, il n'y a à peu près rien."

En effet, il s'agit de deux formes, deux tempéraments différents de tennis. Pour les uns, c'est le tennis d'entraînement, de développement, sur les courts extérieurs. Pour les autres, à l'intérieur, c'est uniquement le loisir pour des bourses assez bien garnies. Le loisir sous toutes ses for-



Une fulgurante histoire, tout confort, qui a débuté vers la fin de 1973.

mes, que l'on soit sur le court pour parader ou pour flirter (les centres intérieurs, c'est connu, sont devenus d'excellentes agences matrimoniales), pour suer simplement parce qu'aujourd'hui, il faut bien suer d'une manière ou d'une autre, pour s'amuser sainement, ou à la piscine, au sauna, au restaurant, etc. On s'y retrouve autant pour voir les gens, pour voir la vie qui grouille, que par affaires.

Donc, ce n'est pas vraiment le lieu favorable pour l'entraînement de l'élite. Il s'agit d'un tennis social, d'un tennis de participation.

Le boom de 1973-74

La fulgurante histoire du tennis intérieur dans la région métropolitaine est encore toute palpitante puisqu'elle n'a débuté que vers la fin de 1973. À cette époque-là, la ville de Vancouver était dotée de deux fois plus d'installations pour ce sport que Montréal. Mais le rattrapage a été rapide, subit.

Profitant du fait qu'il s'agit d'un sport-vehicule que la télévision a beaucoup exploité, particulièrement par l'entremise des commerciaux où l'on voit beaucoup de buveurs-de-bière-tennisman-toujours-joyeux-et-bien-entourés, le tennis est devenu le sport où l'on retrouve le plus d'investissements privés.

A l'origine, c'est Lucien Lavardure qui a innové à Laval avec son centre intérieur, le Quatre-Saisons. Immédiatement après, la Récréathèque (un centre multi-sport) et le Club de l'Île-des-Sœurs ont surgi.

Mais à cause de l'intérêt grandissant de la pratique du tennis pendant l'hiver, on a assisté subitement à un investissement massif des multi-nationales et surtout... des Canadiens français.

Aujourd'hui, il existe 16 centres de tennis intérieur au Québec, dont 12 dans la région métropolitaine seulement (pour 146 courts). On évalue à plus de \$30 millions la somme investie dans ce secteur depuis trois ans. Les financiers ont rapidement perçu l'intérêt de la population pour cette forme d'activité qui peut s'adresser à toutes les couches de la société.

"Les gens peuvent venir ici et ne jouer que pendant une heure, explique Guy Valiquette, propriétaire des clubs de tennis intérieurs de Longueuil (ex-Mozart) et de St-Laurent. Le tennis, ça ne prend pas beaucoup de temps, ce n'est pas comme le golf. Et on peut l'adapter à tous les milieux."

Perspicaces, les financiers ont donc vu leur profit assez tôt, mais cette poule aux oeufs d'or a évolué rapidement.

S'il n'y avait que des distributrices automatiques de liqueurs douces au Club de l'Île-des-Sœurs il y a trois ans, à la manière américaine, il a fallu recourir à d'autres particularités pour attirer la clientèle, ailleurs.

"Il faudra s'y faire"

C'est donc une surenchère de services qui a suivi. Et irrémédiablement, de centres de loisirs seulement, ces clubs sont devenus toute une industrie avec leurs bars, boutiques, restaurants. Une industrie qui détermine même les règles du jeu (coûts des inscriptions, horaires, etc.)

Citons à titre d'exemple l'un des plus luxueux clubs du Canada, celui de Val des Arbres, à Laval, qui a coûté plus de \$3 millions. Il s'agit d'un centre multi-sports appartenant à l'entreprise Roch et à des investissements belges.

Le client devra y déboursier deux fois plus qu'ailleurs (\$350 pour une carte familiale, \$200 pour l'homme, \$125 pour la femme) mais en plus du tennis, il pourra aussi profiter de bains tourbillons, saunas, salle d'entraînement, de courts de badminton, de racket-ball, de balle

au mur, d'une piscine, d'une garderie pour enfants, etc. Et tout ça, dans un décor à la fois chaleureux et huppé.

Quand on dit à la jolie professionnelle de ce club que c'est quand même un peu cher, puisqu'il faudra en plus déboursier de \$12 à \$15 l'heure pour utiliser les courts, Andrée Martin nous répond que "comparé aux clubs de Toronto, beaucoup moins chers, c'est bien en bas du prix. Là-bas, dans la plupart des clubs, les membres sont obligés d'acheter une part sociale et certaines s'élèvent à \$5,000."

"Les gens vont être obligés de s'y faire un jour, ajoute-t-elle. Il faut consacrer un peu plus d'argent au sport, à son conditionnement physique. Les anglo-saxons l'ont compris il y a longtemps."

Done, à cause de tout ce luxe, les frais des clients ont augmenté. La concurrence provenant de cette concentration de clubs dans la métropole est normale en raison du fait qu'ils appartiennent à des entreprises privées. Par contre, c'est au moins deux fois moins cher à Chicoutimi et à Rimouski où les centres intérieurs sont à la fois propriété des municipalités et subventionnés par le gouvernement québécois.

En somme, si l'on considère qu'il y a plus de 35,000 joueurs-membres au Québec, il s'agit d'une importante industrie puisque ces clients, avant même de parler de leurs dépenses au bar et au restaurant, laissent environ \$10 millions par an sur les courts.

Ce serait cependant bien apprécié si tous ces joueurs, en plus, possédaient leur carte de membre de la Fédération québécoise qui préside André Glen. D'ailleurs, ne doivent-ils pas suivre les règlements de cet organisme (qui compte 12,000 membres), dont cette fameuse règle de la tenue vestimentaire exigeant encore le blanc?

Au lieu de tricoter

Il faut avoir le goût de faire de l'exercice, de pratiquer des sports pour devenir membre d'un club de tennis intérieur. Paulette Dussault a joué pendant plusieurs années dans le gymnase d'une polyvalente, avant l'arrivée du tennis-caviar.

"C'est un sport assez complet à mon sens, et qui ne présente aucun danger, comme le ski alpin, explique-t-elle. Tu ne peux pas te casser une jambe en jouant au tennis. Il n'y a rien qui te fait peur. C'est encore moins inquiétant à ce niveau que l'équitation. En fait, quand je ne peux jouer au tennis, je me dirige vers le badminton ou le ski de fond. Aujourd'hui, une femme qui ne veut pas rester chez elle à tricoter, surtout quand ses enfants sont déjà grands et délaissent la maison, il lui faut une préoccupation sociale. Et cette activité doit également être sportive si elle veut arriver à 50 ans plus jeune, physiquement, que ne l'étaient ses parents à cet âge."

La championne Andrée Martin, pour sa part, met en garde les amateurs: "Je conseille aux couples de ne jamais jouer ensemble mais plutôt de s'affronter, quand ils jouent à quatre. Ils ne doivent pas venir au tennis pour se chicaner, mais plutôt pour se détendre. Ces discussions, d'ailleurs, proviennent souvent du fait que la femme n'est pas habituée de courir. Elle semble donc ne pas vouloir faire d'efforts et ça choque l'homme."

...et les jeunes?

Les jeunes sont sans doute oubliés dans cette ruée nouvelle vers le tennis, mais ce n'est pas volontaire. On tente de leur favoriser l'admission en réduisant considérablement les coûts pour eux, mais comme il s'agit d'entreprises à but lucratif, ils ne peuvent jouer que lorsque les courts sont disponibles, ou tôt le matin puisqu'ils paient moins cher que les adultes. Mais les clubs, grâce à leurs "professionnels", organisent des ligues et suivent de près leurs meilleurs juniors. A titre d'exemple, le Sani-Sport de Boucherville (20 actionnaires canadiens-français) s'occupe d'environ 400 juniors de l'Est de la ville et de la Rive sud, selon son gérant Gilles Pelletier. Au club de Longueuil le "pro" Roland Godin a toujours son régiment d'une centaine de jeunes talents. Mais c'est quand même très peu.

Il y a donc une légère place pour le développement des futurs joueurs et on en voit les résultats au niveau canadien.

Une vingtaine de Québécois sont, maintenant classés au palier national et c'est beaucoup. Trois sont même champions de leur catégorie respective, sur les traces du fameux Réjean Genois, classé premier au pays.

Néanmoins, à peine 4% de la clientèle des clubs intérieurs est composée de joueurs classés "A" et 10% de joueurs classés "B".

NOTES — Il n'existe qu'un seul club de tennis intérieur dans le territoire de la ville de Montréal et il s'agit de l'un des plus anciens au pays, le très sélect Montreal Indoor Tennis Club, sur Côte-des-Neiges, qui ne compte que deux courts et est réservé à ses 200 membres... la plupart des clubs ont maintenant leur garderie d'enfants... généralement, une carte de membre (abonnement) est valide pour un an, de septembre à septembre... celle du club de Longueuil est valable pour le club de St-Laurent et vice-versa puisqu'il s'agit du même propriétaire... Guy Valiquette, un comptable agréé "qui s'amuse à construire des blocs d'appartements", a construit le club de Longueuil au profit du trio d'actionnaires composé de Jean-Pierre Coallier, Yvan Cournoyer et Roland Saucier, mais il a dû le reprendre en mains il y a deux mois... selon lui, chaque court d'un centre intérieur exige un investissement de \$150,000... il se propose d'ajouter cinq autres courts à son club de Longueuil... faute de protocoles d'entente adéquats, à cause de problèmes d'occupation et en raison du salaire du concierge, qu'on refuse de part et d'autre d'assumer, il y a de moins en moins de gymnases de polyvalentes et de cégeps qui sont disponibles pour les joueurs de tennis... cette clientèle s'oriente donc vers les centres privés... au golf, pour le même prix, on peut jouer une bonne partie de la journée... c'est également plus cher qu'aux quilles, mais ce n'est pas la même clientèle... lors des pannes d'électricité, lors des tempêtes de neige, plusieurs clubs ne remettent pas l'argent aux clients frustrés...

CLUBS DE TENNIS INTERIEURS	Nombre de Courts	Nombre de Membres	Courts de Membres	Taux horaire	Services	Enseignants ou "PROS"
Club de tennis St-Laurent 1700 Jolies-Prairies Ville St-Laurent, Tel. 332-2912	10	1,400	C \$150 D \$30 H \$100 J \$50 F \$195 JR \$30	\$ 5 \$ 5 \$10 \$14 Invité \$20	S-B-R-P	Pierre Label Pierre Tenenbaum
Centre de Tennis Rockland 95 rue Gince Ville St-Laurent, Tel. 332-9665 Gérant: Alexandre E. Kalil	10 4 Squash 2 Badm.	1,000	H \$125 D \$85 F \$270 JR \$50	\$ 8 \$10 \$13 Invité \$14.00	S-B-T-G-R-P	Jeff Becker-Jones Fausto Biagna Hazel Harrod
Cité-de-Liesse Racquet Club 8305 Cité-de-Liesse Montréal, Tel. 729-3664 Gérant: Lou Green	6 ext. 16 int. 4 Badm. 9 Squash	2,500	H \$140 D \$90 F \$120 JR \$40	\$ 8 \$10 \$13 Invité \$3.00	S-T-P-B-R-G	Peter Michalis Ruth Morgan
Club de tennis intérieur de l'Île-des-Sœurs 300 Chemin du Golf Île-des-Sœurs, Tel. 769-5163 Gérants: Michelle Simis	16 int.	2,200	H \$ 70 D \$ 70 F \$120 JR \$ 60	\$ 8 \$11 Invité \$12	S-T-P-G	Jeff Becker-Jones Hazel Harrod Fausto Biagna
West Island Indoor Tennis 255 Alton Drive Brossard, Tel. 495-8851 Gérant: Alexandre E. Kalil	2 int. Squash	7,500	H \$125 D \$ 70 F \$140 JR \$ 45	\$ 8 \$11 Invité \$4.00	S-G-B-R	Mike Ratliff David Jackson
Mirabel Racquet Club 3555 boul. Brunswick Pointe-Claire, Tel. 449-9826 Président: M. Moggi Kalil 677-5810	14 int. 6 ext. 7 Squash 2 Badm. Fiscine	1,300	H \$165 D \$100 F \$130 JR \$100 Enfant \$ 40	\$ 8 \$10 \$13 Invité \$4.00	S-T-G-B-R-P-SE-SR	Gilles Papi Aldil Pro Coleman Bonny, Pro
Club de tennis Quatre-Saisons 2890, boul. Dagenais Froberville, Tel. 425-6181 Gérant: Lucien Lavardure	5 ext. 6 int.	1,200	H \$100 D \$ 50 F \$120 JR \$30	\$ 8 \$10 Invité \$3.00	S-T-B-R-P	Lucien Lavardure Therese Blais Maurice Gelineau
La Récréathèque 900, boul. Labellie Chicoutimi, Laval, Tel. 688-2541	7 int.	1,000	H \$88 D \$42 F \$125 JR \$32	\$ 8 \$11 \$10 Invité \$2.00	S-SE-R-B	Jean Provost André Lemaire
Club de tennis Val-des-Arbres 1555, boul. St-Martin Dorval, Laval, Tel. 663-7555 Gérant: Denis Rochon	6 ext. 10 int. 4 badm. 4 raq. Piscine	2,500	H \$200 D \$140 C \$125 JR \$135 E \$75	\$12 \$14 \$15 Invité \$5.00	S-T-SE-B-R-P	André Martin Serge Lajoie René Blonard Sylvie Bessette Pierre Lemaire
Montréal Indoor Tennis Club 4094, Côte-des-Neiges Montréal	2 int.	200	H \$100 D \$ 50 F \$120 JR \$30	\$ 8 \$10 Invité \$3.00	S-B-R	Harry Esterbrook
Club de tennis Longueuil Inc. 550, boul. Cote-Verrier Longueuil, Tel. 524-3694 Président: Guy Valiquette	10 int.	1,600	H \$100 D \$ 50 F \$125 JR \$30 Enfant \$120	\$ 8 \$10 \$12 Invité \$3.00	S-B-R	Roland Godin Dominique Maréchal
Club de tennis Sani-Sport 1601, Montarville Boucherville, Tel. 655-9150	15 int.	2,000	H \$95 D \$50 F \$125 JR \$125	\$ 6 \$ 8 \$12 Invité \$12	S-M-G-B-R-P	Denis Crotty Denis Lamoignon
Club de tennis Montcalm 901, boul. Champlain Québec, Tel. (418) 681-5527	6 int.	800	\$110	\$4- \$6- \$8	S-B-P	Jacques Hérisset
Club Tennisport Inc. 4280, boul. Hamel Ancienne-Lorette, Qué. G2E 2H8, Tel. (418) 872-0111 Propriétaire: William Balzli	8	1,000	H \$75 D \$50 F \$120 JR \$25	\$8- \$10 \$10	S-R-B-R-P	Pierre Lemaire
Club de tennis intérieur de Chicoutimi Inc. 330, rue Orion Chicoutimi, Tel. (418) 543-1540	4 int.	500	H \$75 D \$50 F \$120 JR \$25	\$4- \$6- \$8		Kimovski André Lemaire
Est de Québec Les Tennis de Rimouski 414, av. Rouleau Rimouski, Qué. (418) 324-7576	4 int.					Jean Lambert

SE—Salle d'entraînement	I—Invités	PARCS COURTS	(COURTS EXTÉRIEURS À MONTRÉAL)
SM—Salle de massage	C—Couples	Georges-Vernat	6
R—Restaurant	E—Étudiants	Jarry	20
S—Séjour	H—Hommes	Jeanne-Mance	12
B—Bar	D—Dames	Lafontaine	17
T—Bain tourbillonnant	JR—Juniors	Nicolas-Viel	9
P—Boutique de Sport	EN—Enfants	Somerset	19
G—Gymnase	F—Familles	St-Jean-Mathe	4
		Kent	12
		Claude-Robillard	12
		Louis-Riel	12
		De la Verendrye	4
		Terrains non payants	24
		TOTAL	161

la crise de l'assurance

Leur commission réduite, les courtiers d'assurance
exigeront du consommateur qu'il paie des honoraires

par Michel ROESLER

Ne parvenant pas à obtenir des assureurs qu'ils reviennent sur leur décision de baisser leurs commissions, les courtiers, réunis au sein de la Fédération des courtiers d'assurances du Québec, ont décidé d'imposer des honoraires à leurs clients.

D'autres termes, selon le principe de la boule de neige, l'assureur récupère de l'argent sur le dos du

pour amener les compagnies d'assurance à revenir sur leur décision.

Dans la poche du client

Il ne leur reste alors qu'une solution: celle d'aller puiser dans la poche de leur clientèle.

Le consommateur, dans cette affaire, est le gros perdant. Certes l'honoraire que prélèvent les courtiers n'est pas élevé pour l'instant. Il a été fixé à \$10, quel que soit le montant de la prime. Néanmoins, force est de constater que les frais de commission sont désormais payés non par la compagnie d'assurance, mais par l'assuré.

En diminuant de 5 pour cent le taux de commission des courtiers, les compagnies d'assurance augmentent du coup de 5 pour cent les primes d'assurance, étant donné qu'à son tour, le courtier va chercher un complément chez son client. En fin de compte, ce dernier, à travers toute cette comptabilité, se trouve à payer des frais supplémentaires en plus du coût croissant des primes.

Pour l'instant, l'automobiliste n'est pas frappé par une mesure analogue. Les assureurs n'ont pas encore décidé de diminuer les commissions des courtiers dans ce secteur de l'assurance. En matière d'assurance-automobile, les courtiers ont déjà subi, il y a quelques années, "un ajustement" de leurs commissions qui sont descendues à 11 pour cent en moyenne.

Les courtiers divisés

Cette question des honoraires divise les courtiers. La Fédération des courtiers du Québec y est favorable. C'est cet organisme qui en a eu l'idée, d'ailleurs. De son côté, l'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec y est opposée.

Le 3 août dernier, le bureau d'avocats Guy, Vaillancourt, Bertrand, Bourgeois et Laurent, consulté par l'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec, répondait que le courtier pouvait

prétendre percevoir des honoraires dans la mesure où son client signe son accord par écrit.

D'autre part, ces avocats mettaient en garde les courtiers qui se sont entendus pour fixer le montant de ces honoraires. Selon eux, ils risquent de se trouver en infraction vis-à-vis de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Dans un bulletin en date du 19 août 1976, Me François Chapados, conseiller juridique de la Fédération des courtiers d'assurance du Québec, met aussi en garde les courtiers contre le risque d'être poursuivis en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Il précise même que cette loi a été amendée le 16 octobre 1975. "Cet amendement, écrit-il, prévoit une extension de la portée de la loi fédérale en cause, en précisant que le vocable "produit" comprend un article et un service désignant tout

genre de service industriel, commercial, professionnel ou autre."

Toutefois, selon Me Chapados, les membres de la Fédération des courtiers d'assurance (un organisme incorporé en vertu de la loi des syndicats professionnels) seraient à l'abri de toute poursuite de la même façon qu'un électricien qui impose un tarif fixé par l'ensemble des électriciens.

Pris en "sandwich"

Lors de la Semaine de l'assurance, qui s'est tenue à Québec du 13 au 15 octobre 1976, M. Léandre Lachance, président de la Fédération des courtiers d'assurance du Québec, a déploré que le courtier soit pris en sandwich entre les compagnies d'assurance et les consommateurs.

Selon lui, les dirigeants des compagnies d'assurance craignent l'intervention de l'Etat (non sans raison, si l'on se réfère au projet de Mme Lise Bacon). Ils entendent de

plus des plaintes formulées à leur égard par les mouvements de protection des consommateurs. De façon à couper court à ces récriminations, les compagnies d'assurance désirent démontrer aux consommateurs qu'une plus grande partie de leur prime retourne aux assurés en diminuant le coût d'acquisition des affaires.

Cela se traduit par la réduction des commissions payées aux courtiers.

En assurance-automobile, le pourcentage de commission passait de 20 pour cent en 1961 à 12,5 pour cent en 1966, soit une réduction réelle de revenus de 37,5 pour cent.

La réduction de commissions applicables aux polices d'assurance-automobile de jeunes conducteurs est encore plus dramatique puisque, de 1961 à 1973, elle a été réduite de 55,5 pour cent.

Les courtiers sont inquiets et se demandent si leur profession a encore une raison d'être.

Dans son rapport, Jean-Louis Gauvin leur offre un rôle de conseillers. Les assureurs depuis quelques années préconisent le "direct writing". D'autres proposent un système de facturation directe. Dans les deux cas, le courtier est mis de côté. La diminution des commissions est un autre signe.

Pourtant, le courtier constate que si 86 pour cent des consommateurs québécois utilisaient ses services en 1971, en 1976 la proportion est passée à 90 pour cent.

Son rôle semble justifié dans l'industrie de l'assurance. Toutefois, le public risquerait de changer d'avis si le courtier, au lieu d'en faire un allié, en fait une vache à lait et cherche à lui soutirer ce que les assureurs lui retirent.

DEMAIN: "Un marché de \$1 milliard contrôlé par l'étranger".



courtier qui le prend, à son tour, au consommateur, lequel n'a pas d'autre alternative que celle de payer.

Pour l'instant, cette décision ne concerne que les assurances domiciliaires dont les commissions sont tombées, cet été, de 25 à 20 pour cent.

Les compagnies d'assurance soutiennent que cette baisse est normale puisque les primes ont considérablement augmenté et qu'avec 20 pour cent de commission, les courtiers ont des revenus supérieurs à ceux qu'ils réalisaient auparavant.

À cela les courtiers répondent que leurs coûts ont augmenté dans les mêmes proportions, que l'inflation les frappe comme les compagnies d'assurance et que cette diminution des commissions permet aux assureurs d'améliorer sensiblement leurs bénéfices.

Mais, en même temps, ils reconnaissent qu'ils n'ont aucun pouvoir

MEILLEURES MARQUES

MEILLEURS PRIX

GOODYEAR

Firestone

MICHELIN

Continental

B.F. Goodrich

MONARCH

FISK

Firestone

'TOWN AND COUNTRY'

FLANC NOIR

F78 x 15

19⁹⁵ chacun

Firestone

NU-TREDS

Toutes dimensions radiaux exclus

13⁹⁵ chacun

M.D. GENERAL

NYLON - FLANC NOIR

G78 x 14
G78 x 15

21⁹⁵ chacun

l'attrayant

Pour l'homme au goût distingué, nous vous offrons tout ce dont vous attendez d'un paletot habillé de grande qualité. Sa confection en véritable cuir garni d'un luxueux col en chat sauvage, vous apportera cette élégance recherchée qui vous distinguera!

Cuir brun-brique dans les tailles régulières de 38 à 52 ou élancées de 40 à 50.

A partir de **\$395**

- CENTRE ROCKLAND
- GALERIES D'ANJOU
- CARREFOUR LAVAL

- 2001, RUE UNIVERSITY
- 4477 EST. BOUL. METROPOLITAIN
- 2567 EST. RUE ONTARIO

Pionniers des bas prix depuis 1923.

CENTRE-VILLE
770 O. RUE NOTRE-DAME
861-1611

NORD-OUEST
5150 O. RUE JEAN-TALON
731-7811

MONTRÉAL-EST
6000 E. RUE SHERBROOKE
254-6006

NORD-EST
1025 E. RUE JEAN-TALON
271-3551

CHOMÉDEY-LAVAL
1200 BOUL. LABELLE
688-6262

RIVE-SUD
3435 BOUL. TASCHEREAU
678-8080

WEST-ISLAND
3352 SOURCES RD.
683-2844

OTTAWA
280 RUE CATHERINE
FACE AU TERMINUS
D'AUTOBUS VOYAGEUR
238-3335

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

la presse

MONTREAL
JEUDI 28 OCTOBRE 1976

DARCHE

Amable
A Chambly le 26 octobre 1976, à l'âge de 70 ans, est décédé Pierre-Amable Darche. Il laisse dans le deuil sa fille Lise, épouse d'André Gaudreau, ses petits-enfants Lynne, Joan, Michel et Alain, ses frères Yvon, Raoul et Eugène, ses neveux et nièces, M. et Mme Bernard Darche (Florence), M. et Mme Louis Joubert (Claire), M. et Mme Jean Coutellier (Réjane). Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Ed Darche
et Fils Inc.,
330 rue Martel,
Chambly.

pour se rendre à l'église St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

DESCHAMPS

(Gérald)
A Vimont, le 26 octobre 1976, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Gérard Deschamps, époux de feu Lina Laviolette. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J.M.D. Cyr Engr.,
1856, boul.
des Laurentides,

pour se rendre à l'église St-Elzéar, où le service sera célébré à 10 h a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7 h p.m.

DI LALLO (Simone)

A Montréal, le 26 octobre 1976, à l'âge de 65 ans, est décédée Simone Piché, épouse de feu Antonio Di Lallo. Elle laisse dans le deuil ses enfants Antonio et Claudette, ainsi que sa sœur Béatrice Piché. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
6201, rue Laurendeau
à midi 45 pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 1 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHARME

(Claude)
A Longueuil le 26 octobre 1976, à l'âge de 27 ans, est décédée Mme Robert Ducharme, née Claudette Stakou. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2805 rue Allard,

pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUHAMEL

(Marie-Louise)
A Montréal, le 26 octobre 1976, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Marie-Louise Duhamel, née Marie-Louise Méneau, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-Paul, époux de Thérèse Leblanc, Yvette (Mme Fernand Palard), Lucien, époux de Yolande Nadon, Pierrette, Claire, Pierre, époux de Jeanine Malo, une sœur Albina (Mme Paul Arseneault), Lilette, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Bonnier, Duclos
et Bonnier,
3503, rue Papineau,

pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 11 h a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Abbé)

A St-Laurent le 27 octobre 1976, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Abbé Gagnon, époux de feu Rose Morin. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix,

pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPPELLE (Emma)
A Montréal, le 26 octobre 1976, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Henri Lachapelle, née Emma Lachapelle. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils Jean-Paul, époux de feu Jeannine Ratelle, Guy, époux de Jacqueline Parent, ses filles Mme Stephen Angell (Mireille), Mme Gérard Hutchison (Yvette) et Jeannette Lachapelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,

pour se rendre à l'église St-Clément où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOURSIÈRE (Mlle Marie-Bernadette)
A Québec, le 25 octobre 1976 est décédée Mlle Marie-Bernadette Lacoursière, fille de feu Téléphore Lacoursière et de feu Rose-Anne Martel; demeurant 461 rue St-Paul, St-Tite, Clé Lavolette. Elle fut comptable chez J.B. Lebrun et Fils Ltée, courtier d'Assurance à St-Tite, député-régente des Filles d'Isabelle, durant 16 ans, présidente du Cercle Evangélique des Filles d'Isabelle de St-Tite, durant 30 ans, présidente du Foyer Mgr-Paquin Inc., elle œuvra aussi comme présidente de la Clinique de Sang de la Croix-Rouge, comme secrétaire archiviste du Cercle d'Etudes et des Conférences de Rita Gagné Matte de St-Tite et fut aussi marguillière durant 2 termes à St-Tite. Elle laisse un frère, une belle-sœur M. et Mme Gaston Lacoursière, de Chicoutimi, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu vendredi après-midi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J.M. Lacoursière et Fils
341, rue Dumoulin,
St-Tite,

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2h30 et de là au cimetière de St-Tite lieu de la sépulture.

LAMARCHE (Henri)
A Ville des Laurentides, le 26 octobre 1976 à l'âge de 89 ans, est décédé M. Henri Lamarche, époux de feu Blanche Dugas, demeurant au Foyer de la Providence, Ville des Laurentides, il laisse un frère M. Joseph Lamarche, de Val-de-Lacs, 2, nièces: M. et Mme Maurice Patry (Henriette), de Ville des Laurentides, M. et Mme Lucien Weightman (Hélène) de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la

Résidence funéraire Joly
256 — 12e avenue,
Ville des Laurentides,

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de St-Elzéar, Vimont, Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Marcelle)
A Montréal le 27 octobre 1976, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Donat Lapierre, née Marcelle Cyr, mère de Claudette, Denise, épouse de Richard Laroche, et Yvon. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,

pour se rendre à l'église St-Thomé-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATRAVERSE

(Wilfrid)
A Montréal le 26 octobre 1976, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Wilfrid Latraverse, retraité de la Cie Texaco, époux de Marie-Jeanne Bonnevillie. Il laisse dans le deuil ses beaux-frères Gérard, époux de Marie-Anne Pelchat, Maurice, époux d'Yvonne Lacombe, ses belles-sœurs Mme veuve Gabrielle Bonnevillie et Mme veuve Germaine Campeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4504 est
rue Ste-Catherine,

à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Joseph de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERRIÈRE (Maurice)
A St-Jérôme, le 26 octobre 1976 est décédée M. Joseph Cécilia Laverrière, née Maria Charest, elle laisse dans le deuil, son époux, Joseph Cécilia Laverrière, propriétaire de l'Ecole de Conduite, demeurant 17e rue, St-Antoine-des-Laurentides. Les funérailles auront lieu jeudi après-midi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Desrosiers et Fils Inc.,
533, boul.
des Laurentides,
St-Antoine-
des-Laurentides

pour se rendre à l'église St-Antoine-des-Laurentides où le service sera célébré à 3h30 et de là au cimetière de St-Jérôme lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

LÉONARD (Joseph-Roméo)
A Montréal, le 26 octobre 1976 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph-Roméo Léonard, époux de Virginia Roy, père de Jeannine, (Mme Jean-Paul Laperrière), Gertrude (Mme René Proulx), Gisele (Mme Guy d'Orsonnens). Il laisse aussi dans le deuil de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Boudrias et
Cormier Ltée,
816, boul. Ste-Croix,
St-Laurent,

pour se rendre à l'église St-Joseph de Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'HÉRAULT (Roland)
A l'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal le 26 octobre 1976 à l'âge de 55 ans est décédé M. Roland L'Héault, époux de Laurence Riopel. Outre son épouse, il laisse son fils Jean. La dépouille mortelle a été transportée par Alfred Dallaire Inc. au cimetière de Côte-des-Neiges, dans la plus stricte intimité.

LORANGE (Emile)
A Montréal le 26 octobre 1976, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Emile Lorange, époux de feu Florida Charbonneau. Il laisse dans le deuil ses enfants Paul-Emile, époux d'Emilia Renaud, Gérard, époux de Florence Gauthier, Jeanne-D'Arc, épouse de Paul Cardinal. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
5775 rue Laurendeau,

pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labouré, où le service sera célébré à 11 h a.m., et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALLETTE (Edwin)
A Beauséjour, le 25 octobre 1976 à l'âge de 67 ans, est décédé Edwin Mallette, époux de Germaine Gagnon, père de Jean, Yves, Jacques, Thérèse et Hélène. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
281, Bord-du-Lac,
Pointe-Claire,

pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h.

MARTIN (Ernest)

A Beloeil le 27 octobre 1976, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Ernest Martin, époux de feu Alphonsine Préfontaine, demeurant 924 Mgr-Laval à Beloeil. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

Maurice Demers,
881 rue Mgr-Laval,
Beloeil,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale St-Mathieu de Beloeil, où le service sera célébré à 10 h a.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Nicole)
A l'Hôpital Notre-Dame de Montréal le 26 octobre 1976, à l'âge de 28 ans, est décédée M. M. Yves Martin, née Nicole Lévesque, demeurant 500 rue Des Autels, Ste-Julie de Verchères. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Maurice Demers,
1614 rue Principale,
Ste-Julie,

à 10 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Julie, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILOT (Réginald)
A Montréal le 27 octobre 1976, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Réginald Milot, directeur de l'information au Gaz Métropolitain Inc., époux de Suzanne St-Pierre. Outre son épouse, il laisse ses enfants Louise, épouse de Denis Robillard, Robert, Jean-François, sa mère Mme Jeannette Aubé, Milot-Rivard, son frère Jean-Jacques Milot, époux de Constance Brail, sa sœur Réjeanne Milot et son neveu Pierre Milot. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Roland Blisson Engr.,
1305 rue
Henri-Bourassa,

pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs; dons au fonds de recherches de l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7 h.

MONETTE (Jacqueline)
A l'Hôpital Charles-Lemoyne le 27 octobre 1976, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Jacqueline Rivet, épouse de Léo Monette. Elle laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Jean-Marie Monette (Ginette Daigneault), Pierre, Bertrand, Patricia, Mlle Marie-Pierre Monette, sa mère Mme veuve Blanche Rivet (Fontaine). Départ à 10 h, vendredi le 29 courant, de la résidence funéraire

Ed Darche et Fils Inc.,
258 ouest rue St-Charles,
Longueuil,

pour se rendre au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONGEAU (Dr Ernest)
A l'Hôpital des Vétérans, à Montréal, le 26 octobre 1976 à l'âge de 58 ans, est décédé Dr Ernest A. Mongeau (René), chirurgien-dentiste, fils d'Alphonse et d'Elise Mongeau (décédés), outre son épouse Sabine Viger, il laisse ses 2 fils: Robert et Bertrand, ainsi que ses frères: Paul et Hector, et leurs épouses, son beau-frère Roger de Montigny Viger, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
J. & S. Vallée Ltée
1111 ouest, Laurier,
Outremont,

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Germain, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

MOREAU (Gaston)

A Montréal, le 26 octobre 1976, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Gaston Moreau, époux d'Annette Grenon, outre son épouse, il laisse 2 fils: Claude, époux de Christel, Jean, époux d'Hélène, 5 petits-enfants: Louis, Michel, Nathalie, Brigitte, Erik, 2 frères et 4 sœurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, boul. Henri-Bou-
rassa

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saints-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

PAGEAU (Hervé)
A Montréal, le 26 octobre 1976 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Hervé Pageau, époux d'Antoinette Daigneault. Outre son épouse, il laisse sa fille Renée, épouse de Donald Séguin, son fils André, époux de Yolande Filiatreault, 5 petits-enfants: Louise, Luc, Jean Séguin, Norman et Denis Pageau. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,

à 14 h 45 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Cœurs, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

POIRIER (Aurore)
A Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le 26 octobre 1976, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Rodolphe Poirier, née Aurore Poltra, épouse en 1ères noces de feu Georges Poirier, demeurant 261 St-Lambert, Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Houle et Frères
161 rue St-Thomas,
à Notre-Dame-
du-Bon-Conseil,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIN (Marguerite)
A Montréal, le 26 octobre 1976 à l'âge de 68 ans est décédée Mme veuve Edmond (Eddy) Poulin, née Marguerite Dussault. Elle laisse dans le deuil ses enfants Claude, Gérard, Louise, Denise et Monique. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Jos. Lussier et Fils,
4733 rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIN (Rose-Anne)
A Montréal, le 27 octobre 1976, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Eddy Poulin, née Rose-Anne Tardif. Elle laisse dans le deuil Mme Alice Brosard, Emilien (époux d'Agnes Gagnon), Clément (époux de Réjeanne Milotte), Aurélien (époux de Claire Bureau), Mme Laval Fecteau (Noëlle), Mme Guy Blais (Olivette), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Étienne, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRÉVOST (Marie-Thérèse)
Accidentellement à Montréal, le 25 octobre 1976, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Charlemagne Prévost, née Marie-Thérèse Brunet, mère de Pierre, époux d'Elizabeth Authier, Alain, époux de Nicole Authier, grand-mère de 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie

pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, dons à la Société du Cancer et à l'Institut de Cardiologie, présence au salon et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A l'occasion du décès de M. Edgar Williams, survenu à Montréal le 30 septembre dernier, Mme Edgar Williams et les membres de la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, télégrammes, présence aux salons ou assistance aux funérailles. Tous, profondément touchés par la chaleur de votre sympathie et le réconfort de votre amitié vous en remercier sincèrement. Toutes personnes ayant omis de s'inscrire ou donner leurs adresses sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

WILLIAMS (Edgar)
A

Le prix des aliments continue de baisser

par Jean POULAIN

Le prix des produits alimentaires a une nouvelle fois subi une baisse importante au cours du dernier mois.

Il a en effet diminué de 0,90 pour cent à la mi-octobre par rapport au relevé de la mi-septembre.

Ce relevé n'émane pas, toutefois de Statistique Canada, mais de la Commission de lutte contre l'inflation.

Ceci explique pourquoi la publication précède celle de l'agence fédérale habituelle qui, elle, se concentre sur l'indice des prix à la consommation, dont les aliments sont un sous-indice.

L'indice "Pépin"

Selon la Commission Pépin, la baisse annoncée hier est la quatrième consécutive. Elle a pour effet de porter à 3,1 pour cent plus bas l'en-

semble des produits alimentaires consommés à la maison, par rapport à la mi-octobre 1975.

"L'indice Pépin" dont la base est de 100 pour l'année 1974, se situe actuellement à 114,7 à la fin de la semaine du 10 au 15 octobre.

Il s'agit d'un indice composé qui représente la moyenne pondérée de 12 villes canadiennes.

La baisse de 3,1 pour cent par rapport à la période correspondante de 1975 est toutefois assez peu significative car la semaine précédente, cette baisse, sur base annuelle n'était plus que de 2,50 pour cent. Si l'on recule encore un peu dans le temps, les données de la Commission indiquent que dans la semaine terminée le 1er octobre la baisse annuelle n'était plus que de 1,70 pour cent, et de 0,90 pour cent pour celle du 24 septembre.

L'on en déduit, par exemple, que les prix alimentaires ont baissé pratiquement autant ces quinze derniers jours de l'enquête que pendant les onze mois et demi précédents.

Comme le fait remarquer la Commission dans son communiqué, le niveau des prix alimentaires au 15 octobre, soit 114,7 selon l'indice (base 100 en 1974) est le plus bas depuis la semaine terminée le 9 avril dernier.

Ce qu'il faut toutefois souligner est le fait que le même niveau de l'indice correspond au 15 octobre à une baisse de 3,1 pour cent sur le 15 octobre 1975, mais aussi à une hausse de 8,0 pour cent sur base annuelle à partir du 9 avril dernier.

Ceci prouve que le prix des aliments a monté très vite entre avril et octobre 1975.

Pendant ces six mois, selon l'indice officiel de Statistique Canada la hausse a été de 7,50 pour cent.

La Commission impute la baisse de prix du dernier mois (0,90 pour cent) aux réductions enregistrées pour le bœuf, le porc, les oeufs, la volaille, les fruits frais et le sucre.

D'un autre côté les légumes frais ou transformés les fruits en boîte, le poisson et les boissons non alcoolisées ont coûté plus cher.

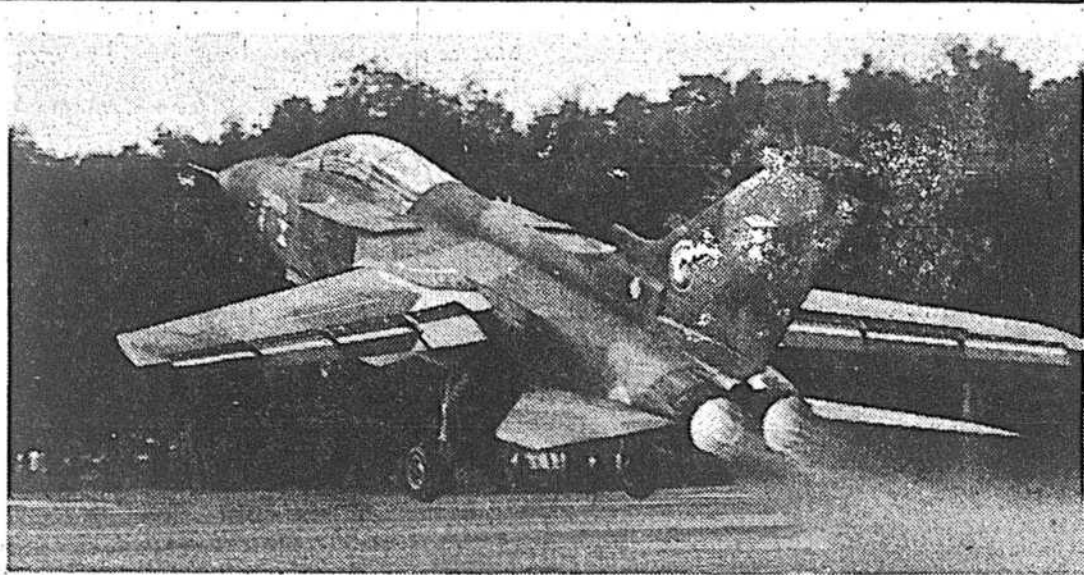
La Commission continue à revendiquer "une partie" de la réduction des prix alimentaires. Un porte-parole n'a pas indiqué de pourcentage mais a ajouté — sans doute pour guider les idées — que l'organisme contrôle 58 pour cent du marché alimentaire, au niveau des facteurs qui agissent sur les fluctuations de prix.

Un point intéressant à noter dans la baisse des prix relevés au 15 octobre est le cas du porc.

Cet article a passé de 20 pour cent en un mois au prix du gros (le prix du porc sur pied au marché de Toronto est tombé à \$48,47 lundi alors qu'il avait atteint \$84 au début de l'été).

D'autre part, une étude rendue publique hier par la firme J.J. Singer Consulting Economists Limited, d'Ottawa, pour le compte des fabricants canadiens de produits alimentaires, montre que l'importance du facteur alimentaire dans l'inflation a diminué depuis l'année 1975, et ne joue plus actuellement.

La firme mentionne que "le facteur clé de l'inflation générale (actuelle) est le coût du combustible et de la main-d'œuvre, de l'augmentation des taxes et autres frais commerciaux".



Les producteurs du "Tornado" à la recherche de partenaires canadiens

par Denis MASSE

Une équipe de représentants de Panavia fait actuellement une tournée canadienne de l'industrie aéronautique afin de déterminer quelles sont les entreprises qui pourraient éventuellement s'associer à la production des avions de combat "Tornado", un concurrent très sérieux dans l'obtention d'une commande de \$2 milliards que le Canada devrait donner d'ici deux ans.

Le projet de la Défense nationale consiste à remplacer les avions F-104 Starfighter et F-101 Voodoo dont disposent actuellement les Forces aériennes du pays. Les engagements du Canada à l'OTAN sont de 107 avions de chasse.

Les Tornado, produits d'un consortium groupant la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie, coûteraient quelque \$10 millions pièce au prix actuel, mais ce prix s'applique à l'avion nu sans aucun armement.

Le consortium Panavia, formé des compagnies British Aircraft Corporation pour la Grande-Bretagne, de Messerschmitt-Bölkow-Blom pour l'Allemagne de l'Ouest et d'Aeritalia pour l'Italie, n'a pas encore fait d'offre formelle au gouvernement canadien et n'en fera pas tant que les besoins de la Défense nationale ne seront pas définis.

Influence canadienne

Aussi, les dirigeants de Panavia n'ont-ils encore aucune idée de la

proportion du contenu canadien que pourrait représenter la commande d'Ottawa. Ils savent seulement que la société américaine Grumman a promis 80 pour cent de production canadienne si Ottawa choisissait d'équiper les Forces nationales avec son appareil F-14 Tomcat.

Le "Tornado" sera le principal avion de combat des Forces de l'OTAN dans les années 80. Le carnet de commandes de cet avion comporte actuellement 809 appareils, soit 204 pour les Forces aériennes allemandes, 120 pour la Marine allemande, 100 pour les Forces aériennes italiennes et 385 pour la célèbre RAF.

A cette commande initiale très importante est attachée celle de 2.000 moteurs RB 199-34R. Encore une fois, au niveau des moteurs, un consortium trinational a dû être formé réunissant les firmes Rolls-Royce, Fiat et Motoren und Turbinen.

Au début de 1968, le Canada était associé avec le Royaume-Uni, la République fédérale allemande, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas pour la mise au point des spécifications que devrait avoir le futur avion de combat. Mais à la fin de la même année, le Canada et la Belgique se retirèrent du consortium, bientôt imités par les Pays-Bas au début de 1969.

Cependant, les délégués canadiens avaient eu le temps d'influencer le programme de développement de l'appareil au point d'en faire l'avion multidisciplinaire que

l'on connaît aujourd'hui et dont neuf prototypes ont maintenant amorcé une série de vols d'essai.

Intérêt local

Le président de Rolls-Royce (Canada) Limited, M. Don Cruikshank, a déclaré à LA PRESSE hier que l'entreprise qu'il dirige à Lachine, sur Côte-de-Liesse, serait tout à fait disposée à participer au projet de fabrication des moteurs devant équiper le Tornado.

Il a mentionné que cette entreprise possédait l'espace, l'outillage et le personnel qualifié pour réaliser la plupart des modules composant le RB 199. Bien plus, la compagnie souffre actuellement de la récession qui a été observée dans le domaine des transports aériens et accueillait donc volontiers tout projet de relance industrielle.

Délégation japonaise

Par ailleurs, le gouvernement japonais s'apprete à envoyer une délégation au Canada pour étudier de plus près l'application du contrat intervenu entre la société Lockheed et le gouvernement fédéral, pour les avions de reconnaissance.

On sait qu'Ottawa a pu négocier un accord permettant l'achat séparé de l'avion P3C "Orion" et des instruments de navigation aérienne du Viking S-A3 également de Lockheed. Les Japonais s'estiment lésés du fait que la société Lockheed ne les autorise à acheter que le système intégré de l'Orion.

Ford devra payer pour une auto qui a pris feu après 3,000 milles

La compagnie Ford du Canada devra verser \$2.600 à un automobiliste de Laval dont la voiture, achetée en juillet 1971, avait pris feu le 3 février 1972 après avoir parcouru 3.000 milles seulement.

La compagnie avait tenté de se disculper, devant le juge Harry Batshaw, de la Cour supérieure, en soutenant notamment qu'il n'y avait pas de lien de droit entre elle et le requérant, puisqu'elle n'était que le fabricant du véhicule. Et que c'était le vendeur qui aurait dû être poursuivi.

Le tribunal devait toutefois retourner qu'en assumant la garantie du véhicule, par le truchement du garagiste, Ford avait établi ce lien.

Elle avait également prétendu que cette garantie excluait les cas d'incendie.

La Cour avait donc étudié l'opinion de deux experts, quant à la cause possible de celui-ci, et c'est celle à l'effet qu'un défaut de fabrication, dans les fils que l'on retrouve sous le panneau des instruments, semblait être la cause la plus probable de l'éclatement des flammes.

Le conducteur n'avait que le temps de descendre du véhicule pour aller alerter les pompiers.

En quelques secondes, l'auto avait été presque entièrement consumée, exception faite du moteur, toutefois.

Un ingénieur de la Ford, entendu à son tour, avait soutenu que ces fils ne pouvaient s'enflammer à moins d'une flamme extérieure ne leur soit appliquée.

*Au Salon Juliette
nous vous proposons des vêtements à
l'élégance raffinée pour dames
corpulentes ou de taille moyenne*



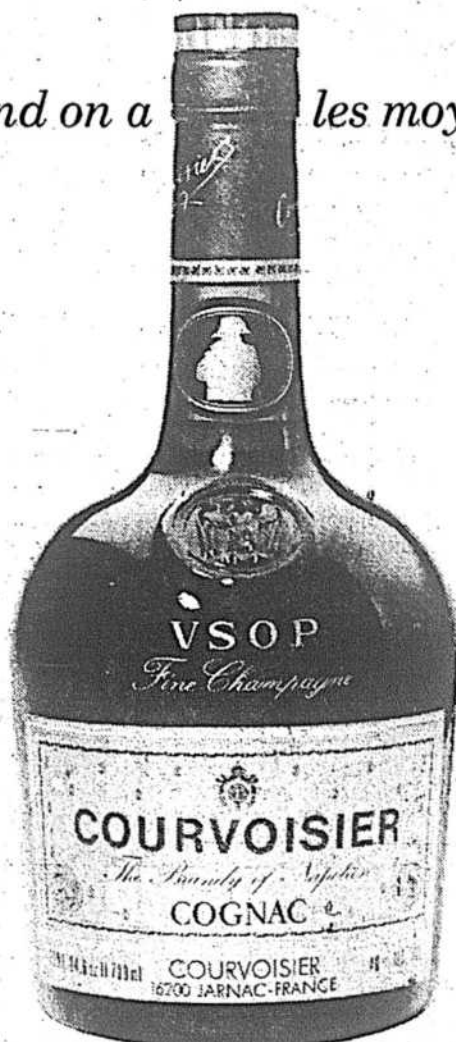
*Deux fois plus folle...
dans cette élégant modèle
de robe, robe, d'un éblouissant
pochon d'opale... All*

CENTRE DE LA MODE POUR TAILLES
(12-20) (12 1/2-24 1/2) (40-44)

Salon Juliette
LTÉE
OUVERT JEUDI
JUSQU'À 9 HEURES
STATIONNEMENT
GRATUIT
5120, avenue Earncliffe

5457, chemin de la Reine-Marie (pres Earncliffe) 484-3558

Quand on a les moyens



122-E \$1650

Le seul cognac vendu à l'ombre de Napoléon

Représenté par la compagnie
J. M. Douglas International



Quelque 70.000 personnes ont envahi, hier, le quartier de la confection de New York pour entendre le candidat démocrate Jimmy Carter dans une véritable ambiance de kermesse. On n'avait pas vu ça depuis la campagne de John Kennedy, en 1960.

Crise au sein du Labour; Callaghan fait une colère

LONDRES (Reuter, AFP) — Attaqué de toutes parts et soumis à des pressions contradictoires, le premier ministre britannique, M. James Callaghan, a quitté hier dans un geste de colère une réunion du parti travailliste, alors que s'est poursuivie sur le marché des changes la chute vertigineuse de la livre.

Toutefois, les bruits de démission imminente du gouvernement travailliste ont été catégoriquement démentis. "C'est de la pure sottise et cela n'a pas de sens," a dit avec agacement le porte-parole de 10 Downing Street. La rumeur s'était répandue comme une traînée de poudre en fin d'après-midi au marché des changes, où elle a immédiatement provoqué une rechute de la livre sterling.

Les milieux officiels ont également démenti les informations publiées par certains journaux sur le remplacement prochain de M. Denis Healey, ministre des Finances, par M. Edmund Dell, ministre du Commerce. Le chancelier de l'Echiquier avait été accueilli il y a quelques jours aux Communes par des cris de "démission".

Nouveau revers

La saute d'humeur du premier ministre s'est produite alors que M. Callaghan assistait à une réunion du comité exécutif national du parti, organe dominé largement par l'aile gauche qui cherche à bloquer le projet du gouvernement de réduire d'un milliard de livres les dépenses publiques.

Les journalistes ont été mis en

présence, hier, d'un document que Mgr Abel Muzorewa affirme être un résumé du plan de négociation de M. Ian Smith. Selon ce document — qualifié de "fraude gigantesque pour confondre l'opinion mondiale" — l'objectif de Ian Smith est d'obtenir pour son gouvernement minoritaire blanc de désigner les membres d'un Conseil d'Etat qui serait l'instance suprême dans le cadre d'un éventuel gouvernement intérimaire rhodésien présidé par M. Smith lui-même. Pour la délégation de M. Smith, ce plan est "un produit de l'imagination de M. Muzorewa".

Par ailleurs, M. Henry Kissinger a déclaré que si la conférence de Genève aboutissait à une impasse, les Etats-Unis s'efforceraient de la relancer. Le secrétaire d'Etat a souligné qu'il ne prévoyait pas un échec des travaux de cette conférence mais que l'administration américaine ferait de son mieux pour contribuer à leur réussite. Il n'a pas mentionné la possibilité pour lui-même de se rendre à Genève ou d'effectuer un nouveau voyage en Afrique australe.

En dehors des cinq premières minutes pour les photographes, la séance aura lieu à huis-clos. Toutefois, de source officielle britannique, on n'exclut pas totalement la possibilité que le président, M. Ivor Richard, fasse une déclaration avant le départ des journalistes.

Le comité exécutif a infligé un nouveau revers au gouvernement en adoptant par 13 voix contre 6 une résolution approuvant la campagne de résistance de certains syndicats aux réductions des dépenses publiques.

Plusieurs participants à cette réunion ont ensuite rapporté que M. Callaghan s'était mis en colère, avait déchiré les documents qu'il avait en mains et, furieux, avait fait une remarque en aparté à Mme Shirley Williams, ministre de l'Education, membre de l'aile modérée du parti.

Réduire les dépenses

De leur côté, le parti conservateur et les milieux d'affaires font pression sur le gouvernement pour qu'il consente à des réductions supplémentaires. Le gouvernement estime ne pas pouvoir prendre une telle décision dans l'immédiat, alors que le niveau des dépenses publiques représente 60 pour cent du produit intérieur brut, mais il tient à appliquer les réductions de dépenses déjà prévues.

Le Fonds monétaire international presse également le gouvernement de réduire radicalement ses dépenses comme condition à l'octroi de crédits pour soutenir la livre chancelante. Ce qui a provoqué de la part de M. Callaghan l'avertissement que la Grande-Bretagne pourrait réduire sa contribution à l'OTAN si on lui impose des conditions trop rigoureuses.

Rhodésie: climat peu encourageant à Genève

d'après AFP, UPI, Reuter

GENEVE — La conférence de Genève sur la Rhodésie, qui doit ouvrir la voie au pouvoir noir dans l'ex-colonie britannique, débutera cette après-midi à Genève dans une atmosphère assez sombre, le premier ministre Ian Smith s'étant tenu rigoureusement à l'écart des ultimes négociations préliminaires.

D'ailleurs, à la veille de la conférence, M. Ian Smith a refusé de libérer les détenus politiques nationalistes tant que les dirigeants nationalistes n'auront pas renoncé au terrorisme. Si l'attitude apparemment intransigente de M. Smith, retiré sous tente, semble de mauvais augure pour la conférence, les dispositions prises pour l'ouverture officielle de la conférence ne suggèrent pas non plus que la tâche de M. Ivor Richard sera facile.

En dehors des cinq premières minutes pour les photographes, la séance aura lieu à huis-clos. Toutefois, de source officielle britannique, on n'exclut pas totalement la possibilité que le président, M. Ivor Richard, fasse une déclaration avant le départ des journalistes.

New York acclame Carter dans une atmosphère de kermesse

d'après AFP, UPI et Reuter

L'aspirant présidentiel démocrate Jimmy Carter a reçu hier dans le quartier de la confection (Garment District) de New York un accueil d'un enthousiasme tel que l'on n'avait pas vu depuis le délirant meeting de John Kennedy dans les dernières semaines de la campagne de 1960.

Une marée humaine de 60.000 à 70.000 personnes, bravant une température hivernale, s'étaient rendues au meeting traditionnellement organisé en faveur du ticket démocrate par le Syndicat des ouvriers de la confection. Peu auparavant, quelque 10.000 à 15.000 personnes alignées le long de la 5e Avenue, avaient acclamé Carter.

C'était une véritable ambiance de kermesse dans le quartier, à l'heure du déjeuner, lorsque la voiture découverte de Carter est arrivée sous une pluie de confettis et suivie d'une cavalcade colorée et bruyante.

Devant la cathédrale Saint-Patrick, un retraité emmitouffé dans un vieux pardessus a lâché une demi-douzaine de colombes blanches, tandis qu'une classe entière de jeunes filles poussaient des cris hystériques saluant leur "Jimmy", debout dans sa limousine, comme une vedette pop.

"Peanut Power" proclamaient les pancartes. Plusieurs orchestres de jazz entretenaient l'ambiance. Dans la 42e Rue, un groupe folk chantait "Nous voulons Jimmy". "Les jours heureux sont de retour", la rengaine qui fit gagner Roosevelt en 1936 était sur toutes les lèvres démocrates.

Dans son discours, Carter a appelé ses compatriotes à l'unité et à la confiance; et il a promis de ne pas abandonner la métropole américaine en proie à des difficultés financières.

Le candidat démocrate a également rencontré le cardinal Terence

Cooke, archevêque de New York, et l'on pense que la question de l'avortement, qui inquiète l'électorat catholique, a été évoquée.

Lutte serrée

Il a cependant appris une mauvaise nouvelle: un sondage du New York Daily News indique que son avance de la semaine dernière dans l'état de New York (41 votes électoraux), qui était de 53 contre 41 pour Ford, est tombée à 52 contre 46.

C'est à ce niveau que semble se dérouler la lutte, ont indiqué de leur côté les spécialistes de sondages Georges Gallup et Louis Harris devant le National Press Club, de Washington. Les deux hommes, qui donnaient à Carter une avance de 30 à 35 points au début de l'été, affirment maintenant que cette avance est tombée à moins de six points.

"Personne n'a encore gagné cette élection", ont-ils dit.

"La remontée de Ford est sans précédent", a ajouté Gallup, qui effectue des sondages depuis 1936.

M. Ford, qui faisait campagne hier au New Jersey, affirme que l'élan est de son côté. "Il y a neuf états décisifs, a-t-il dit. New York, New Jersey, Pennsylvanie, Illinois, Indiana, Michigan, Ohio, Texas et Californie, qui représentent 241 votes électoraux. C'est là que se jouera la partie."

Il a ajouté que si la tendance actuelle se maintient, il espérait bien rééditer l'exploit de Harry Truman, "l'une de mes idoles", qui tint mentir les sondages, en 1948, en battant le favori Thomas Dewey.

Pour Harris et Gallup, les débats télévisés ont ranimé l'intérêt de l'électorat et semblent avoir avantage M. Ford.

Le rapprochement entre Palestiniens et Syriens au Liban inquiète Israël

d'après Reuter, AFP, UPI et AP

Inimaginable il y a encore deux semaines, un rapprochement soudain se dessine entre Palestiniens et Syriens dans le Sud-Liban, provoquant la méfiance des chrétiens et menaçant de relancer de plus belle la guerre civile, surtout que la force de paix de 30.000 hommes décidée au sommet de Riad n'est pas encore constituée.

Plus grave encore est le risque d'une nouvelle guerre israélo-arabe, puisque au rapprochement OLP-Damas vient s'ajouter, selon le ministre israélien de la Défense Shimon Peres, une réconciliation entre la Syrie et l'Egypte "sur la base de leur hostilité commune envers Israël".

Pendant que l'exécutif de l'OLP se réunit au Caire, le journaliste James Anderson, de l'agence Reuter, écrivant de Kfar, dans le Sud-Liban, fait état du renforcement des bases de la Résistance palestinienne dans ce qui reste du Fatahland "avec le soutien évident de la Syrie".

"Les Syriens nous aident maintenant parce qu'un facteur nouveau s'est manifesté: Israël. Nous combattons ensemble les Israéliens", a déclaré le commandant local des fédéyins, Abou Rabah.

De plus, rapporte le journaliste, d'importantes forces palestiniennes, jusqu'à tout récemment encore bloquées en Syrie, arrivent dans le Sud-Liban par la vallée de la Bekaa contrôlée par les troupes de Damas. Certains ont reçu de nouveaux uniformes d'hiver.

Un journaliste libanais, qui rapporte pour sa part le massacre d'une cinquantaine de miliciens de gauche par les forces chrétiennes après la prise de la ville de Marjayoun en guise de représailles contre le massacre de soldats de la droite par la gauche, la semaine dernière, après la chute de la ville d'Achiya, précise que les renforts palestiniens sont des hommes de la Saïka prosyrienne.

Quoi qu'il en soit, il paraît clair que la prise de Marjayoun par la

droite, avec l'aide d'Israël, a isolé les bases palestiniennes du Fatahland, et la Syrie a décidé de briser cet isolement.

Une longue guerre

Devant la tournure des événements, le leader chrétien Camille Chamoun a affirmé que la force de paix interarabe ne serait pas autorisée à pénétrer dans les secteurs sous contrôle de la droite.

Le commandant phalangiste Béchir Gemayel a ajouté que les forces de droite "élimineraient par la force" tous les camps de réfugiés si les Palestiniens refusent de se soumettre à l'autorité de l'Etat libanais.

Moscou réduit son budget militaire

MOSCOU (AFP, UPI) — Le gouvernement soviétique a annoncé hier une réduction de 1,15 pour cent dans son budget militaire, tout en soulignant qu'il est obligé de "renforcer ses défenses". Le ministre des Finances, M. Vassili Garbouzov, a présenté au Soviet suprême un budget militaire de 22,3 milliards pour 1977, comparativement à 22,6 milliards en 1976 et 1975. Ces dépenses représentent 7,2 pour cent du budget total de 301 milliards.

Les "quatre" ne seront ni exécutés ni rééduqués

PEKIN (AFP) — Un officiel chinois a affirmé aujourd'hui que les membres du gang des quatre dont la veuve de Mao Tsé-toung ne seraient pas exécutés. Mais il a ajouté qu'il n'était pas question qu'ils puissent être rééduqués politiquement.

Il s'agit là du premier entretien officiel enregistré par la presse étrangère sur les événements de Pékin depuis l'arrestation, le 7 octobre, des quatre hauts dirigeants radicaux chinois accusés d'avoir voulu usurper le pouvoir dans le parti et dans l'Etat.

Le rédacteur en chef adjoint du "Quotidien du Peuple", M. An Kang, a, en réponse à une question du correspondant de l'AFP, qualifié d'ennemis jurés du peuple et d'impardonnables la veuve de Mao, Mme Chiang Ching, et ses trois complices, tous membres du bureau politique accusés de complot: MM. Wang Hung-wen, Chang Chun-chiao et Yao Wen-yuan.

Interrogés au cours d'une visite du siège de l'organe officiel du parti par une délégation de journalistes français, M. An Kang a affirmé que le principe de Mao, guérir la maladie pour sauver l'homme, c'est-à-dire rééduquer les quatre dirigeants pour leurs crimes passés, ne leur était absolument pas applicable. Ce principe ne convient qu'au peuple, a-t-il ajouté.

Ce sont nos ennemis jurés. Leurs crimes excluent tout rachat. Il ne peut être question d'autocritique de leur part. Il existe une contradiction totale entre l'ennemi et le peuple. Ils sont déjà engloutis par l'indignation du peuple, a encore déclaré le responsable chinois.

A la question de savoir quel était le sort futur qui leur était réservé, le rédacteur en chef adjoint du "Quotidien du Peuple" a souligné que les membres du gang des quatre ne peuvent plus être tolérés par les cadres révolutionnaires, ouvriers et paysans. Ils ne peuvent plus vivre sous le même ciel que le peuple.

Cette formule toutefois, ne signifie pas leur exécution ainsi que l'a précisé M. An Kang, en réponse à une question. Ils vivront autant qu'ils le veulent, aussi longtemps qu'ils ne seront pas frappés de mort naturelle.

Interrogé au sujet des demandes d'exécution des quatre formulées dans plusieurs villes de Chine, notamment à Pékin, Shanghai et Wuhan, sur des journaux muraux, le responsable du "Quotidien du Peuple" a répondu: Ce n'est pas notre politique d'exécuter les gens. Mais ces exigences (de peine capitale) que vous avez constatées sont le témoignage de l'indignation populaire.

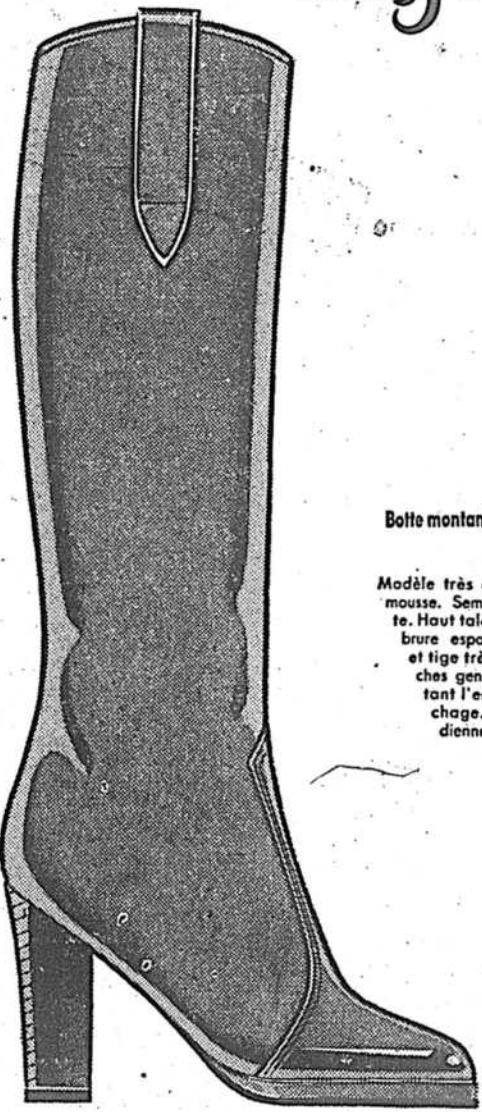
Le roi d'Espagne à Paris

PARIS (AFP-Reuter) — Le roi Juan Carlos et son épouse, la reine Sophie, sont arrivés hier après-midi à Paris pour une visite officielle de trois jours en France, la première du souverain espagnol dans un pays européen depuis son accession au trône en novembre dernier.

Le gouvernement au complet était à l'aéroport pour accueillir les souverains qui ont ensuite gagné le centre de Paris en hélicoptère. De l'esplanade des Invalides, le cortège a gagné l'hôtel

Marigny où résidera le roi qui a ensuite eu un premier entretien avec le président français. La conversation a consisté en un échange de vues d'une extrême cordialité sur les problèmes bilatéraux et internationaux, en particulier l'Europe, la Méditerranée et le Tiers-Monde. Le président français s'est félicité du processus d'avènement des libertés en cours en Espagne en saluant "l'Espagne des temps modernes". La visite a provoqué diverses manifestations de gauche.

vers le confort...



Botte montante, style cosaque, en cuir brun.

Modèle très élégant, doublé mousse. Semelle antidérapante. Haut talon bottier. Cambrure espagnole. Empeigne et tige très souples. Attaches genre "étrier" facilitant l'enfilage ou le séchage. Création canadienne.

\$80



FX. LA SALLE

Galerias d'Anjou — Carrefour Laval — Places Versailles